

FÉDÉRATION PROTESTANTE DE FRANCE

Rapport d'activité

2019,
un chemin
dans le calme
et la confiance



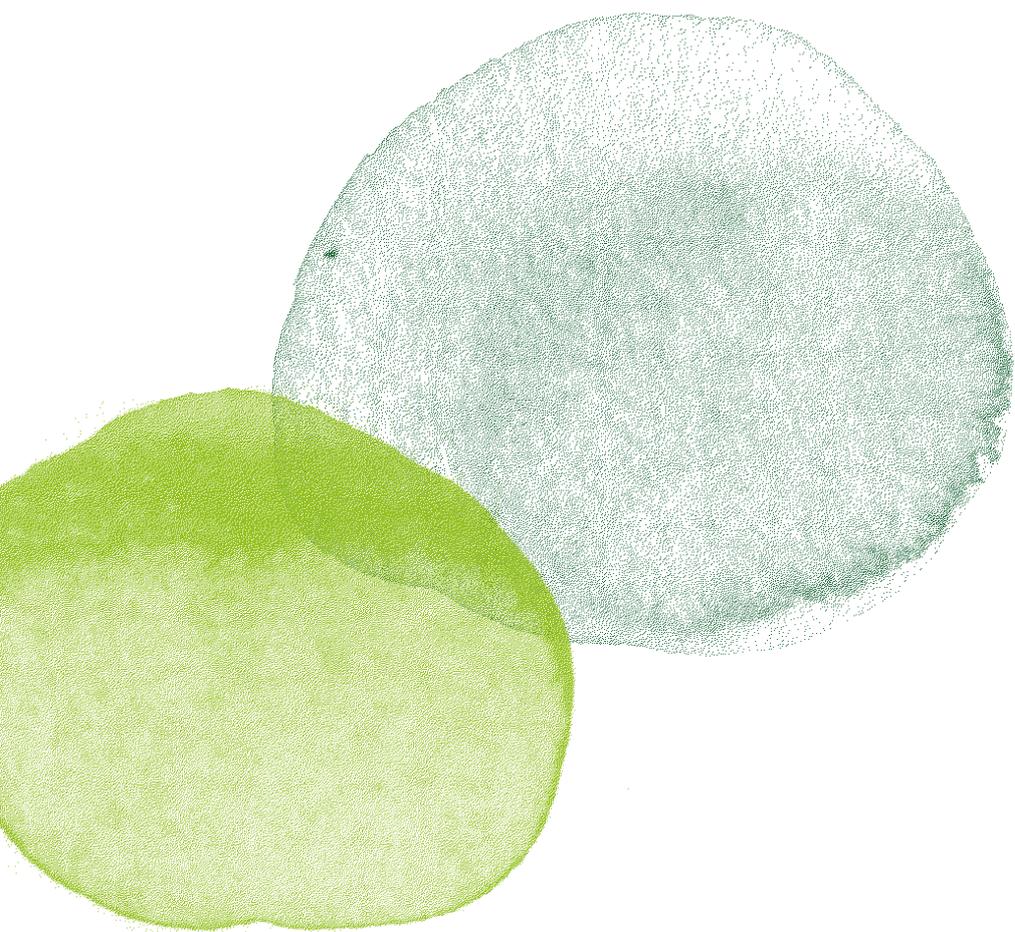
Fédération
protestante
de France



FÉDÉRATION PROTESTANTE DE FRANCE

Rapport d'activité

2019,
un chemin
dans le calme
et la confiance



Éditorial

2019, un chemin dans le calme et la confiance

Chère lectrice, cher lecteur,

Vous tenez dans vos mains le **rapport annuel 2019 de la Fédération protestante de France**. Vous y trouverez les éléments constitutifs de **l'ensemble des actions et des engagements du protestantisme dans sa diversité**, dans ses richesses et dans ses valeurs. En parcourant ce texte, vous aurez connaissance des réflexions et des actions du conseil, des différents services, des commissions et des pôles fédératifs. Bonne lecture !

Poursuivant les travaux lancés lors des années précédentes, et notamment en cohérence avec les 5 orientations que suit la FPF, à savoir :

- le renforcement du lien fédératif, pour un meilleur témoignage chrétien ;
- les actions liées à l'accueil des réfugiés, des exclus et des plus vulnérables ;
- le plaidoyer et les initiatives au sujet de la justice climatique et des enjeux écologiques ;
- l'attention portée au suivi des relations internationales ;
- l'engagement dans les relations interreligieuses au sens le plus large du terme ;

nous constatons que l'année 2019 aura été particulièrement riche d'enseignements et porteuse de promesses.

Tout au long d'une année placée sous le signe du prophète Ésaïe qui écrivait ceci : « C'est dans le calme et la confiance que sera votre force ! » (Ésaïe 30, 15), la FPF a tenté de répondre aux questions qui se posaient à elle, tant au plan matériel que financier, tant au plan des ressources humaines que des projets à mettre en œuvre, tant au plan des adaptations nécessaires qu'à celui de la fidélité à la mission qui lui est confiée. Ce calme et cette confiance auront permis d'avancer. Il faut savoir ici en rendre grâce.

Retenons donc pour cette année 2019 trois mots qui désignent très simplement ce qui aura été vécu, engagé, envisagé, dans le calme et la confiance : le renouvellement, l'enracinement, les promesses.

le renouvellement, l'enracinement, les promesses.



François Clavairoly
Président de la FPF



Le renouvellement

Le renouvellement du conseil, tout d'abord, début janvier, et **celui des nombreuses commissions** qui travaillent dans différents domaines, répondant aux attentes, proposant des initiatives et des textes de référence, et ouvrant sans cesse de nouvelles perspectives.

Le renouvellement des personnes que les Églises membres mettent au service de la FPF : il faut ici saluer en particulier l'arrivée dans les équipes du pasteur Thierry André, chargé de mission sur la question des pôles fédératifs et de Mosaïc, celle de Benjamin Bories en charge du *Service protestant* sur France Culture dans un contexte de travail renouvelé, et enfin celle du pasteur Victor Adzra qui devient le nouvel aumônier en chef des établissements sanitaires et médico-sociaux (AESMS). C'est ici le moment d'exprimer notre très grande reconnaissance et notre gratitude au pasteur Isabelle Meykuchel qui aura œuvré pendant de nombreuses années à la mise en place et à l'animation de ce réseau et des structures de l'Aumônerie des ESMS. En réalité, ce service qui aura été le fruit d'un lent et patient travail aura contribué largement au renouvellement de notre compréhension de ce que peut être une aumônerie délibérément fédérative. Cette aumônerie est désormais une réalité suffisamment installée pour que les années qui viennent nous permettent d'en voir non seulement la pertinence au plan du témoignage, mais aussi le développement y compris dans la promotion de ce que peut être le lien fédératif.

Le renouvellement de nos propres regards sur la FPF elle-même qui, par **un nouvel élan** qu'elle a su impulser, encourage ses membres à (re)découvrir la diversité, la spécificité, les qualités de chacune des Églises qui la composent. Un nouvel élan qui invite aussi à (re)découvrir les Églises évangéliques dans leur histoire, leur spiritualité, leur théologie, leur témoignage et leurs actions. Le colloque de fin novembre, de même que la soirée-conférence à l'hôtel de ville avec le docteur Mukwege aura illustré ce fait de la plus belle manière. Peut-être faut-il rappeler dans cette même veine, mais sur un thème bien différent, la soirée musicale honorant Aretha Franklin, que Jean-Luc Gadreau et Bertrand Dicale nous faisaient là encore (re)découvrir, renouvelant nos approches musicales et spirituelles !

Le renouvellement, enfin, **la consolidation et l'élargissement de la FPF**, par l'entrée de nouveaux membres en 2019, et, nous l'espérons, par l'entrée d'autres membres en 2020.

L'enracinement

L'enracinement, ensuite : au cœur du monde, se saisissant des questions de société, les membres de la FPF ont participé à leur façon à plusieurs actions et réflexions de ce temps : au **Grand débat national** (La Cimade qui fête ses 80 ans, la FEP qui est aussi par ailleurs engagée dans des actions significatives...), à la discussion sur **le projet de modification de la loi du 9 décembre 1905** (la commission Droit et liberté religieuse), aux **états généraux de la bioéthique** (il faut ici remercier la commission Éthique et Société, notamment) et aux auditions liées à ce sujet, au plaidoyer concernant la justice climatique, à la **finalisation du DU concernant la formation des aumôniers**, à la Faculté de théologie de Strasbourg (grâce à la persévérance du doyen le professeur Rémi Gounelle, du secrétaire général Georges Michel, et du professeur Élisabeth Parmentier, avec un suivi tout particulier des trois aumôniers nationaux). À tout cela doit s'ajouter le grand nombre d'engagements et d'actions des membres de la FPF, associations, communautés, œuvres, Églises et fondations dont l'expertise et le rayonnement ne sont plus à rappeler ici. Peut-être un focus particulier est-il nécessaire sur **Solidarité protestante** qui est la plate-forme au sein de la Fondation du protestantisme et dont le comité offre une image toute fédérative des possibilités d'actions d'urgence ou en situation de crise, avec la FEP, MEDAIR, le Défap, ADRA, le SEL et la FPF.

Les promesses

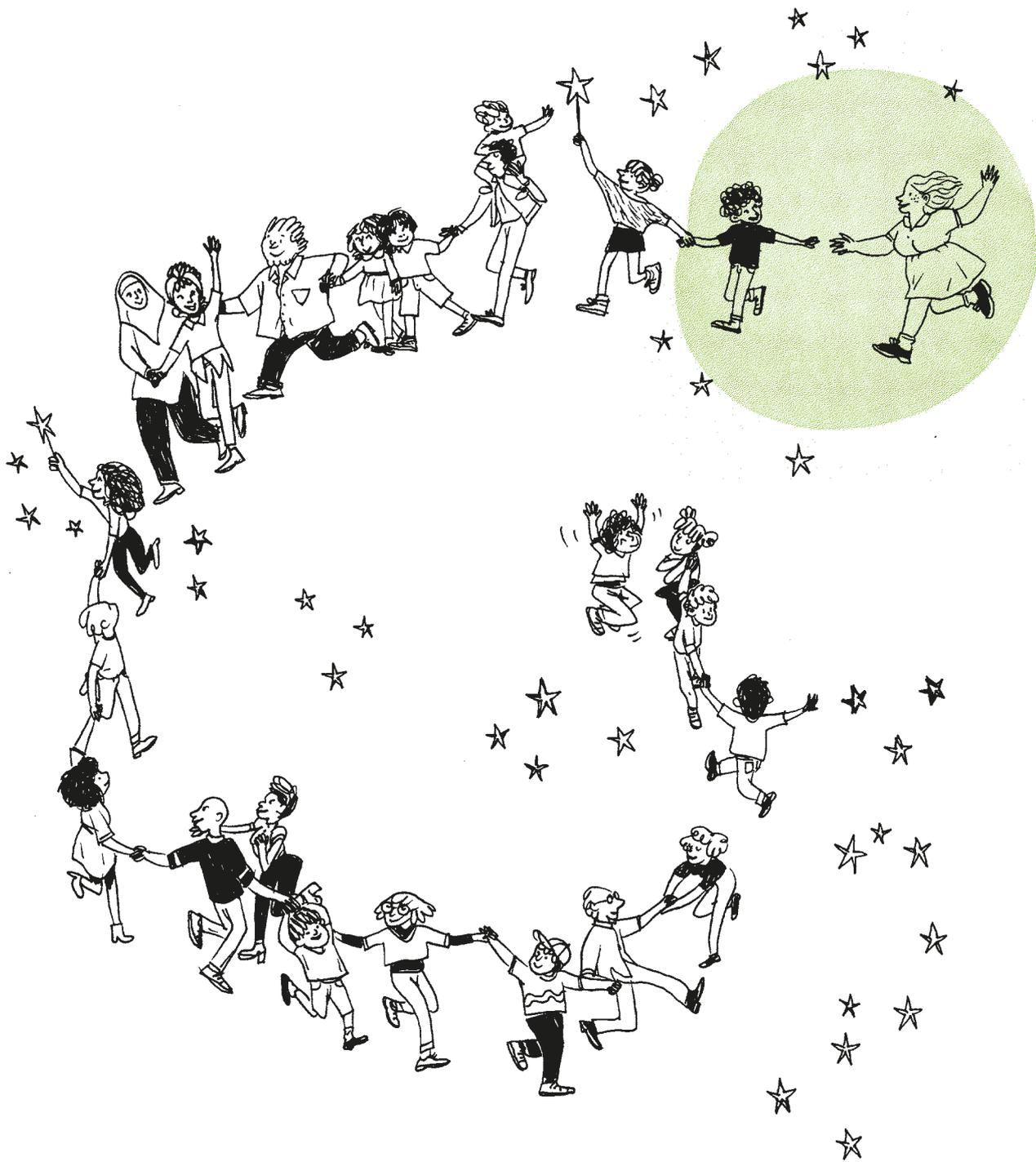
L'année 2019 aura été, par tout ce qui vient d'être salué ici, **une année de réalisations**. Mais ces réalisations contiennent des promesses. Les renouvellements et l'enracinement évoqués désignent une fédération qui évolue et qui change : par une meilleure communication en interne et en externe, par la mise en route prochaine du **nouveau site internet** et par **l'évolution du service Communication**, c'est aussi une nouvelle façon de vivre le lien fédératif qui est encouragée. Par une réflexion engagée sur les questions d'**égalité homme-femme**, ou sur les questions liées à la **violence faite aux femmes**, ou encore sur celles qui concernent les **abus sexuels sur mineurs**, **la promesse est faite que ne s'arrêtera pas notre vigilance à cet égard**. Par la réussite de l'action de la **plate-forme protestante des radios**, lors de son intervention en plein cœur des institutions européennes à Bruxelles, avec des tables rondes d'experts, de responsables d'ONG et de députés européens sur **la question des migrations**, c'est encore la promesse d'un lien renforcé qui est manifestée ici.



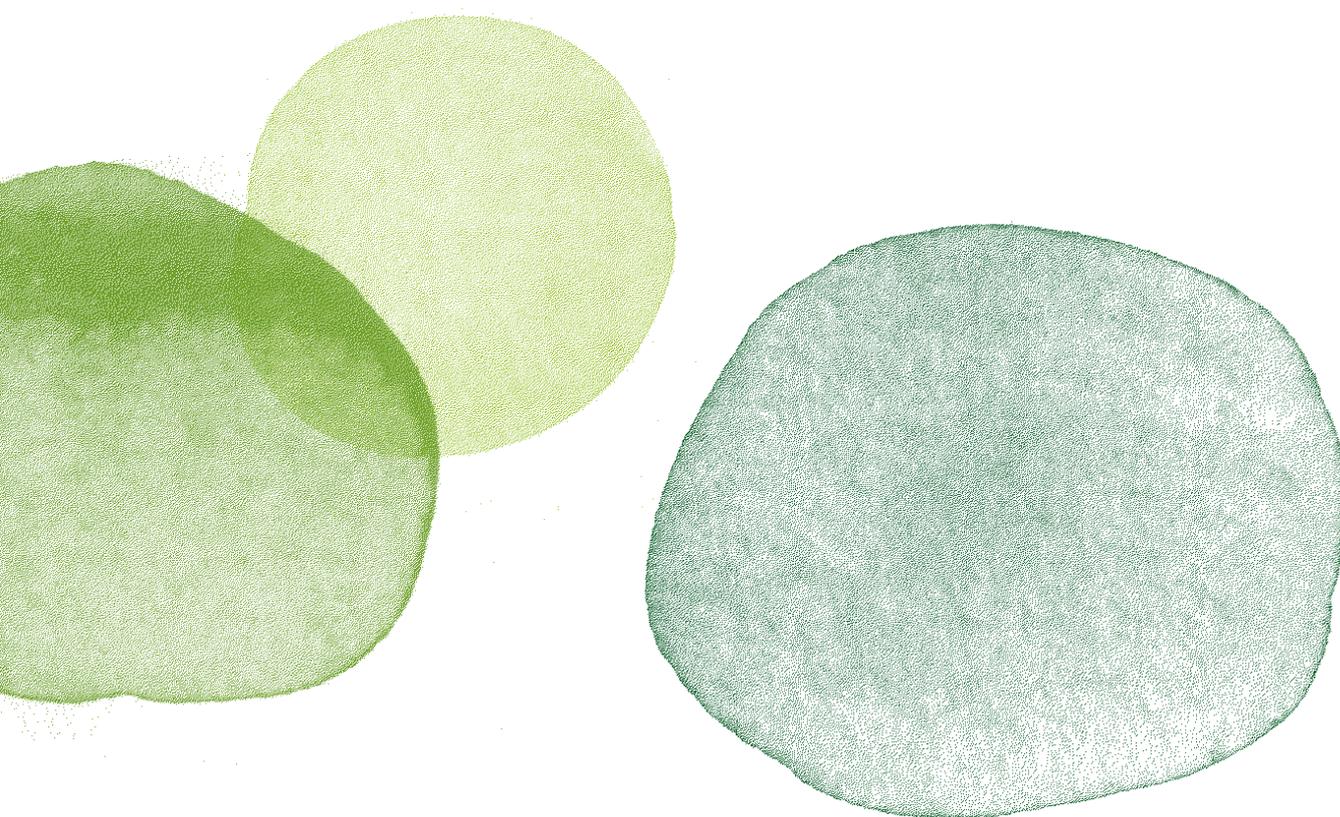
Par le travail des services (service des relations avec les Églises chrétiennes, service Télévision, service Communication, services des aumôneries aux Armées, des établissements pénitentiaires, des ESMS et des aéroports), comme par le travail des commissions des relations avec le judaïsme et avec l'islam, c'est aussi **la promesse d'une présence au cœur de la société et d'un dialogue exigeant mais confiant** qui est assumée. De même que par les réflexions de l'ensemble des commissions sans exception, les questions d'éthique, d'écologie, de droit, d'enseignement, etc. sont prises en charge. La promesse, enfin, *last but not least*, du **développement de la vie de la FPF dans les pôles**, avec ce travail du chargé de mission qui nous aidera à tracer les lignes d'une présence protestante diverse et pourtant unie, celle des Églises, des œuvres, des fondations, des aumôneries, des associations, dans les métropoles et dans les lieux où le lien fédératif signe et signifie cette confiance partagée et ce témoignage commun.

Ces promesses ne sont donc pas des mots seulement, loin de là, mais elles sont toutes fondées, en réalité, sur une seule et même parole. Cette parole qui nous tient ensemble. Une parole qui nous encourage et nous fait tenir debout en nous-mêmes, et pour nous mettre inlassablement au service d'autres que nous. Une parole qui nous dit pour 2020, écrite par ce même Ésaïe : « **Tu es précieux à mes yeux. N'aie pas peur, car je suis avec toi** » (Ésaïe, 43,4-5).

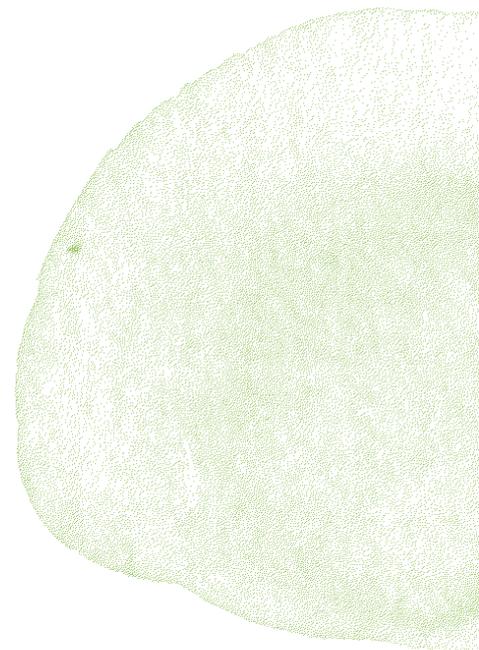
François Clavairoly
Président de la Fédération protestante de France.



**Tu es précieux à mes yeux.
N'aie pas peur, car je suis avec toi.**
Ésaïe 43, 4-5



Sommaire



10	Conseil de la Fédération protestante de France – Rapport d’activité
24	Année 2019 : focus sur les grands moments
30	Extrait de l’agenda 2019 du président François Clavairoly
34	Rapports des services
36	Télévision
40	Communication
46	Relations avec les Églises chrétiennes
50	Aumônerie protestante aux Armées
54	Aumônerie des établissements sanitaires et médico-sociaux
58	Justice – Aumônerie des prisons
62	Aumônerie protestante aux aéroports
66	Rapports des commissions du conseil
68	Droit et liberté religieuse
72	Écologie justice climatique
76	Relations avec l’islam
78	Relations avec le judaïsme
80	Jeunesse
84	Conseil scolaire
88	Éthique et société
90	Communautés, Fraternités et Communions
96	Sigles

Conseil de la Fédération protestante Rapport d'activité

L'assemblée générale de janvier 2019 a conduit à l'élection d'un nouveau conseil de la fédération. Celui-ci a travaillé selon deux axes : d'une part la mise en œuvre et l'accompagnement des décisions et recommandations prises par assemblée générale et, d'autre part, le soutien aux événements portés par les services et les commissions ainsi que la gestion des projets déjà engagés ou imposés par l'actualité.

En 2019, le conseil de la FPF s'est réuni à quatre reprises : 26 janvier, 8 et 9 mars, 7 juin, 4 et 5 octobre. La réunion du conseil des 6 et 7 décembre a dû être ajournée en raison des difficultés de transports. Le bureau a reçu mandat du conseil pour toutes des décisions qui concernent la préparation de l'AG 2020.

Renouvellement du conseil

2019 étant une année de renouvellement quadriennal, l'assemblée générale a élu un nouveau conseil et un nouveau bureau a été désigné lors du premier conseil qui a suivi.

L'assemblée générale de 2019 a accueilli 4 nouveaux membres à la Fédération protestante de France :

- la Fondation de l'Armée du Salut ;
- la Fondation du protestantisme ;
- la Fondation de la maison du diaconat de Mulhouse ;
- le Centre d'action sociale protestant (CASP).

tion nte de France

CONSEIL DE LA FÉDÉRATION PROTESTANTE DE FRANCE 2019 – 2023

L'assemblée générale de la Fédération protestante de France, réunie les 26 et 27 janvier 2019 au siège de la Fondation de l'Armée du Salut, a procédé à l'élection quadriennale de son conseil. En voici la nouvelle composition.



COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL

ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE (EPUDF) Emmanuelle Seyboldt Valérie Mitrani Jean-Daniel Roque Isabelle Veillet Philippe Cousson Marie-Christine Michau	UNION DES ÉGLISES PROTESTANTES D'ALSACE ET DE LORRAINE (UEPAL) Christian Albecker Christian Krieger Anne Dehestru Patricia Rohner-Hégé Marc Fritsch Martin Kopp
AUTRES ÉGLISES Ruben de Abreu (UFA) Marc Deroeux (FEEBF) Christiane Enamé (ADFP) Mario Holderbaum (Mission évangélique tzigane) Daniel Naud (ADS) Vincent Miéville (UEEL)	COMMUNAUTÉS, ŒUVRES ET MOUVEMENTS Sœur Christiane (Communautés) Antoine Durrleman (La Cause) Jean Fontanieu (FEP) Geneviève Jacques (Cimade) Valérie Duval-Poujol (Groupe Orsay) Denis Drugeau (JEM)
François Clavairolly Patrick Lagarde	SUPLÉANTS Didier Crouzet (EPUDF) Sophie Herrlé (UEPAL) Philippe Gablin (Autres Eglises) Nadine Marchand (Communautés, œuvres et mouvements)

COMPOSITION DU BUREAU DU CONSEIL

François Clavairolly (EPUDF) **Président**
 Valérie Duval-Poujol (Groupe d'Orsay) **Vice-présidente**
 Christian Albecker (UEPAL) **Vice-président**
 Jean-Daniel Roque (EPUDF) **Secrétaire**
 Patrick Lagarde (UFA) **Trésorier**
 Christiane Enamé (ADFP) **Assesseur**
 Isabelle Veillet (EPUDF) **Assesseur**
 Vincent Mieville (UEEL) **Assesseur**



Valérie Duval-Poujol, vice-présidente



Pasteur Thierry André, chargé de mission pour le lien fédératif.

Mise en œuvre et accompagnement des décisions et des recommandations prises par la FPF

Renforcement du lien fédératif

L'année 2019 a été l'occasion de poursuivre pleinement « le nouvel élan » engagé depuis 2016 autour du renforcement du lien fédératif. À ce titre, la nomination du pasteur Thierry André comme chargé de mission pour le lien fédératif, la préparation du colloque « Les évangéliques de la FPF, vers un nouvel élan ! », la rédaction d'une brochure spécifique aux évangéliques de la FPF ainsi que la réflexion autour de la préparation d'événements pour les pôles en 2022 ont été autant de projets au service de ce renforcement.

► Chargé de mission du lien fédératif

Le pasteur Thierry André a été recruté au poste de chargé de mission du lien fédératif. Il a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2019.

Thierry André est pasteur d'une communauté évangélique charismatique à Cergy-Pontoise, en région parisienne, qu'il a implantée avec son épouse et une petite équipe en 1994. Son Église a rejoint en 2008 la Communion des Églises de l'espace francophone (CEEFF). Thierry André est jusqu'en 2020 président du pôle FPF d'Île de France, il participe depuis plusieurs années à la coordination évangélique de la FPF. Il a pris ses fonctions de chargé de mission pour le lien fédératif au début du mois de septembre 2019. Comme initialement prévu par l'assemblée générale dans son cahier des charges, Thierry André développe le lien fédératif partout en France avec une action particulière dans les pôles qu'il a déjà pu rencontrer et visiter pour réaliser un « diagnostic initial » et lancer son action de développement. La lecture de la Bible ainsi que le soutien aux Églises issues de l'immigration (projet Mosaïc) sont également au cœur de ses préoccupations localement.

Très en lien avec le service des relations avec les Églises chrétiennes dirigé par la pasteure Anne-Laure Danet, mais également avec les aumôneries et la communication, sa mission transversale permet par ailleurs de cimenter les relations entre les services de la FPF. Le projet de préparation d'événements pour les pôles en 2022 sera central dans sa mission.

► **Préparation du colloque « Les évangéliques de la FPF, vers un nouvel élan ! »**

Organiser un événement pour faire connaître les évangéliques de la FPF, renforcer les liens qui unissent les membres de la FPF, valoriser et définir « la famille évangélique de la FPF » et faire parler positivement des évangéliques dans l'espace public... tel était le défi à relever pour l'équipe chargée, par le conseil, de préparer le colloque intitulé « Les évangéliques de la FPF, vers un nouvel élan ! » qui s'est déroulé le 30 novembre 2019 au temple EPUDF de l'Étoile à Paris et qui s'est achevé le soir par une conférence du prix Nobel de la paix, le docteur Denis Mukwegé à l'hôtel de ville de Paris dans une co-invitation entre la FPF et Anne Hidalgo.

Cette équipe à dimension fédérative était sous la direction de Valérie Duval-Poujol, qui était composée de Vincent Miéville, de Jean Raymond Stauffacher, de Philippe Gablin, de Thierry André, d'Anne Laure Danet, de François Clavairoly, de Georges Michel et d'Aude Millet-Lopez. Pendant plusieurs mois ils ont pu tisser un programme permettant de répondre largement aux attentes initiales du projet ; sans doute une première qui appelle d'autres initiatives identiques tant le lien fédératif fut visible et renforcé ce jour-là.

► **Rédaction d'une brochure *Les évangéliques de la FPF***

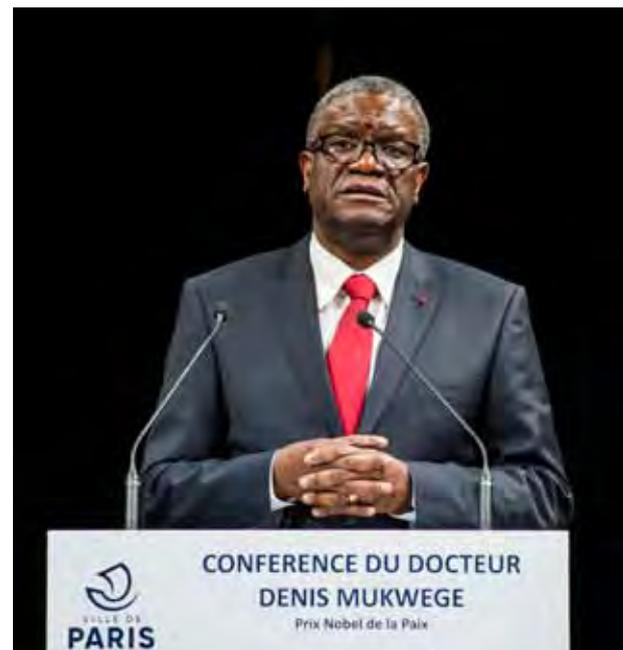
La même équipe que celle du colloque, avec l'aide de Gabriel Golea, a travaillé toute l'année 2019 à la rédaction d'une brochure présentant les évangéliques de la FPF. La publication de ce travail de rédaction est prévue en 2020. Cet outil sera autant un support pour les relations internes avec l'objectif de mieux se connaître pour mieux dialoguer mais aussi une porte d'entrée externe vers une diversité évangélique peu connue du grand public. Les interventions de la journée du colloque du 30 novembre ainsi que le numéro spécial de *Réforme* sur les évangéliques de la FPF permettront d'affiner les contenus. Force est de constater que l'exercice de « se présenter ensemble » avec une telle diversité, tout en étant compréhensible, est ardu mais le travail avance considérablement.

► **Préparation d'événements pour les pôles en 2022**

La dynamique extraordinaire des événements de 2017 organisés par les pôles, et notamment à Lyon, à Bordeaux et à Marseille, a permis de vérifier que l'organisation d'événements locaux par les pôles étaient un facteur d'enrichissement et de développement des relations et du renforcement du lien fédératif. Le conseil a donc



Yvan Carluet, président des ADFP.





Assemblée générale 2019

souhaité promouvoir cette initiative partout dans les pôles en 2022 avec une proposition thématique autour de la lecture commune de la Bible.

Avec deux rencontres annuelles des pôles à la Maison du protestantisme, et une visite de Thierry André à l'ensemble des pôles, la dynamique est largement lancée.

Liste des pôles : Île-de-France, Cévennes, Montélimar, Grenoble, Lyon, Bordeaux, Bretagne, Toulouse, Nice, Marseille, île de la Réunion.

Mise en œuvre des recommandations

▷ Grand débat national

Conformément à la recommandation votée en assemblée générale 2019 relative à l'encouragement des membres de la FPF à participer au Grand débat national, la FEP, la commission Écologie et justice climatique, la commission Droit et liberté religieuse et La Cimade ont publié des liens consultables à la une du site de la FPF. La recommandation a par ailleurs été communiquée largement.

▷ Suivi du projet de réforme de la loi 1905

Le projet de modification de la loi 1905 a été suivi avec vigilance par la commission Droits et libertés religieuses dès l'assemblée générale 2019. Au cours du conseil de mars, les points d'attention avaient été présentés, néanmoins le projet de révision a été d'abord reporté à l'été puis a priori ajourné.

▷ Travail du groupe « Relations internationales »

Le développement des relations internationales ces dernières années a amené en 2018 le conseil à créer un groupe de travail. Ce groupe aborde de manière fédérative les questions internationales. En 2019 plusieurs rencontres ont eu lieu permettant de mesurer la richesse et l'ampleur de ces relations.

Membres du groupe « Relations internationales » : François Clavairoly, Marc Deroeux (FEEB), Basile Zouma (DEFAP), Daniel Naud (ADS), Ruben de Abreu (UFA), Claire Sixt-Gateuille (EPUdF), Christian Seytre (CEEEFE), Pascal Godon (FEP), Etienne Waechter (APA FPF), Jean-Marc Potenti (CEEF), Enno Strobel (UEPAL).

Le groupe « Relations internationales » s'est réuni à quatre reprises en 2019. Il a été reçu le 14 octobre au ministère des Affaires étrangères par le service du Conseiller pour les affaires religieuses, Jean-Christophe Peaucelle, avec la direction Afrique du Nord, la

direction Moyen-Orient et la direction Afrique Océan Indien, afin d'évoquer la situation en Afrique et au Proche Orient.

Trois axes principaux de l'action de ce groupe ont été définis :

1. Le partage d'informations entre membres de la FPF avec leurs partenaires internationaux et la sensibilisation sur les situations des Églises sœurs à l'étranger.
2. La priorisation des relations de la FPF avec des Fédérations ou des conseils d'Églises déjà existants.
3. Le discernement d'actions à envisager en lien avec problématiques propres à la FPF (droits humains, écologie, question des relations entre le politique, l'espace publique et le religieux).



Marche des jeunes pour le climat, le 20 septembre 2019 à Paris.

Historique du DU Aumôniers

En 2013, sous l'impulsion de Frédéric Rognon, professeur de philosophie à l'université de Strasbourg et président de la Commission Justice Aumônerie des prisons de la FPF, nous avons intensifié la formation initiale des aumôniers de prison en leur permettant d'intégrer le DU « Visite, écoute et accompagnement » de la faculté de théologie de Strasbourg en insérant, dans ce DU, une option « milieu carcéral ». La base théologique, biblique, relation d'aide était commune avec les autres étudiants et nous avons rajouté des cours spécifiques : violences et conflits, victimes et coupables : l'impossible restauration, la vie spirituelle et l'aumônier de prison, péché et grâce, psychiatrie en prison, le parcours judiciaire du détenu... Cette formation était répartie sur deux semaines en présence, l'une en octobre et l'autre en juin, cette dernière semaine était également celle des examens. Ce DU comptait 72 heures de formation dans le tronc commun et 22 heures pour la spécialité « prison ». Les cours qui n'étaient pas dispensés en présence l'étaient par un support internet.

Après les terribles attentats de 2015, Manuel Valls, alors Premier ministre, demande que les aumôniers de prison soient acteurs dans la lutte contre la radicalisation en prison. Le gouvernement augmente l'enveloppe budgétaire de l'aumônerie musulmane en espérant accroître sensiblement le nombre d'aumôniers dans les établissements pénitentiaires. Parallèlement, le ministère de l'Intérieur travaille sur un décret qui viserait à rendre obligatoire l'obtention d'un diplôme pour tous les aumôniers qui travaillent dans l'espace public : prisons, hôpitaux, armées, ce diplôme ayant pour but d'enseigner à tous les aumôniers les principes fondamentaux de la laïcité. Les aumôniers nationaux des différents cultes et des

différentes aumôneries sont consultés par leur ministère de tutelle pour travailler sur le décret et en particulier sur le contenu de ce diplôme. L'aumônerie protestante reconnaît la pertinence d'une demande de formation mais souhaite que le nombre d'heures des matières qui concernent en propre l'activité de l'aumônier soit au moins égal au nombre d'heures des matières juridiques sur le droit des cultes et les principes de laïcité. Le 3 mai 2017 le décret est signé et obligation est faite à tous les aumôniers d'obtenir un diplôme « civil et civique ». Une seule concession est faite : seuls les futurs aumôniers rémunérés seront soumis à cette obligation.

La FPF décide alors d'étendre le DU initialement créé à la faculté de Strasbourg à tous les aumôniers de son ressort de faire valider ce diplôme par le ministère de l'Intérieur. L'agrément sera donné au mois d'août 2019 pour 5 ans à compter de cette année universitaire 2019-2020. Au terme d'un long parcours les trois aumôneries de la FPF peuvent maintenant se prévaloir de l'existence d'un diplôme « civil, civique, théologique et pratique » pour la formation de ses aumôniers.

L'enjeu de ce diplôme est le suivant :

- Permettre une formation fédérative à tous les aumôniers de la FPF. L'université de Strasbourg accueille tous les futurs aumôniers, quelle que soit leur origine ecclésiale, quel que soit leur parcours scolaire ou universitaire. Cette formation est ainsi une occasion d'éprouver le lien fédératif.
- S'ouvrir aux juifs et aux musulmans : ce diplôme est depuis peu coordonné également par la faculté de théologie catholique et des aumôniers catholiques commencent à être formés dans ce cadre et nous espérons, à terme, pouvoir ouvrir ce diplôme aux juifs et aux musulmans.
- Stimuler l'interreligieux : nous espérons que cela permettra de stimuler la recherche théologique inter-religieuse pour ce qui concerne les aumôneries.

La Faculté de théologie protestante de Montpellier a un projet d'ouvrir un « DU aumônerie ». Le conseil veillera le moment venu à l'articulation avec celui de Strasbourg.

Actions du conseil en 2019 selon ses prérogatives et l'actualité

▷ Agrément du « DU Aumôniers », université de Strasbourg

Une formation protestante complète intitulée « DU Aumôniers. Formation civile et civique, théologique et pratique » a été agréée en 2019 (arrêté du 7 août 2019 du ministère de l'Intérieur). Destinée à toutes les aumôneries elle est ouverte à tous les cultes.

▷ États généraux de la bioéthique et autres contributions sociétales et éthiques

La commission Éthique et Société de la FPF a présenté au conseil plusieurs textes pour contribuer à la réflexion éthique et notamment dans le cadre des états généraux de la bioéthique au cours de l'année 2019, le texte sur la conservation des embryons a été validé au conseil de juin.

Le président de la FPF a été auditionné à deux reprises par l'Assemblée nationale pour une contribution des cultes à ce sujet ; les travaux de la commission notamment concernant la PMA et la GPA produits en 2018 ont été utiles pour structurer une parole protestante. La FPF a également été auditionnée au Sénat à deux reprises sur d'autres sujets :

- au sujet des abus sexuels sur les mineurs, audition à laquelle François Clavairoly a participé accompagné par Nadine Marchand, présidente de la commission Jeunesse ;
- au sujet des violences au sein des couples, audition à laquelle François Clavairoly a participé accompagné par Valérie Duval-Poujol, vice-présidente de la FPF et spécialisée dans cette question.

Au sujet du Service national universel (SNU), François Clavairoly et Samuel Gerber se sont entretenus à deux reprises : d'une part avec Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et d'autre part avec Fanny Anor, directrice de son cabinet.



Rentrée du DU Aumônier, université de Strasbourg



Audition au Sénat



▷ **Renouvellement des commissions et refonte des cahiers des charges des commissions**

Le conseil a travaillé en 2019 à la recomposition des commissions du conseil et d'accompagnement des services. Respectant le principe de représentativité de la diversité et l'équilibre entre les membres, ces nouvelles commissions ont été validées dans leur composition au conseil de juin.

Suivant une trame commune, l'ensemble des cahiers des charges des commissions a été réactualisé et rédigé, et fera l'objet d'une publication interne. Les cahiers des charges des responsables de service ont également été rédigés selon une trame commune et réactualisés.

▷ **Radio et Communication : naissance d'un nouveau service**

Le conseil de la Fédération a particulièrement travaillé au cours des séances de mars et de juin à une réflexion sur une réorganisation des services Communication et Radio, vers une fusion des deux services. Cette réflexion a semblé nécessaire au regard de trois constats :

- la transversalité déjà vécue des missions de ces deux services au niveau éditorial ;
- le défaut en termes de ressources humaines et en termes financiers dans les deux services ;
- le réel intérêt à une coordination plus homogène de ces services mis en relief par l'audit stratégique en communication mené en 2016 et désormais mis en œuvre.

Après deux séances de conseil en mars et en juin, le conseil a validé la composition de ce nouveau service et son organigramme → [Annexe 1](#) avec une stratégie éditoriale commune sur des supports différents : la radio, les réseaux sociaux, internet. Le *Service protestant* sur France Culture s'inscrit néanmoins dans un pôle identifié et distinct avec un producteur délégué et un groupe de suivi spécifique de l'émission auquel le responsable de service participe. La commission d'accompagnement du service rassemble depuis juin des communicants et des spécialistes de la radio.

Le service Communication a commencé à travailler dans sa nouvelle composition dès septembre 2019. L'embauche d'un chargé de communication éditoriale pour accompagner l'ensemble des publications de manière cohérente est en cours. Benjamin Bories a pris le poste de producteur délégué pour le *Service protestant* sur France Culture. Il est également chargé de l'animation de la plateforme protestante des radios locales et a su mener à terme



Service Communication

Nouveau logo du service Communication

Plateforme protestante des radios locales. Bruxelles, 11 décembre.





Rencontre des présidents et trésoriers
des institutions membres de la FPF.

avec le service Communication le projet de la plateforme en direct du Parlement européen à Bruxelles sur le thème des migrations.

▷ **De nouveaux outils web : site internet et système d'information interne**

Le système Assoconnect a été lancé donnant naissance aux différents intranets, à la base de données commune ainsi qu'au lancement au premier trimestre 2020 d'une nouvelle formule du site internet www.protestants.org. Un site allégé, plus lisible et davantage enrichi par des contenus audiovisuels.

Les pôles de la FPF auront leur déclinaison de ce site en sous-sites avec autant de fonctionnalités. La déclinaison se fera au courant du premier trimestre 2020.

▷ **Égalité dans la représentation : pour une participation plus égale des deux sexes aux instances de la fédération**

Lors de sa séance du 7 juin 2019, au moment de se prononcer sur la composition des commissions pour la nouvelle période quadriennale, le conseil a constaté le nombre insuffisant de femmes proposées. Il a demandé que soit inscrit dans les textes de référence de la fédération le principe d'une participation au moins égale à 40 % des membres de chaque sexe pour toutes ses instances. Une telle ambition nécessitait une modification des textes de référence qui fera l'objet d'une décision lors de l'AG 2020. → [Document de travail 1](#)
Règlement intérieur, statuts, charte. → [Annexe 2](#)

▷ **Rencontres avec les présidents et trésoriers des institutions membres de la FPF**

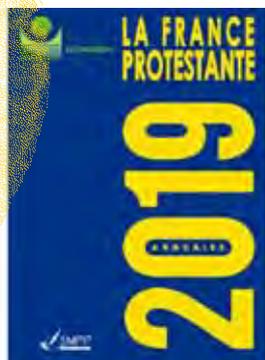
À l'initiative du conseil de la FPF se sont tenues en mars et en novembre de cette année deux rencontres annuelles entre le président, le trésorier, le secrétaire du conseil, le secrétaire général et les responsables de services de la FPF avec les présidents et trésoriers des institutions membres.

Ces réunions favorisent le lien fédératif par une meilleure connaissance mutuelle et un échange réciproque de nouvelles et d'informations. Les principaux sujets traités ont été les grands enjeux financiers pour les futurs exercices comptables, visant un rééquilibrage des ressources entre l'ensemble luthéro-réformé et les autres Églises pour le 1^{er} collège. De nouvelles perspectives se dessinent (se rapporter au Rapport financier).



François Clavairoly, déclaration de la CRCF contre l'anti-sémisme, 19 février 2019.

Relation avec les médias.
Incendie à Notre Dame de Paris.



La question du nouveau plan comptable 2020 et de la valorisation du bénévolat a ouvert un consensus sur la non prise en compte de la valorisation du bénévolat pour les associations culturelles et la FPF. → [Nouveau plan comptable pour les associations au 1^{er} janvier 2020](#)

▷ Parole publique de la FPF

À l'initiative du conseil de la FPF, la question large de la parole publique de la FPF a été posée et plus précisément celle du président de la Fédération.

La Fédération ouvre donc un chantier de réflexion à ce sujet : quelle parole publique, sur quels sujets, quelle prise de parole publique dans les pôles, comment distinguer parole personnelle et parole fédérative ? Tant de questions qui permettront cette réflexion qui sera poursuivie en 2020.

▷ Annuaire de la France protestante et RGPD

Le règlement n° 2016/679, dit Règlement général sur la protection des données (RGPD), est le règlement de la communauté européenne, c'est le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel.

L'ensemble de ces dispositions est applicable depuis le 24 mai 2018 sur l'ensemble des États membres et pour tous les États hors CEE en relations avec l'un d'eux.

La question du consentement personnel affirmé de la personne, la finalité de collecte des données, la durée, l'accessibilité, la possibilité radiation sur demande et les moyens sécuritaires de conservations restent les principaux éléments de mise en œuvre du RGPD.

Depuis 18 mois la FPF a entrepris une mise aux normes de ses pratiques quant au traitement des données collectées. Concernant l'*Annuaire de la France protestante*, cette démarche a ouvert une réflexion de fond sur l'ensemble des flux entre la FPF, ses membres, l'éditeur et l'imprimeur, chacun étant selon le RGPD, tour à tour « responsable de traitement ou sous-traitant », avec les mêmes obligations et les mêmes devoirs.

L'*Annuaire de la France protestante* sera édité en mars 2020 dans une édition plus épurée de toutes les données personnelles dont les institutions membres de la FPF n'auraient pas obtenu le consentement. Le projet d'un annuaire numérique verra le jour avec une mise service fin 2020, la version papier sera conservée plusieurs années.

▷ **Nominations, responsables de service**

Le pasteur Thierry André (CEEF) a été nommé au nouveau poste de Chargé de mission lien fédératif, pour une prise de fonction le 1^{er} septembre 2019

Le pasteur Victor Adzra (EPUdF) a été nommé au poste d'aumônier national des établissements sanitaires et médicaux sociaux pour une prise de fonction le 1^{er} novembre 2019 succédant à la pasteure Isabelle Meyckuchel (EPUdF).

▷ **Nominations internes et représentations extérieures**

Au cours de ses séances, le conseil de la Fédération a nommé :

Conseil de mars 2019 :

- les membres du conseil à la commission de nomination et d'évaluation : Philippe Cousson, Ruben de Abreu, Georges Michel, François Clavairoly ;

Suppléants : Emmanuelle Seyboldt, Antoine Durrleman.

- les membres du conseil à la commission de réexamen : Jean Fontanieu, Marc Deroeud, Daniel Naud, Anne Dehestru, Mario Holderbaum, Patricia Rohner-Hégé, Marie-Christine Michau ;
- Suppléants : Denis Dugeau, Marc Fritsch, Mario Holderbaum, Geneviève Jacques, Christiane Jouve, Martin Kopp, Valérie Mitrani.

Conseil de juin 2019 :

- François Clavairoly comme représentant de la FPF à l'assemblée générale de La Cimade
- les membres de toutes les commissions du conseil et d'accompagnement des services

Conseil d'octobre 2019 :

- Serge Wuthrich président de la commission des relations avec le judaïsme à partir du 1^{er} janvier 2020
- le major Bernard Fournel, à la commission SREC
- Jean Daniel Roque et François Clavairoly comme représentants du conseil au sein de la future fondation individualisée Liban

Bureau de décembre 2019 :

- nouvelle équipe de dialogue pour l'Église Extravagance (la Réunion et métropole) : Ivan Carluer, Eric Hung Knan, (président du pôle FPF de la Réunion), le pasteur Christophe Cousinié (EPUdF) et Georges Michel.



Le pasteur Vincent Miéville (UEEL), président de la Coordination évangélique de la FPF.

Benjamin Bories, responsable éditorial du *Service protestant* sur France Culture.



▷ Recrutements du personnel

Benjamin Bories a été recruté au 1^{er} septembre 2019 au poste de responsable éditorial du *Service protestant* sur France Culture et responsable de l'animation de la plateforme protestante des radios locale au sein du service Communication de la FPF.

Mihaja Randrianarijery a rejoint le service Communication en juin pour une mission de 6 mois jusqu'au 31 décembre afin de prendre en charge le projet de mise place des intranets et le suivi du lancement du site internet.

Gaëtan Landes a été recruté au poste de chargé de communication éditoriale, en décembre 2019 et a rejoint le service Communication en janvier 2020.



Pasteur Victor Adzra, aumônier national AESMS.

▷ Un nouvel aumônier national pour l'Aumônerie des établissements sanitaires et médico-sociaux

Le pasteur Victor Adzra a été nommé responsable national de l'AESMS en juillet 2019. Il a pris ses fonctions le 1^{er} novembre.

Pasteur de l'Église protestante unie de France depuis 2004, Victor Adzra est d'origine togolaise ; il a d'ailleurs d'abord été pasteur au Togo au sein de l'Église évangélique presbytérienne du Togo. À partir de 2004, il est pasteur de la paroisse de Charenton (ERF) puis d'Ermont Taverny (EPUdF). C'est en 2016 qu'il devient aumônier du culte protestant à l'hôpital Avicenne à Bobigny et à l'hôpital Paul Brousse de Villejuif. Son parcours et son profil témoignent d'une grande ouverture interculturelle et d'un fort intérêt à l'accompagnement des personnes et à la médiation qui lui permettent d'être en adéquation totale avec ses nouvelles fonctions. Il souhaite poursuivre le travail engagé par sa prédécesseure Isabelle Meyckuchel, de structuration d'une aumônerie plus forte, plus fédérative et en accord avec l'organisation territoriale régionale de la santé.

Le conseil exprime sa grande reconnaissance à la pasteure Isabelle Meyckuchel qui a occupé ce ministère pendant 8 ans et a permis par son travail d'orfèvre la construction pas à pas de ce service d'aumônerie fédératif. Il lui souhaite bonne route dans son nouveau ministère, au plus près des plus vulnérables, de retour sur le terrain comme aumônier des établissements sanitaires et médico-sociaux, poste qu'elle souhaitait vivement reprendre.



Commission AESMS.

Demandes d'adhésion

Les équipes de dialogue nommées par le conseil de la FPF ont conduit l'instruction, le dialogue et le suivi des demandes d'adhésion.

Demandes d'adhésion :

- fin de probation :
 - présentation à l'assemblée générale de la candidature en vue de l'admission comme membres du second collège des associations APATZI et Empreinte formation. → [Document de travail 2 et 3](#)
 - présentation à l'assemblée générale de la candidature en vue de l'admission comme membre du second collège associé de la communauté Goshen, après deux années de probation. → [Document de travail 4](#)
- Passage du collège Églises associées au 1^{er} collège :
 - Présentation à l'assemblée générale de l'admission dans le 1^{er} collège des Églises de la CEEFE quittant ainsi le collège des Églises associées. → [Document de travail 5](#)

Nouvelles demandes d'adhésion :

- Entrée en probation :
 - l'association ADRA France a formulé une demande d'adhésion comme membre de la FPF au titre du second collège des communautés, œuvres et mouvements avec deux années de probation. → [Document de travail 6](#)
- Entrée comme membre de la FPF bénéficiant d'une procédure simplifiée :
 - pour mémoire la communauté des diaconesses de Reuilly est membre des Communautés de la FPF depuis les années 60 et contribue financièrement à cette dernière. La Fondation Diaconesses de Reuilly a formulé une demande d'adhésion au second collège dans le cadre d'une procédure simplifiée qui est approuvée par le conseil de la FPF et présentée à l'assemblée générale. → [Document de travail 7](#)

Année 2019

Focus sur les grands moments

PARCOUREZ EN
UN COUP D'ŒIL
LES GRANDS
MOMENTS DE
L'ANNÉE 2019

Vœux 2019 de la FPF en présence du ministre de l'Intérieur et des cultes

La cérémonie des vœux 2019 de la FPF s'est tenue à la Maison du protestantisme en présence du ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner.

Rassemblant plus de 2000 invités : membres partenaires, responsables religieux et politiques, journalistes, cette cérémonie 2019 a permis au protestantisme français via les discours de François Clavairoly et d'Antoine Durrleman (président du CASP et de la Fondation La Cause) d'alerter le ministre sur des sujets qui préoccupent les membres de la FPF (précarité, exclusion notamment) et d'annoncer les grandes orientations de la fédération pour l'année 2019.

Assemblée générale 2019, en fraternité avec la Nouvelle Calédonie !

L'assemblée Générale de la FPF 2019 a été l'occasion d'accueillir les présidents des Églises sœurs de Nouvelle Calédonie. Cette délégation représentait une belle diversité confessionnelle et a pu témoigner au cours d'une semaine de présence en France de la situation en Nouvelle Calédonie et de la réalité de leurs relations intra protestantes sur l'île. Après un beau témoignage lors de l'assemblée générale, la délégation a participé au tournage d'une émission de *Présence protestante (Place des protestants)* ainsi que d'une émission du *Service protestant* sur France Culture dédiée à leur visite. Une soirée table ronde à la Maison du protestantisme a également été organisée afin de permettre à un public plus large de rencontrer ces responsables d'Églises.



Cérémonie des vœux de la FPF, en présence du ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner.

« Les évangéliques de la FPF, vers un nouvel élan ! » Un colloque historique, une soirée mémorable

Plus de 200 participants ont assisté au colloque organisé par la Fédération protestante de France, le 30 novembre 2019 : « Les évangéliques de la FPF, vers un nouvel élan ! » 450 personnes sont venues écouter la conférence donnée par le docteur Denis Mukwege, prix Nobel de la paix 2018 à la mairie de Paris.

Cet évènement, accueilli par la paroisse de l'Église protestante unie de l'Étoile, à Paris, a permis de mieux connaître la diversité des Églises et œuvres évangéliques de la Fédération protestante de France, leurs histoires, leurs engagements aujourd'hui. Une journée placée sous le signe de la fraternité pour témoigner ensemble de l'Évangile, réfléchir au lien fédératif qui les unit et partager la richesse des courants des réformes protestantes.

La soirée Grand Témoin à l'hôtel de ville de Paris était consacrée au remarquable engagement du docteur Denis Mukwege, prix Nobel de la paix 2018, qui a témoigné sur le thème « Convictions et engagements d'un homme dans les détresses de l'humanité ».

L'ensemble de ce colloque est à découvrir dans son intégralité en vidéos sur www.protestants.org

11 décembre 2019 : un grand moment pour la plateforme protestante des radios qui émettait en direct du Parlement européen de Bruxelles avec 4 heures d'émissions sur le thème des migrations.

Le 11 décembre 2019, la plateforme protestante des radios locales proposait en direct du Parlement européen de Bruxelles un programme radiophonique pour le moins original : 4 heures d'émissions radio en direct et filmées en Facebook live, au cœur de l'institution européenne sur le thème des migrations. Ce sujet n'avait pas été choisi au hasard, c'était le point d'orgue d'une année d'émissions sur cette même thématique des migrations en amont de la Journée internationale des migrants du 18 décembre, thématique à laquelle la plateforme avait contribué avec plus de 30 émissions toute l'année 2019 partagées dans le réseau des radios protestantes (émissions à retrouver à la une de www.protestants.org)

Le concept éditorial était le suivant : pour chaque heure de direct : 3 invités : une personnalité protestante, un journaliste, un parlementaire avec 4 grandes plages d'émissions.

La qualité des intervenants, leur diversité a permis un réel débat et le fait d'émettre au cœur du Parlement européen avec des moyens



Colloque « Les évangéliques de la FPF, vers un nouvel élan ! », temple de l'Étoile, Paris



Denis Mukwegé, François Clavairoly, Anne Hidalgo.

techniques hors pairs a amené à une belle visibilité du travail de la plateforme.

Le service Communication a pu tester sa nouvelle composition et notamment travailler de concert à la fois à la qualité éditoriale mais aussi à la promotion et à la visibilité de ces émissions radiophoniques. L'ensemble des émissions et des interviews est toujours accessible en vidéo sur www.protestants.org

Les Rendez-vous de la pensée protestante, une association, un projet innovant et enthousiasmant

En 2019, l'association Les Rendez-vous de la pensée protestante a vu le jour. Une association ayant pour objectifs principaux de stimuler et d'encourager le débat théologique au sein du protestantisme français, de permettre l'émergence de la pensée protestante et le développement d'un réseau de théologiens adossé à l'ensemble des facultés de théologie protestantes. L'objectif enfin était de rendre audible une parole protestante dans l'espace public en offrant l'occasion d'une élaboration originale et les moyens de diffusion de cette pensée théologique renouvelée permettant de développer sa visibilité.

Le premier Rendez-vous s'est tenu les 29 et 30 juin 2019. Durant deux journées les théologiens venus de toutes ces facultés ont pu débattre sur le thème « Le XXI^e siècle sera théologique ! » Le 29 juin, une soirée publique interreligieuse avait également lieu autour du même thème. Les prochains Rendez-vous de la pensée protestante se tiendront les 26 et 27 juin 2020 à la Faculté libre de théologie évangélique de Vaux-sur-Seine avec pour thème « L'autorité des Écritures pour aujourd'hui – Enjeux et Perspectives »

Retrouvez l'intégralité des informations et modalités d'inscription sur www.les-rendez-vous.fr



Soirée publique inter-religieuse du 29 juin.

Daniel Naud et Georges Michel reçoivent la médaille de l'ordre national du Mérite

Le 8 mars 2019, Édouard Philippe, Premier ministre remettait au président de la Fondation de l'Armée du Salut le colonel Daniel Naud, et au pasteur Georges Michel, secrétaire général de la FPF, à Maignon les insignes de Chevalier dans l'ordre national du Mérite. La Fédération protestante de France est heureuse de voir honorées deux personnalités évangéliques.

La commission Jeunesse publie l'AME !

L'été 2019 aura été l'aboutissement d'un travail colossal mené depuis plusieurs années par la commission Jeunesse de la FPF avec la publication de l'ouvrage *l'AME : L'Accueil des mineurs en Église*.

Parce qu'organiser un séjour, même de courte durée, pour des mineurs ne s'improvise pas et doit répondre à une législation de plus en plus précise et que l'accueil de mineurs en Église ou dans des mouvements à caractère confessionnel ne fait pas exception à cette règle, il est apparu nécessaire à la commission Jeunesse de la Fédération protestante de France de rédiger un outil composé de 26 fiches pratiques qui couvrent tous les aspects d'un séjour pour mineurs.

Ces fiches réaffirment les convictions et valeurs éducatives, pédagogiques et spirituelles du protestantisme. Elles rappellent le cadre de la loi comme point de départ des réflexions de mises en application dans les lieux d'Église ou proche de l'Église, y compris hors déclaration d'un Accueil collectif de mineurs.

Tous les responsables de séjour disposent ainsi de repères législatifs précis et de précieux conseils d'organisation. Ils peuvent vérifier que leurs pratiques sont correctes (ou les mettre en conformité) et vivre plus sereinement l'accueil des mineurs.

La commission Jeunesse de la Fédération protestante de France s'engage à maintenir ces fiches à jour en fonction de l'évolution de la réglementation.

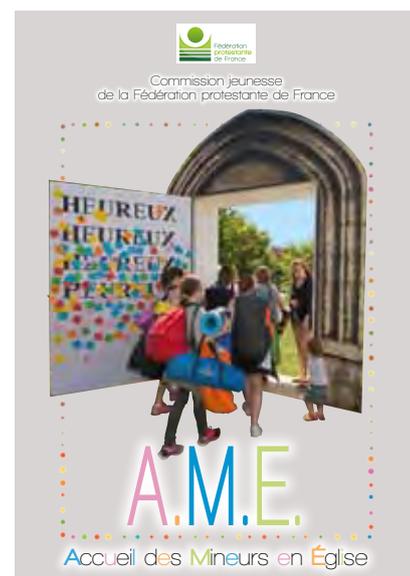
Cet ouvrage a largement été diffusé au cours de l'été 2019 et doit déjà être ré-imprimé par l'éditeur.

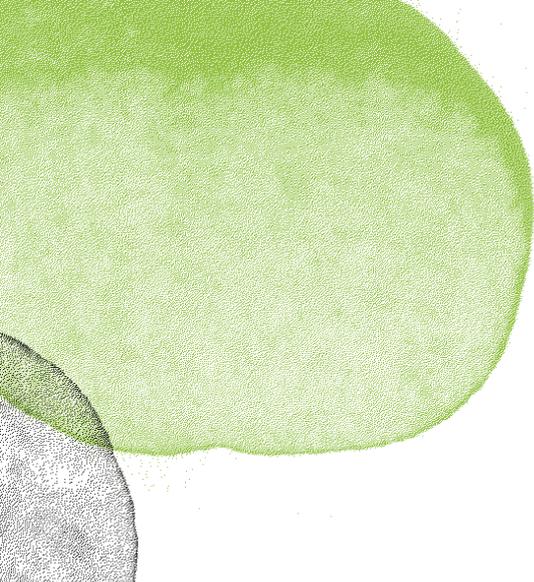
Publié aux éditions Olivétan - Prix : 15 €

Projets éditoriaux

À noter en 2019 la parution de trois ouvrages de la collection FPF aux éditions Olivétan :

- Les actes du colloque de 2017 à la mairie de Paris « Protestantismes, convictions et engagements » - sous la direction du professeur Patrick Cabanel.
- *L'AME, Accueil des mineurs en Église* : commission jeunesse FPF.
- *Passages d'une Église à l'autre* : commission Relations œcuméniques, service Relations avec les Églises chrétiennes.





Couloirs humanitaires, FEP

ZOOM : les grandes orientations

Couloirs humanitaires : pour un accueil sécurisé et digne des réfugiés d'Irak et de Syrie en provenance du Liban

Signé en mars 2017, le protocole d'accueil « Couloirs humanitaires » a suivi son cours en 2018 puis 2019 et est arrivé à son terme des 500 personnes accueillies en France depuis la signature dont la moitié par la plateforme d'accueil de la Fédération de l'entraide protestante (FEP). Pour mémoire, ce projet œcuménique mené en partenariat avec la Communauté Sant'Egidio, la Fédération protestante de France, la Conférence des évêques de France, le Secours Catholique – Caritas France et la Fédération de l'entraide protestante (FEP) avait pour objectif l'accueil, sur 18 mois, de 500 personnes réfugiées d'Irak et de Syrie sélectionnées selon les critères de haute vulnérabilité de l'ONU et se trouvant dans les camps au Liban. Ces personnes bénéficiant ensuite d'un accompagnement sur place dans leur démarches de visa, d'un voyage jusqu'en France sécurisé par avion assuré par Air France et d'un accueil en France côté protestantisme dans le réseau de la FEP et de ses partenaires. Le travail remarquable de la plateforme d'accueil de la FEP dans ce dispositif complexe est à saluer particulièrement. Les pouvoirs publics ont également salué au cours de diverses réunions la qualité de ce dispositif d'accueil. Une plaquette qui analyse l'ensemble du dispositif et valorise sa pertinence a été réalisée en 2019 par les partenaires et envoyée à l'ensemble des députés, sénateurs et maires des grandes villes afin de les sensibiliser à la question et de promouvoir un accueil digne des réfugiés en France.



Le label Église verte, pour la conversion écologique des communautés. Une deuxième année d'existence très prometteuse !

Lancé en 2017, le label Église verte permet aux institutions chrétiennes en France de se doter d'un outil clé pour la conversion écologique des communautés. Basé sur le site : www.egliseverte.org et un réseau, il offre un outil bienveillant et facilitateur qui accompagne la mise en route ou l'approfondissement de l'action. Durant cette deuxième année d'existence, Église verte a encore une fois dépassé les espérances. On compte 410 communautés engagées dans le processus à ce jour, dont 107 sont protestantes (soit 26 %).



La commission Écologie et justice climatique de la FPF voit une vraie dynamique sur le terrain, même si la mobilisation est hétérogène selon les lieux et les courants. La commission Écologie et justice climatique de la FPF s'est beaucoup investie en 2019 sur la promotion du label et notamment au travers de nombreuses conférences données dans les paroisses à ce sujet ainsi que via l'exposition.

Solidarité Protestante, une marque à promouvoir et à solliciter !

Solidarité Protestante est une plateforme au sein de la Fondation du protestantisme sollicitée pour mobiliser, sensibiliser et récolter des fonds afin de manifester l'action solidaire du monde protestant dans des situations d'urgence ou de crises internationales.

Au sein de la Fondation du protestantisme, le comité de cette plateforme est composé : d'institutions et d'ONGs expertes en aide humanitaire d'urgence et de crise : la Fédération protestante de France (FPF), la Fédération de l'entraide protestante (FEP) et le DEFAP – Service protestant de mission, Medair, ADRA, le SEL.

Pour chaque situation, les opérateurs sont choisis en fonction de l'analyse faite et des demandes parvenues. www.solidariteprotestante.org, une marque à promouvoir ou à interpeller au sein du protestantisme en cas de crise ou d'urgence !

En 2019 une campagne de communication incluant un film en motion design pour promouvoir ce dispositif a été réalisée. Cette promotion sera faite en 2020 avec une première diffusion de cette vidéo au cours de l'assemblée générale de 2020. Cette campagne vise à faire connaître le dispositif dans les paroisses, auprès de donateurs potentiels et auprès des opérateurs de terrain afin qu'ils puissent saisir Solidarité Protestante lorsque les situations s'y prêtent.

FONDATION DU PROTESTANTISME



Action réfugiés, Liban – MEDAIR

Extrait de l'agenda

DU PRÉSIDENT FRANÇOIS CLAVAIROLY

Janvier

- 7 Bureau de la FPF Paris
- 9 Cérémonie d'hommage aux victimes de l'Hyper cacher Paris
- 17 Cérémonie des vœux de la Ville de Paris
- 18 – 19 Conférence « Dieu et César : quelle citoyenneté œcuménique en France et en Europe ? », Semaine de prière pour l'unité Montauban
- 20 Colloque « La République, les Religions et le vivre ensemble – Réalité ou illusion ? » CEDER, Ris-Orangis
- 23 Cérémonie des vœux de la FPF en présence de Christophe Castaner Paris
- 26 – 29 AG de la FPF, accueil des représentants des Églises protestantes de Nouvelle-Calédonie Paris
- 29 Cérémonie des vœux du pôle Cévennes Anduze

Février

- 6 Bureau du CECEF Paris
- 9 Rencontre avec les étudiants de l'IHEMR Paris
- 14 Audition au Sénat : signalement infractions sexuelles sur les mineurs Paris
- 20 Dîner du CRIF Paris
- 21 Bureau de la Fondation du protestantisme Paris
- 22 Bureau de la FPF Paris

Mars

- 8 Ordre national du mérite au colonel Daniel Naud et à Georges Michel Hôtel de Matignon
- 8 – 9 Conseil de la FPF Paris
- 12 Prière œcuménique à l'ISEO Paris
- 15 Rencontre du département des communautés Le Hohrodberg
- 19 Rencontre des pôles de la FPF Paris
- 20 Première rencontre nationale des présidents et trésoriers de la FPF Paris
- 21 Conseil de la Fondation du protestantisme Paris
- 23 Assemblée générale de La Cimade Paris
- 29 Conseil du DEFAP Paris
- 30 Assemblée générale du DEFAP Paris

2019

Avril

- 3 Conseil d'orientation de l'IHEMR Paris
- 5 Accueil des réfugiés à Roissy Paris
- 6 Journée des conseillers presbytéraux EPUdF Région Ouest Angers
- 10 Rencontre avec l'Église presbytérienne du Cameroun Paris
- 11 Rencontre avec le père Twal, patriarcat latin de Jérusalem Paris
- 15 Rencontre avec le président du Sénat, loi 1905 Paris
- 16 Conférence « Juifs, chrétiens musulmans, avons-nous le même Dieu ? » Temple de Maguelone, Montpellier
- 29 Remise des diplômes Emouna3 Sciences Po, Paris

Mai

- 1^{er} Cérémonie Yom Hashoah Mémorial de la Shoah, Paris
- 7 Soirée Aretha Franklin FPF, Paris
- 9 Bureau de la FPF Paris
- 10 – 12 Rencontre avec le président du *Supreme Council* et les protestants du Liban, Beyrouth
- 14 Table ronde « Les protestants et l'Europe » Ambassade d'Allemagne, Paris
- 15 Assemblée du CECEF Paris
- 21 – 24 Jury œcuménique au Festival de Cannes
- 27 CRCF, reconnaissance à Mgr Pontier Paris
- 28 Iftar du CFCM Paris
- 29 Rencontre avec l'Ambassadeur d'Iran, défense Église de Tabriz Paris
- 30 – 1^{er} Synode de l'EPUdF Grenoble

Juin

- 7 Conseil de la FPF Paris
- 12 Dialogue interreligieux Maison rurale, Kutzenhausen
- 13 Conseil de la Fondation du protestantisme Paris
- 19 Rencontre avec le chef du Bureau central des cultes, Arnaud Schaumasse, loi 1905 Paris
- 21 Assemblée générale de l'IPT Paris
- 21 – 22 Assemblée générale de La Cimade Paris
- 24 Rencontre avec l'ambassadeur de Hongrie Paris
- 26 Inauguration du restaurant du Centre du Lazaret Sète
- 27 Rencontre internationale WCC-IJCIC Paris
- 27 Accueil des réfugiés à Roissy Paris
- 29 – 30 Premiers Rendez-vous de la pensée protestante Paris

Juillet

- 4 Rencontre avec les représentants de l'Église coréenne Paris

Août

- 25 – 28 Synode des Églises vaudoises et méthodistes Torre Pellice
29 Audition des cultes sur le projet de loi bioéthique Assemblée nationale, Paris

Septembre

- 4 Bureau de la FPF Paris
5 – 6 Réunion de rentrée du staff de la FPF Bordeaux
9 Atelier interreligieux, *Interfaith Alliance* – Patriarcat œcuménique, « Haine dans notre monde, haine dans notre ville » Collège des Bernardins, Paris
10 Conférence pour la Paix de la CEC IPT, Paris
11 Table ronde interreligieuse « Quelle contribution des cultes à l'écologie ? », Semaine de la fraternité Toulouse
12 Rencontre de la CRCF Paris
13 Rencontre avec Clément Rouchouse, nouveau chef du Bureau central des cultes Paris
15 – 16 Rencontre internationale de Sant'Egidio, conférence « *Is racism rising again* » Madrid
17 Conférence internationale pour la paix et la solidarité Fondation de l'islam en France, Paris
19 Bureau de la Fondation du protestantisme Paris
20 Marche pour le climat Paris
22 Hommage pour les victimes de la Shoah Synagogue de la Victoire, Paris
24 Bureau du CECEF Paris
25 Conférence « De la Réforme à la postmodernité : le parcours du protestantisme en Europe » 50 ans de la Fraternité d'Abraham IPT, Paris
26 Journées des aumôneries protestantes françaises Le Lazaret, Sète
28 Conférence « Éducation, laïcité et fait religieux : comment avancer en France » Enghien-les-Bains
30 Service solennel pour Jacques Chirac Saint-Sulpice, Paris

Octobre

- 2 Rencontre avec Maxime Feghouli, nouveau « conseiller cultes » du ministre de l'Intérieur [Paris](#)
- 3 Table ronde interreligieuse, lancement de la Bible nouvelle en français courant [Mairie du 15^e, Paris](#)
- 4 – 5 Conseil de la FPF [Paris](#)
- 8 Hommage aux victimes de l'attaque du 3 octobre [Préfecture de Police de Paris](#)
- 12 Forum œcuménique du CECEF « Les chrétiens et l'accueil de l'autre en Europe » [Temple du Saint-Esprit, Paris](#)
- 14 Réception du groupe international de la FPF par le service du Conseiller pour les affaires religieuses du ministre des Affaires étrangères [Paris](#)
- 15 – 16 Visite à la communauté Goshen [la Ferme de la Chaux](#)
- 17 « La laïcité en question : la fin d'un consensus », cours à l'IPT [Montpellier](#)
- 22 Rencontre avec le père Thierry Magnin, nouveau secrétaire général de la CEF [Paris](#)
- 24 Bureau de la Fondation du protestantisme [Paris](#)
- 29 Rencontre de la CRCF [Paris](#)
- 31 – 1^{er} Pastorale *Foursquare* [Metz](#)

Novembre

- 2 Week-end de travail de la commission climat de la FPF [Orsay](#)
- 7 Bureau de la FPF [Paris](#)
- 13 Assemblée du CECEF [Paris](#)
- 19 Journée des Pôles de la FPF [Paris](#)
- 20 Deuxième rencontre nationale des présidents et trésoriers de la FPF [Paris](#)
- 28 Conseil de la Fondation du protestantisme [Paris](#)
- 30 Colloque « Les Églises évangéliques de la FPF : une histoire et une identité assumées » [Temple de l'Étoile, Paris](#)
- 30 Conférence FPF du docteur Denis Mukwege, prix Nobel de la paix 2018 [Hôtel de ville de Paris](#)

Décembre

- 6 Bureau de la FPF, conseil ajourné [Paris](#)
- 10 – 11 Plateforme des radios protestantes [Parlement européen, Bruxelles](#)
- 12 Table ronde « Entreprise et sacré : débat sur la responsabilité » [Paris](#)

Rapport des services

Télévision 

Communication 

Relations, avec 
les Églises
chrétiennes

Aumonerie 
protestante
aux Armées

Aumônerie des 
établissements
sanitaires et
médico-sociaux

Justice 
Aumônerie
des prisons

Aumônerie
protestante
aux aéroports

Christophe Zimmerlin, responsable du service
Agnès von Kirchbach, présidente du service

Service Télévision

Enjeux du service pour l'année écoulée

Le départ de Laure Baudouin, directrice de l'unité des émissions religieuses de France 2 depuis 14 ans, sera sans doute l'événement symboliquement le plus marquant de l'année. Car, avec l'arrivée de Laurence Bobillier, qui lui succède, début novembre, c'est clairement le chemin du numérique qui se dessine. À trois niveaux :

- Le numérique dans la production, avec la disparition des cassettes et la multiplication des échanges de fichiers vidéo est déjà là (voir plus bas « Travaux salle TV »).
- Le numérique dans l'édition, qu'il passe par France.tv, Salto, Molotov ou autre, arrive – enfin – à grand pas à France Télévisions. Il figure dans la feuille de route de la nouvelle directrice de l'unité et France 2 va lui adjoindre une personne dédiée pour l'accompagner dans cette tâche.
- Reste l'inscription du numérique dans les droits d'exploitation. Il est encore mal défini et c'est précisément pour cela qu'il est indispensable que la FPF s'empare de ce dossier, notamment à travers le protocole d'accord triennal qui la lie à France Télévisions.

Car qui sait si demain, on parlera encore de « télévision » ?

COMPOSITION DU SERVICE

Christophe Zimmerlin, responsable du service, producteur éditorial
Benjamin Bories, délégué à la production (jusqu'au 30 septembre)
Bertille Stennier, assistante de production
Marine Torrente, secrétaire du service

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT

DEPUIS LE 7 JUIN

- Présidente : pasteure Agnès von Kirchbach (EPUdF)
- Représentant du conseil de la FPF : pasteure Valérie Mitrani (EPUdF)
- Membres de la commission : Matthieu Bouton (FEEBF), Jéthro Camille (UFA), Olivier Chamard (FEEBF), pasteur Philippe François (UEPAL), Francis Husson (Agapé), pasteur Vincent Miéville (UEEL)
- Membres de droit : pasteur François Clavairoly, président de la FPF ; pasteur Georges Michel, secrétaire général

Principaux événements pour le service en 2019

Rénovation de la salle TV

Concrètement, dans ce dossier du numérique, l'un des événements marquant de l'année aura été la rénovation complète de la salle TV et l'adaptation de nos outils vidéo. Ainsi, on ne parle plus de cassettes, mais de fichiers, ni de Fedex ou coursiers, mais de *We Transfer* et FTP. VLC, Youtube et Vimeo figurent quotidiennement dans nos « historiques ». D'un budget d'environ 15 000 € (hors réfection de la salle), le renouvellement et l'adaptation du matériel ont été soutenus par les ARTP et la Fondation Bersier. Que ces associations soient ici remerciées.

Départ de Benjamin Bories

L'autre changement important aura été cette année le départ de Benjamin Bories. Après 10 ans passé au service Télévision (sa première expérience professionnelle), Benjamin exprimait depuis de nombreux mois son désir de changement. Une réorientation professionnelle a pendant un temps été envisagée, mais c'est finalement vers le service Communication qu'il a été appelé. Pour nous qui restons, nous sommes bien entendu heureux pour Benjamin et lui souhaitons le meilleur pour l'avenir, là où les chemins du ciel et ceux des hommes se rejoindront. Mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, il reste une place vide de délégué à la production, un poste à pourvoir, du travail à faire, des dossiers dont il faut se saisir. Nous espérons donc que ce poste sera pourvu rapidement.

Le baromètre 2019 de *Présence Protestante*

Rappel

L'analyse de la production audiovisuelle s'intéresse à trois sources de données :

- les moyens financiers alloués à la production des programmes ;
- la diffusion des programmes ;
- les droits d'exploitation des programmes.

La mise en place d'outils d'observation et de mesure des données collectés dans ces trois domaines permet de quantifier les évolutions, de les qualifier, et donc d'agir pour maintenir la qualité des programmes de *Présence Protestante*.

Production

En 2019, le service Télévision a élaboré 53 programmes, dont 46 inédits, qui ont été diffusés sur 53 dates par France 2, ce qui représente 1986 minutes diffusées pour 1808 minutes nouvelles produites ou achetées¹.

Programmation en linéaire et en ligne

Tous ces programmes ont été diffusés dans le cadre des émissions religieuses de France TV, *Les Chemins de la foi*. À l'exception des cultes de l'Ascension et de Noël, ils ont tous été programmés le dimanche matin. Après chaque diffusion, ils ont été mis à disposition sur le site de replay france.tv² et sur protestants.org³.

Depuis 2019, les programmes de flux⁴ sont disponibles en *replay* pendant 30 jours. Les documentaires continuent à ne rester en ligne que 7 jours.

Dès que les droits le permettent, le service Télévision demande à France Télévisions que le *replay* soit dé-géolocalisé. Ainsi, un culte enregistré en

- 1 La minute antenne est l'unité de mesure du coût des programmes (de la grille) d'un diffuseur.
- 2 À noter : sur le site de *replay* de France.tv, derrière le symbole `</>`, situé en haut à droite de la vidéo, se cache un code *embed* permettant d'intégrer facilement la vidéo sur n'importe quel site ou page.
- 3 www.protestants.org/index.php?id=105
- 4 Les programmes de flux sont les cultes, *2019 après Jésus-Christ*, *Place des protestants*, *Variations éthiques*, *La Musicale*, etc. Les documentaires sont des programmes dit « de stock ».

France et mise en ligne sur France.tv peut être visionné à Madagascar, par exemple.

La multidiffusion

France Télévisions et France Télévisions studio achètent généralement les droits des programmes et archives pour 1 à 3 ans et 1 à 3 multidiffusions. Chaque multidiffusion dure sur 30 jours. Après chaque passage le dimanche matin sur France 2, un programme peut donc être rediffusé de nuit ou sur une chaîne de France Télévisions pendant 30 jours sans que cela n'impacte l'achat de droit. 18 programmes de *Présence Protestante* et 9 *Kairos* ont ainsi été rediffusés de nuit en 2019. Et il est possible que certains programmes aient été rediffusés sur les chaînes du groupe France Télévisions comme la chaîne 1^{ère} (réédition régionale des programmes de France Télévisions en Outremer) sans que nous en soyons informés.

Décalage des horaires de diffusion

En 2019, les horaires de diffusion ont été avancés à 2 reprises seulement Le 21 juillet en raison du Tour de France ; le 22 septembre en raison de la Cérémonie du Souvenir.

Annulation de la diffusion

Le décalage horaire des diffusions imposé par les cérémonies du 14 juillet était tel que les producteurs des émissions religieuses ont préféré ne pas mettre de programme à l'antenne. Seule la messe a été maintenue.

Rediffusions

8 programmes proposés ont été des rediffusions en 2019, ce qui représente 14,81 % des diffusions⁵. Le nombre de ces rediffusions est imposé par France.tv studio. Les raisons invoquées sont budgétaires, mais aucun chiffre n'est donné.

Durées

Les 45 programmes de *Présence Protestante* ont eu une durée équivalente de 29 minutes sauf :

- les 4 cultes Eurovision (Pâques, Ascension, Pentecôte et Noël, 60 min) ;
- *La Matinée œcuménique* (20/01/2019, 02 h 30) ;
- *La Matinée interreligieuse* (24/11/2019, 02 h 30) ;

5 Contre 3 en 2012 et 9 en 2013 et 12 en 2018.

- les 3 programmes exceptionnels proposés par *Présence Protestante* et *Le Jour du Seigneur* : *La Musicale 2* (60 min), le documentaire de rentrée *Chrétiens Chlorophylles* et la nouvelle émission *Sur les traces de Jésus* (60 min).

Typologie des programmes

La majorité de la programmation a été constituée de programmes de flux : cultes, *Place des protestants*, *Ma Foi...*, 2019 après *Jésus-Christ*, *Variations éthiques...* Mais 16 documentaires, des programmes dit « de stock⁶ » ont aussi été proposés aux téléspectateurs.

Nouveaux programmes

▷ Pour succéder à *Kairos*

La disparition progressive de *Kairos* a entraîné la création de programmes de deux types : le magazine *Ma Foi...* et trois nouveaux rendez-vous annuels⁷ conjointement proposés par *Présence Protestante* et *Le Jour du Seigneur* :

- *La Musicale* (n°2 diffusé le 23 juin)
- un documentaire sur une grande thématique *Chrétiens Chlorophylles – Garder le jardin* (58 min)
- le nouveau magazine *Sur les traces de Jésus* (29/12/2019)⁸

▷ *Ma Foi...*

Le nouveau magazine *Ma Foi...* est conçu pour être une porte d'entrée vers la foi et pour rencontrer un public qui ne s'arrête habituellement pas sur les émissions religieuses. Il est, par exemple, destiné à un public habitué aux vidéos en ligne.

La mise en production de cette émission dans le contexte France TV / France.tv Studio a été complexe. Nous avons dû travailler sans filet et tâtonnons encore un peu. Mais le format est très prometteur et a permis en 2019 des moments fort de télévision.

6 Contrairement aux programmes dit « de flux », les programmes « de stock » peuvent être rediffusés sans que leur intérêt ne s'altère. Cette distinction entre les programmes a des conséquences sur leur financement, sur les achats de droits, sur la façon de les tourner, de les produire, etc.

7 À noter : le 19 avril 2020, un 4^e rendez-vous commun sera proposé : *En paroles et en actes*.

8 *Sur les traces de Jésus* est en cours de réalisation à l'heure où nous écrivons ce rapport.

▷ **Superbook**

Avec 2,45 points en moyenne, l'audience des histoires de la Bible pour enfants, *Superbook*, est à comparer aux audiences des rediffusions estivales (2,75 en 2018). Vu le faible relais dans la presse sur cette programmation décalée, les résultats sont donc très encourageants. D'autant que, si nous avons reçu quelques courriers agacés, nous en avons reçu autant de très positifs, à l'image de cette dame qui nous a écrit : « Merci pour *Superbook*, c'est génial. En ferez-vous une cassette ? J'aimerais l'acquérir pour l'offrir à mes petits-enfants. Tenez-moi au courant. » Pari gagné !

Petit à petit la programmation de *Présence Protestante* s'organise donc autour de 4 axes :

- 1^{er} dimanche du mois : la foi (*Sola fide*)
- 2^e dimanche du mois : la Bible (*Sola scriptura*)
- 3^e dimanche du mois : la découverte du monde protestant (*Sola gratia*)
- 4^e dimanche du mois : Les cultes (*Soli deo gloria*)

... afin qu'au final, « ceux qui appartiennent à Dieu soient rendus aptes à accomplir leur service en vue de la construction du corps du Christ »⁹ (*Solus Christus*).

9 Éphésiens 4,12



Pôt de départ pour Laure Baudouin.

Les actions de la commission en 2019

La commission d'accompagnement du service Télévision s'est réunie quatre fois en 2019.

Le pasteur Jean-Luc Gadreau (FEEBF), et Kyo-Chan Koo (Fédération des Églises coréennes en France, FECF) ont cédé leur siège. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés pour leurs contributions ! Ces départs ont été « compensés » par l'arrivée de Matthieu Bouton, directeur de l'édition vidéo de TF1, Francis Husson, directeur du Studios Agapé, Olivier Chamard, responsable du Studio des Cèdres et Jéthro Camille, responsable de Hope Channel dont les profils donnent à la commission l'orientation professionnelle et métier qui lui manquait. C'est donc une commission renouvelée qui a accueilli rue de Clichy, Laure Baudouin, directrice de l'unité des émissions religieuses de France 2 depuis 14 ans, pour l'honorer à la veille de son départ en retraite.

Vers un nouvel élan pour la FPF – Lien fédératif

Documentaire à Madagascar, délégation calédonienne sur la *Place des Protestants*, 80 ans de La Cimade, etc. *Présence Protestante* bénéficie du « viviers » de la FPF. Mais s'il fallait ne retenir qu'un événement marquant de cette dimension cette année, ce serait certainement *La Matinée Œcuménique* : 2 h 30 de programmes rendus possibles grâce au formidable travail du pôle de Bordeaux, avec la participation complice de Anne-Laure Danet. Autant dire que le travail de Thierry André sera bien accueilli pour préparer la suite.

Aude Millet-Lopez, responsable du service
Arnaud Bigex, président de la commission

Service Communication

Un nouvel élan, un nouveau service pour des productions radios, vidéos, écrites sur internet, les réseaux sociaux et sur France Culture. Un travail en transversalité, une ligne éditoriale concertée. En 2019, le service Communication a été restructuré selon un organigramme validé par le conseil de juin 2019. (Annexe 1)

L'année 2019 aura été l'occasion d'une vaste réflexion pour réfléchir différemment l'organisation des services de la fédération et plus particulièrement celle de deux services : la radio et la communication. Depuis longtemps déjà le conseil de la fédération avait envisagé de structurer différemment les choses afin de faciliter la transversalité du travail et d'améliorer la qualité éditoriale. Depuis le conseil de juin 2019 c'est chose faite : le service Radio et le service Communication sont un seul et même service élargi. « Le service Communication », avec une ligne éditoriale commune et des productions radiophoniques, des productions sur internet, des productions éditoriales sous forme de livres, des productions sur les réseaux sociaux.

COMPOSITION DU SERVICE

Aude Millet-Lopez, responsable du service ; Nadine Lambert, webmaster ; Magali Houziaux, chargée de projets vidéos et réseaux sociaux ; Benjamin Bories, coordinateur de la plateforme des radios et responsable éditorial du *Service protestant* sur France Culture ; Mathilde Mouttou, secrétaire du service ; Olivier Betti, chargé de production radio, Gaëtan Landes, chargé de communication éditoriale, Mihaja Randrianarijery, lancement des intranets (mission de 6 mois).

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT

DEPUIS LE 7 JUIN

- Président : Arnaud Bigex (fondation John Bost)
- Représentante du conseil de la FPF : Christiane Enamé (ADFP)
- Membres de la commission : Martine Fleur (EPUdF), Bernard Guillot (UEPAL), pasteur Daniel Cassou (EPUdF), pasteur Gérald Machabert (EPUdF), pasteur Jean-Luc Gadreau (FEEBF), Nelly Butel (Aumônerie aux armées), Romina Sanfourche (FEP), Nabine Poadi (Radio Harmonie Cornouaille), Pedro Torres (UFA), Dimitri M'Foumou-Titi (FEEBF et Fréquence protestante)
- Invités : ensemble du service Communication
- Membres de droit : François Clavairolly, président et Georges Michel, secrétaire général

PROGRAMMATION FRANCE CULTURE 2019

- 12 chroniques Culture Protestante
- 6 conférences du Carême Protestant
- Le Direct de l'Assemblée du Désert, les émissions du jeudi de l'Ascension, de la Toussaint, de Noël et de la Pentecôte
- Les dimanches : 52 émissions

Une nouvelle organisation pour mieux travailler ensemble au service d'émissions de qualité avec à cœur la diffusion d'une parole protestante et de l'évangile dans la société, et toujours : la valorisation des actions de nos membres, la diversité protestante, le renforcement du lien fédératif avec l'animation des réseaux de communicants et de la plateforme protestante des radios locales.

À la production du *Service protestant* sur France Culture cette année vous reconnaîtrez la voix de Benjamin Bories qui s'engage à préparer et penser les émissions du *Service protestant* sur France Culture en lien avec le comité de suivi Radio et le service Communication. Il est par ailleurs, en responsabilité de l'animation de la plateforme des radios protestantes qui, outre les nombreuses émissions *Les migrations* diffusées en ligne sur le site internet www.protestants.org, a préparé un projet ambitieux qui s'est déroulé le 11 décembre 2019 : 4 heures d'émissions en direct du Parlement européen à Bruxelles sur les questions des migrations en amont de la journée mondiale des réfugiés du 18 décembre. Les productions radiophoniques spécifiques au service diffusées sur le site comme l'invité du service Radio ou Fédér'Action, seront reprises dès que possible avec certainement des déclinaisons en vidéo par rubrique. Pour organiser ce service, de nouvelles fonctions ont été pensées et les recrutements réalisés notamment celui d'un chargé de communication éditoriale venu renforcer la capacité d'écriture pour les différents supports dont la radio en la personne de Gaëtan Landes qui a pris ses fonctions début janvier 2020. Le *Service protestant* diffusé sur France Culture va être l'objet d'une réflexion vers une nouvelle formule, mais afin de prendre le temps de bien faire, nous aurons plaisir à tester quelques nouveautés comme des interviews et des rubriques nouvelles voire des émissions spéciales comme initié par exemple en décembre à l'occasion de la venue en France du docteur Denis Mukwege, prix Nobel de la paix lors du colloque organisé par la FPF « Les évangéliques de la FPF » sur le thème de l'égalité à la mairie de Paris.

Ce service Communication comprend aujourd'hui la communication digitale, les relations presse et institutionnelles, la production de vidéos pour le web, la production radiophonique incluant le *Service protestant* sur France Culture.

En 2019 le service en pleine construction a orienté son travail selon trois priorités :

- communication externe : la valorisation des relations externes (inter religieux, œcuménisme) et la place du protestantisme dans la société (relations presse, relations publiques)
- communication interne : dans la veine des travaux de la FPF relatifs au renforcement du lien fédératif, le service communication est entré dans une démarche de réflexion avec sa commission d'accompagnement afin d'améliorer la communication interne. Par ailleurs le service s'est concentré sur une réflexion pour accompagner les pôles dans leurs besoins de communication et dans la valorisation de leurs actions.
- organisation du nouveau service : à partir de septembre 2019, l'équipe a commencé à se structurer pour travailler conjointement.
- travail sur les outils de communication :
 - refonte du site internet, construction et lancement des intranets
 - élaboration d'outils de communication pour les pôles
 - développement de l'audiovisuel sur le web et les réseaux sociaux
 - soutien aux projets éditoriaux (collection FPF chez Olivétan)
 - réflexion autour des productions radio et plus particulièrement de la refonte de l'émission du *Service protestant*.

Principaux événements et dossiers portés en 2019

Sur le plan éditorial

L'année 2019, en termes de contenus de communication, a été particulièrement structurée autour des thématiques recommandées par l'assemblée générale 2019 et tenant compte des préoccupations de ses membres et de celles portées par la société ou l'actualité : l'exil, le climat, le renforcement du lien fédératif, les relations internationales, le dispositif des couloirs humanitaires, les travaux et événements des commissions (Église verte, état généraux de la bioéthique, colloque « Les évangéliques de la FPF »), l'interreligieux et l'actualité des services. L'actualité en France et à l'étranger (états généraux de la bioéthique, Grand débat national, manifestations des gilets jaunes, révision de la loi 1905, antisémitisme, manifestations pour la justice climatique, etc.) a, par ailleurs, rythmé la communication et renforcé ou orienté les choix thématiques et les « partis pris » éditoriaux. Pour l'ensemble des sujets traités, des événements et des actions de communication réalisés, le service a cherché une cohérence entre les différents supports (web, contenus événementiels, réseaux sociaux, couverture audiovisuelle des événements émissions de radio). Cette année aura été l'année du développement des captations vidéos en direct sur Facebook (Facebook live) sur de nombreux événements de la FPF permettant ainsi « d'augmenter » l'accessibilité de l'événement et donc sa visibilité. Comme prévu en 2018 le service a aussi particulièrement développé sa capacité de production de vidéos pour promouvoir le protestantisme sur les réseaux sociaux et internet.

À noter également : l'enregistrement d'émissions du *Service protestant* sur France Culture en lien avec l'actualité fédérative et notamment une émission en février avec la délégation des présidents des Églises de Nouvelle Calédonie et une émission en décembre avec le prix Nobel de la paix le docteur Denis Mukwegé.

Actions menées par le service en 2019

Le service Communication a poursuivi, avec un nouveau dimensionnement de ses ressources humaines, ses activités selon le nouveau cahier des charges qui lui incombe. Une réflexion est en cours sur la priorisation des actions à mener et l'organisation de ce service dans la répartition des tâches. Un plan de communication ainsi qu'une ligne éditoriale selon les supports seront présentés en 2020.

Hors des missions récurrentes qui lui incombent, les travaux du service en 2019 se sont axés autour des thèmes et des outils de communication suivants :

- site internet : les travaux avec le prestataire pour la refonte du site internet protestants.org et l'élaboration des contenus plus audiovisuels pour celui-ci ont été poursuivis cette année. Le lancement du nouveau site est prévu au premier trimestre 2020. Avec ses nouvelles fonctionnalités, il permettra d'être une belle vitrine de la fédération.
- lancement des intranets : Mihaja Randrianarijery a été recrutée pendant 6 mois pour construire avec les différents groupes des intranets efficaces. La plupart des groupes ont été abordés mais le défi de 2020 sera d'habituer les membres à utiliser ces nouveaux espaces de travail et d'information ; un réel accompagnement au changement est à prévoir.
- communication événementielle : le service a accompagné un certains nombres d'événements en 2019 : de la conception de l'événement à sa communication interne et externe. En 2019 les événements se sont succédés :
 - vœux 2019 avec le ministre de l'Intérieur, diffusés en direct sur Facebook et couverts par des vidéos des invités politiques et des partenaires postées sur les réseaux sociaux

- colloque « Les évangéliques de la FPF, vers un nouvel élan ! » ; le service en a assuré la communication graphique, presse et institutionnelle et a filmé le colloque dans son intégralité, le rendant accessible via internet au plus grand nombre. Une belle collaboration avec Campus protestant a permis d'enrichir la communication de vidéos d'interviews des intervenants
- la plateforme protestante des radios locales en direct du Parlement européen de Bruxelles qui a été la première mission de terrain du service communication dans sa nouvelle configuration.
- le Stage de formation radio organisé en mars et animé par Olivier Betti a été une réussite à la fois en termes de qualité de la formation mais aussi par le nombre important de participants.

Pour chacun de ces événements un vrai travail de couverture audiovisuelle a été accompli par le service avec une intensification des publications de vidéos sur les réseaux sociaux (Facebook et tweeter) avec la volonté de faire bénéficier au plus grand nombre le fruit du travail fédératif en filmant les événements restreints en termes d'auditoire dans la logique de « l'événement augmenté ».

- Relations presse : le service poursuit son travail relationnel pour continuer à élargir le champ journalistique de ses relations à davantage de médias. La Fédération protestante de France fait aujourd'hui l'objet de sollicitations régulières par la presse sur ses actions et notamment pour ses prises de parole publique sur les sujets d'actualité, elle est régulièrement sollicitée.



Réunion annuelle du réseau des communicants FPF / FEP



Enregistrement du Service protestant avec les présidents des Églises de Nouvelle Calédonie.

Commission d'accompagnement du service Communication

Comme toutes les commissions, la composition de la commission d'accompagnement a été modifiée en juin 2019 et d'autant plus celle de ce nouveau service nécessitant une toute nouvelle commission permettant de fusionner des compétences de communication et de radio pour un accompagnement optimal. C'est ainsi que la commission a accueilli comme nouveaux membres côté radiophonique Nabine Poadi (radio Harmonie Cornouaille) et Dimitri M'Foumou-Titi (Fréquence protestante) et côté communication institutionnelle Pedro Torres (responsable de la communication de l'UFA).

La commission s'est réunie à 2 reprises dans sa nouvelle composition. (Les anciennes commissions radio et communication ayant eu des réunions respectives au premier semestre 2019 avant le conseil de juin constitutif du nouveau service)

La réunion annuelle du réseau des communicants FPF / FEP s'est réunie en juin 2019 avec une participation de plus de 35 responsables de la communication des Églises et œuvres de la FPF, cette réunion a été un grand moment convivial fédératif et une réelle impulsion pour ses participants.

Objectifs de la commission pour 2020

En 2020, la commission prévoit trois dossiers prioritaires :

- améliorer son accompagnement à ce nouveau service en réfléchissant à sa méthodologie et à son cahier des charges notamment en priorisant certaines actions. Le président de la commission, Arnaud Bigex (responsable communication de la Fondation John Bost) accueillera l'ensemble du service Communication à la Fondation John Bost pour deux journées de séminaire d'équipe et de formation auprès de son équipe de communication.
- travailler sur la communication interne dans l'optique de renforcer le lien fédératif et de favoriser un dialogue de qualité entre ses membres
- dynamiser et renforcer le réseau des communicants FPF / FEP et la dynamique de la plateforme protestante des radios locales et réfléchir aux attentes prioritaires des membres de ces réseaux.



Enregistrement du Service protestant avec le docteur Denis Mukwege.



Thierry André et Vincent Miéville au Salon évangélique (CEIA).

Perspectives 2020 pour le service

En 2020, le service va concentrer son travail autour de sa composition et de sa structuration. Par ailleurs il poursuivra les dossiers phares notamment le lancement du site internet, la mise à disposition des outils pour accompagner les pôles de la FPF ainsi que la réflexion concernant la communication interne avec sa commission d'accompagnement. Le travail de production audiovisuelle (vidéos) va s'intensifier afin d'être proposé comme un service à ses membres et de poursuivre la transition digitale nécessaire des contenus proposés sur internet. Une ligne éditoriale plus précise accompagnée d'un plan de communication seront élaborés.



Service Communication

Un nouveau logo pour un nouveau service.



Nouveau stand de la FPF au Salon évangélique (CEIA).

Pasteure Anne-Laure Danet, responsable du service
Mireille Boissonnat, présidente de la commission

Service Relations, avec les Églises chrétiennes

En 2019, le service des relations avec les Églises chrétiennes a cherché à :

- développer le réseau des référents œcuméniques dans toute la France ;
- tisser des liens à différents niveaux (institutionnels, interpersonnels, inter-ecclésiaux, etc.) par des conférences, des célébrations, des visites, des participations aux rencontres œcuméniques des équipes œcuméniques, etc. ;
- informer avec la newsletter trimestrielle du service qui depuis janvier 2019 est élaborée en commun avec le Service national pour l'unité des chrétiens de la Conférence des évêques
- proposer des lieux et des temps de formation à l'œcuménisme ;
- développer des synergies avec le pasteur Thierry André chargé de mission des pôles de la FPF, depuis son arrivée en octobre 2019.

COMPOSITION DU SERVICE

Pasteure Anne-Laure Danet, responsable du service
Charlotte Binet, secrétaire-assistante

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT

DEPUIS LE 7 JUIN

Présidente : Mireille Boissonnat (UEEL)
Représentant du conseil de la FPF : Marie-Christine Michau (EPUDF)
Membres de la commission : Pierre Blanzat (EPUDF), Mino Randriamanantena (EPUDF), Valérie Duval-Poujol (FEEBF), Sylvia Epifanic (UAPM), Jehan Claude Hutchen (UEPAL), Daniel Lucero (UEPFF), Bernard Sauvagnat (UFA), Pierre Vercier (UNEPREF), sœur Mireille Goliez (diaconesses de Reuilly), major Bernard Fournel (Armée du Salut).
Membres de droit : pasteur François Clavairoly, président de la FPF ; pasteur Georges Michel, Secrétaire général

Principaux événements pour le service en 2019

Forum chrétien Francophone

Suite au Forum chrétien Francophone à Lyon en octobre 2018, une équipe œcuménique de suivi a été constituée. Elle s'est fixé trois objectifs : poursuivre la démarche en vue d'un prochain forum, proposer un sujet théologique de réflexion comme le fait le Forum chrétien mondial et rechercher de nouvelles Églises à inviter.

Les Rendez-vous de la pensée protestante

Anne-Laure Danet est engagée dans cette démarche qui favorise les liens entre les facultés françaises de théologie protestante. Ce premier rendez-vous sur le thème « Le XXI^e siècle est théologique » a eu lieu les 29 et 30 juin 2019 dans les locaux de l'Armée du salut. Les représentants des 6 facultés françaises de théologie protestante étaient présents. La soixantaine de participants a salué cette initiative comme un besoin, la nécessité de mieux se connaître, de dialoguer, de faire de la théologie ensemble et a affirmé sa volonté de poursuivre. Le rendez-vous est pris en juin 2020 à la Faculté libre de théologie évangélique de Vaux-sur-Seine sur le thème de l'autorité des Écritures.

Journée œcuménique

La journée œcuménique du 12 octobre 2019 à Paris sur le thème de « L'accueil de l'autre en Europe », placée sous l'égide du Conseil d'Églises chrétiennes en France (CECEF), a réuni une centaine de participants. Il a été rappelé notre devoir de fraternité et la nécessité impérieuse de nous accueillir les uns les autres avec une vigilance toute particulière aux plus vulnérables. Le pasteur Luca Negro, président de la Fédération des Églises évangéliques en Italie (FCEI) a participé à la table ronde avec Monseigneur Hérouard, évêque auxiliaire de Lille et Julija Vidovic, professeure à l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge.

Colloque « Les évangéliques de la Fédération protestante de France »

Le colloque de la FPF « Les évangéliques de la Fédération protestante de France : vers un nouvel élan ! » a eu lieu au temple de l'Étoile le samedi 30 novembre 2019 et a accueilli de nombreux participants. Une présentation des évangéliques a permis de se plonger dans l'historiographie de l'évangélisme français pour mieux saisir la place des évangéliques dans le protestantisme et leur engagement aujourd'hui. La soirée publique à l'hôtel de Ville de Paris avec le docteur Denis Mukwege, prix Nobel de la paix 2018, a élargi le regard non seulement au-delà de la France mais aussi sur les défis de notre monde face à toutes les formes de violence, notamment celles faites aux femmes.



Rencontre au Vatican avec le cardinal Koch et l'évêque Brian Farrell.

Relation avec le CNEF (Conseil national évangélique de France)

Anne-Laure Danet a démarré des relations régulières avec le président et le directeur du CNEF dans deux directions :

- relancer le dialogue avec la CPLR ;
- prolonger le dialogue avec la FPF.

Visites internationales

L'objectif de ces visites ou participations à des rencontres internationales est d'élargir le réseau œcuménique, de renforcer des liens pour mieux faire fonctionner nos institutions et développer une meilleure connaissance mutuelle pour des collaborations en vue du témoignage.

▷ Kirchentag

Une délégation composée de 24 membres (4 EPUdF dont 2 du Foyer Le Pont, 8 UEPAL, 8 FPF dont 4 de l'aumônerie militaire, 4 du centre Le Lazaret) a participé au Kirchentag à Dortmund du 19 au 23 juin 2019 sur le thème « En qui mets-tu ta confiance, 2 Rois 18,19 ». Le stand français a été particulièrement apprécié et a accueilli de nombreux visiteurs. Le prochain Kirchentag aura lieu en 2021 à Düsseldorf et sera œcuménique.

▷ Rome

Une délégation de la FPF a été reçue au Vatican par le cardinal Koch, président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, et son secrétaire l'évêque Brian Farrell, pour un échange sur les priorités de l'Église catholique concernant l'œcuménisme. Elle a ensuite fait une visite à la Fédération protestante des Églises évangéliques d'Italie (FCEI) et à la Table vaudoise, mesurant les nombreux dossiers communs (liens intra-protestants, présence dans la société, défense des libertés de cultes, etc.) pour terminer par une rencontre à la communauté de Sant'Egidio avec qui la FPF a de nombreux contacts en France, notamment avec les couloirs humanitaires.

▷ Madrid

François Clavairoly, Anne-Laure Danet et Christian Krieger (en tant que président de la CEC), ont été invités au rassemblement mondial de la communauté Sant'Egidio à Madrid du 15 au 18 septembre 2019. Ce rassemblement annuel est l'occasion de

rencontres et d'échanges où les différentes confessions religieuses sont invitées. François Clavairoly a été un des intervenants de la table ronde sur le racisme et Christian Krieger sur développement et paix.

Dossiers

▷ Les Éditions Olivetan ont réédité l'ouvrage *Les passages d'une Église à l'autre*, révisé et augmenté par la commission œcuménique de la FPF. Ce guide pastoral est destiné à accompagner celles et ceux qui sont amenés à changer d'Église au cours de leur parcours spirituel. Une collaboration entre les éditions Olivetan et Salvator s'est poursuivie pour éditer le document du comité mixte sur les mariages mixtes *Préparer au mariage* qui offre, à l'intention des Églises locales, une présentation actualisée des enjeux œcuméniques et pastoraux des mariages interconfessionnels.

▷ Les comités de dialogue œcuménique (catholique / baptiste ; catholique / luthéro-réformé) se réunissent régulièrement et sont l'occasion d'approfondir une meilleure connaissance mutuelle à partir d'un thème théologique qui donne le plus souvent lieu à une publication, comme celui du comité mixte. Celui-ci abordera pour l'année le thème du baptême. Le comité baptiste-catholique termine le chantier sur le processus de décision pour les questions éthiques.

▷ Le CECEF travaille cette année encore sur la vision de l'unité de chaque confession. Il a accompagné le travail de refonte de la revue *Unité des chrétiens* et les préparations de la « Saison de la création » et la « Semaine de prière pour l'unité des chrétiens » ainsi que la création du site dédié à cette semaine.

▷ Le concept « maison d'unité » s'est exporté à Lyon. Des jeunes de différentes confessions chrétiennes vivent en colocation et s'engagent à suivre des temps de célébration et de formation à l'œcuménisme.

Travaux de la commission

Elle a cherché à renforcer les liens intra-protestants en contribuant à développer le réseau des référents œcuméniques et à cette fin a établi un cahier des charges du référent. Elle a invité le chargé de mission des pôles, le pasteur Thierry André et le président de la CEAF, le pasteur Maja-gira Bulangalire.

Elle a participé à la préparation des événements comme la préparation du forum œcuménique du 12 octobre et du colloque de la FPF du 30 novembre : « Les évangéliques de la Fédération Protestante de France : vers un nouvel élan ! ». Elle veille à un partage de nouvelles œcuméniques locales, nationales et internationales. Elle travaille sur les nouvelles méthodes de dialogue œcuménique pour qu'elles puissent être utilisées localement.

En préparation

▷ L'association Le jour du Christ a proposé un rassemblement national jeunesse interconfessionnel en 2021. Elle poursuit la réflexion avec les responsables jeunesse des différentes Églises.

▷ Des formations : le colloque des référents à l'œcuménisme en lien avec la Faculté catholique de Lyon sur l'autorité des Écritures, en novembre 2020.

▷ Une rencontre des référents œcuméniques protestants et des acteurs engagés dans l'œcuménisme.

Les grands axes d'action pour 2020

Le service cherche à :

- tisser un réseau de référents œcuméniques représentant toutes les composantes de la FPF ;
- engager une concertation suivie avec les Églises de la CEAF sur les questions œcuméniques ;
- chercher et trouver les moyens de faire parvenir l'information œcuménique au-delà des responsables d'Églises jusqu'aux membres de nos Églises.



La commission du service Relations avec les Églises chrétiennes.



Service Aumonerie protestante aux Armées

Pasteur Étienne Waechter, aumônier
en chef du culte protestant
Général (2S) Jean-Fred Berger,
président de la commission

COMPOSITION DU SERVICE

Pasteur Etienne Waechter, responsable du service
Personnel du ministère des Armées : Cédric Dubus, secrétaire de direction,
Frédéric Nasone, conducteur et adjoint secrétariat.

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT

DEPUIS LE 7 JUIN

- Voix délibératives :
 - Membres de droit : François Clavairoly, président de la FPF et Georges Michel, secrétaire général de la FPF.
 - Président de la commission : Général de division (2s) Jean-Fred Berger
 - Représentants d'Églises : Didier Crouzet (EPUdF et représentant du conseil FPF), Guy Garruchot (UEEL), Thierry Auguste (FEEBF), Pierre Unger (UNEPREF), Marc Poncin (UEPAL)
 - Membres militaires (titulaires et suppléants) : Arnaud Adjovi, Cécile Bajard, Patrick Benner, Edouard Bochet, Philippe Boileau, Catherine Busch, Benoît Calvot, Magali Dardalhon, Jean-Michel Fouquet
- Voix consultatives : Étienne Waechter (AUMC), Jacques-André Bonini (représentant des aumôniers) ou son suppléant Arnaud Bobèche, Basile Zouma (DEFAP)
- Invités : Laurent Cluzel, David Saïx, un aumônier adjoint ou régional

La vie de l'APA se poursuit selon un rythme élevé, prenant en compte les fortes contraintes d'organisation et les impératifs opérationnels. L'année 2019 aura été marquée par la réflexion sur le positionnement géographique de nos postes et le rayonnement de l'APA au sein des Armées et de la société civile.

Près de 80 aumôniers, issus des diverses Églises protestantes et évangéliques de France, exercent un service fidèle sur le territoire national comme à l'étranger, particulièrement sur les théâtres d'opérations.

Événements de l'année 2019

▷ **Journées d'études** organisées du 4 au 8 février à Pau-Lons par la pastorale régionale Sud-Ouest. Ce temps de travail et de réflexion s'est articulé autour du thème « Un métier tissé de discrétion ; quand la discrétion rejoint le secret professionnel », qui a été développé par plusieurs intervenants. À cette occasion s'est tenue l'AG de l'ASAPA (Association de soutien de l'APA) qui lance chaque année en octobre l'opération *Noël pour nos soldats*.

▷ **68^e RIMP – Rassemblement International Militaire Protestant**, du 13 au 16 juin à Méjannes-le-Clap (Gard). Partageant leurs expériences sur le thème retenu pour cette année : « Je suis le chemin, la vérité et la vie. », 350 militaires de 15 nationalités ont vécu des temps forts au cœur des Cévennes et jusqu'à Dieulefit (Drôme). L'équipe française d'organisation et les délégations étrangères se sont réunies dès septembre pour organiser le RIMP 2020.

▷ **Accueil à Paris des aumôniers en chef de pays alliés** (Australie, Canada, Nouvelle Zélande, Royaume Uni, USA) en juillet pour 5 jours de réunions et d'activités avec les aumôneries militaires françaises autour de questions éthiques et de projets.

▷ **Pastorale nationale de rentrée, du 30 septembre au 4 octobre, à Metz**

Plusieurs intervenants : le professeur Elisabeth Parmentier au sujet du nouveau « Diplôme d'université des aumôniers », ou DU, tel qu'il est mis sur pied à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg pour répondre aux exigences de l'État pour tous les aumôniers, avec une conférence sur « La violence dans la Bible : réflexions théologiques et enjeux contemporains » ; le docteur Francis Mouhot, psychologue chrétien, sur plusieurs thématiques utiles au ministère d'aumônier : « Croire ou faire une thérapie ? », « Se chercher ou s'oublier », « Vivre avec ses imperfections », « Guérison des souvenirs », « Épanouissement spirituel ». Cette pastorale a été un temps fort de retrouvailles et de travaux de réflexion pour organiser la vie de l'APA, accueillir les aumôniers nouvellement admis en son sein, et enfin remercier plusieurs aumôniers qui ont déjà quitté, ou vont quitter ce beau ministère ; parmi eux, Jacques Richard, qui a fait un exposé de témoignage sur ses années de service comme médecin militaire et aumônier.

▷ **Cultes du Souvenir**, organisés le dimanche le plus proche des dates d'armistice des deux guerres mondiales : 5 mai (Église Protestante Unie d'Auteuil, Paris 16^e) et 10 novembre (Paroisse luthérienne Saint-Jean, Paris 7^e).



▷ **Formations en cours** : 6 aumôniers sont concernés par le DU (2 à Toulouse en 2018–2019 et 4 à Strasbourg en 2019–2020) ; Journées Gendarmerie, du 4 au 6 novembre à Melun (EOGN) et Formation initiale protestante, du 25 au 28 novembre à Lyon (un programme complet à destination des nouveaux aumôniers).

▷ **Déplacements de l'aumônier en chef (AUMC)** pour plusieurs rendez-vous internationaux importants : IMCCC (rencontre internationale des aumôniers en chef), du 28 janvier au 1^{er} février à Cracovie (Pologne), accompagné par l'AUMCA Air ; Formation OTAN « *Chaplain operations course* » du 12 au 17 mai à Oberammergau (Allemagne) ; participation avec 3 aumôniers français au Kirchentag du 19 au 23 juin à Dortmund (Allemande). Également des déplacements dans les régions Sud-Ouest (Toulouse), Sud (Salon de Provence et Aix-Ventabren), Île de France, Est (Strasbourg et Metz), Ouest (Angers et Cherbourg), Sud-Est (Amberieu et Lyon) et outre-mer avec une visite pastorale en Nouvelle Calédonie du 20 au 30 octobre.

▷ À noter enfin les travaux réguliers du conseil de direction (8 sur l'année), les sessions de la commission d'accompagnement (4 sur l'année), ainsi que de sa sous-commission d'embauche (examen des candidatures), la participation au Centre évangélique en novembre et diverses sollicitations pour des informations et des conférences.



Actions de la commission d'accompagnement de l'Aumônerie protestante aux Armées

Originale par sa composition, car mêlant délégués des Églises et délégués militaires venant des différentes armées et forces, agissant au quotidien en appui de l'aumônier en chef et du conseil de direction de l'APA, la commission d'accompagnement s'est engagée dans de nombreux domaines : poursuite de la réflexion sur la vision stratégique pour l'APA et la qualité recherchée de ses aumôniers, approfondissement de la connaissance et de la compréhension des conditions d'exercice du ministère, souvent sous le feu ennemi et dans des conditions climatiques extrêmes et, bien entendu, réflexion et travaux sur le recrutement, les nominations et les mutations des aumôniers.

Une attention toute particulière est accordée à l'écoute des aumôniers, soumis à de fréquents départs en opérations extérieures (OPEX) ou pour des embarquements en mer de longue durée. De plus, l'effort est mis sur le renforcement des liens entre les aumôniers et avec leurs unions ou fédérations d'églises ; un champ d'action toujours à développer concerne les relations avec les facultés de théologie et instituts bibliques.

Enfin, la présence des membres de la commission aux grands rendez-vous de l'année, comme le traditionnel RIMP dans les Cévennes depuis presque 70 ans, témoigne de leur intérêt, de leur attachement et de leur soutien actif au ministère des aumôniers militaires protestants.

Actions ou événements prévus en 2020

- ▷ Journées d'études à Angers, du 6 au 10 janvier.
- ▷ Projets de déplacements de l'AUMC : Berlin en janvier, Guyane en mars, Tahiti en mai, Allemagne et Australie en septembre, Antilles en octobre et Pologne en novembre.
- ▷ 69^e Rassemblement international militaire Protestant, du 18 au 21 juin toujours à Méjannes-le-Clap sur le thème : « Tous un en Jésus-Christ »
- ▷ Pastorale de rentrée organisée par la région Sud / Sud-Est du 5 au 9 octobre à Sète (Le Lazaret).
- ▷ Et toujours les rendez-vous réguliers (pastorales régionales, contacts avec paroisses et pasteurs locaux) et à construire : projets, événements et temps forts en lien avec les régions et paroisses diverses.



ÉGLISES D'APPARTENANCE DES AUMÔNIERS AUX ARMÉES

Églises	A	RO + CD	RC	Total
EPUDF	5	6	7	18
FEEBF	10	5	0	15
UNEPREF	4	2	0	6
UEPAL	2	2	1	5
UEER	1	1	-	2
CEEEFE	2	2	2	6
UEEL	6	-	-	6
UEEMF	1	-	1	2
CEEF	-	1	-	1
UEDD	1	-	-	1
Hors FPF, avec convention	2	6	6	14
Total	34	25	17	76

A : aumônier d'active / plein temps
 RO : réserve opérationnelle
 CD : civil desservant ou concordataire
 RC : réserve citoyenne (bénévole)

Service

Aumônerie des établissements sanitaires et médico-sociaux

Pasteure Isabelle Meykuchel, ancien aumônier national
Pasteur Victor Adzra, nouvel aumônier national
Bernard Roehrich, président de la commission

COMPOSITION DU SERVICE

Isabelle Meykuchel, responsable du service (jusqu'au 1^{er} novembre 2019)
Victor Adzra, responsable du service depuis le 1^{er} novembre 2019
Véronique Picard, secrétaire.

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT

DEPUIS LE 7 JUIN

- Président : Bernard Roehrich (EPUDF)
- Représentant du conseil de la FPF : Emmanuelle Seybolt (EPUDF)
- Membres de la commission : Claude Roussel (ADFP), Anne Thöni (ADS), Joël Ceccaldi (CEEF), Béatrice Birmelé (EPUDF), Myriam Moyen (EPUDF), André Mongo (FEEBF), Didier Astorga (FEEBF), Philippe De Pol (UEEL), Pascal Hubscher (UEPAL), Annick Vandenlinden (UEPAL), Jean-Claude Walrawens (UNEPREF)
- Membres de droit : pasteur François Clavairoly, président de la FPF ; pasteur Georges Michel, secrétaire général

Le service AESMS, ce sont des femmes et des hommes qui portent le projet collectif et fédératif d'assurer, au nom de leur foi au Dieu de Jésus-Christ, un accompagnement de qualité humain, spirituel et religieux auprès des personnes hospitalisées ou résidentes dans des établissements sanitaires et médico-sociaux (ESMS) qui le souhaitent.

La commission national AESMS présente ainsi ce projet collaboratif : « L'attention des Églises protestantes s'exprime, par la présence identifiée de l'intervenant d'aumônerie auprès de la personne qui traverse l'épreuve de la maladie, de la vieillesse, du rejet, du handicap ou de la mort. Elle signifie la présence du Christ à ses côtés, témoignage que rien de ce qui n'est humain, dans les joies ou les peines, n'est étranger au Christ qui a partagé nos existences. Il nous invite à l'Espérance qui donne sens à nos vies y compris sur la mort même. Par la présence, le silence, la parole, adaptés à chaque situation, les accompagnants en aumônerie par-

tagent leur Foi en Jésus-Christ mort sur la croix et ressuscité pour tout humain. » (extrait de la proposition de préface commune au projet de l'aumônerie protestante).

L'aumônerie protestante dans un ESMS dépend à la fois des Églises protestantes dans une dynamique fédérative et des directions d'établissements.

La FPF est l'instance représentative des Églises, communautés, œuvres et institutions protestantes auprès des pouvoirs publics, son service AESMS l'est concernant l'aumônerie auprès des interlocuteurs du système de santé.

L'organisation fédérative AESMS favorise le témoignage commun protestant et donne un gage de crédibilité aux directions des établissements. En effet, ces dernières craignent les visiteurs isolés qui sous couvert de visites aux malades propagent leurs idées. Le service AESMS aux niveaux national et régional propose aux directions des aumôniers et des auxiliaires d'aumônerie agréés. Il participe à leur formation, octroie les agréments, assure leur accompagnement pastoral et administratif, contribue à la création et au maintien d'aumôneries fédératives qui soient en cohérence avec les orientations de la FPF et les textes législatifs et réglementaires.

Pendant l'année écoulée, le service AESMS a eu la joie :

- d'avoir un référent régional AESMS nommé par le conseil FPF sur chaque territoire métropolitain de santé ;
- d'apprendre la reconnaissance du « DU Aumôniers » de Strasbourg comme formation civile et civique ;
- d'accueillir un nouvel aumônier national ainsi qu'une commission nationale largement renouvelée ;
- de collaborer aux journées très réussies des aumôneries francophones 2019.

Principaux événements pour le service

Les Journées des aumôneries francophones protestantes sanitaires et médico-sociales ont réuni à Sète 176 personnes les 26-27-28 septembre 2019 autour du thème « Hospitalité : quelle aumônerie dans des lieux en mutation ». Ces journées, ouvertes par le président de la FPF, ont été remarquablement organisées par les aumôneries de Montpellier, Nîmes, Uzès en partenariat pour la première fois avec l'Institut protestant de théologie et en collaboration avec le service AESMS de la FPF. Cette rencontre a été également l'occasion du passage de flambeau entre l'ancien aumônier national, Isabelle Meykuchel et le nouveau, Victor Adzra.

Le service a été présent au Centre évangélique 2019 sur le thème « Vivre l'évangile dans une société connectée ». Ce genre de rencontre permet toujours à nouveau de mesurer combien l'aumônerie hospitalière est une mission d'Église très appréciée.

Les événements régionaux ont mis l'accent cette année sur les formations d'auxiliaires d'aumônerie en plus des rassemblements régionaux habituels. L'intervention des aumôniers nationaux catholique et protestant auprès des futurs directeurs des ESMS à l'École des hautes études en santé publique (EHESP) de Rennes au sujet de la place et de l'apport d'un service d'aumônerie, initiée en 2018, a été reconduite cette année et le sera les prochaines années.

Les aumôniers nationaux en milieu de la santé musulman, chrétiens, juif, bouddhiste, se sont réunis trois fois cette année afin de mieux se connaître, d'envisager des démarches administratives communes et de prévoir pour 2021 un bilan de l'application de la charte nationale des aumôneries des établissements relevant de la fonction publique hospitalière. Si les aumôniers nationaux, catholique et protestant, avaient l'habitude de travailler ensemble, ce n'était pas le cas avec les aumôniers des autres religions.

Principaux dossiers

▷ Le renouvellement de la commission nationale et de l'aumônier national a requis largement l'attention du service. Après 8 ans d'existence, le service a précisé les missions de la commission et de l'aumônier national. Un « tuilage fécond » a pu se faire entre les deux aumôniers en septembre et octobre 2019.

▷ Grâce au travail persévérant des référents régionaux, pour la première fois depuis la naissance du service, il a été possible, après décision du bureau, d'indiquer sur le site de la FPF à la page AESMS les vacances des postes FPF d'aumôniers hospitaliers.

▷ Dans un contexte de restriction budgétaire, de restructuration des hôpitaux et de crispation de la société à l'égard des religions, les référents régionaux, le président de la commission et l'aumônier national ont multiplié les démarches lors des mutations ou départs à la retraite d'aumôniers afin que les postes ne soient pas supprimés.

▷ Afin de faciliter la tâche des référents régionaux dans le suivi pastoral et administratif, le service a étayé leur boîte à outils de deux documents : une grille d'évaluation pour le bilan de fin de première année d'aumônier et un récapitulatif des points de vigilance à avoir lors de la nomination d'un aumônier.

▷ Le service a accompagné les étudiants « spécialité santé » du « DU Aumôniers » de l'université de Strasbourg dont la FPF est partenaire. Ils étaient 32 en 2018–2019 et 39 en 2019–2020. Les postes d'aumônier rémunéré sont très limités. Si pour être agréé comme aumônier par le service AESMS de la FPF il faut être détenteur de ce DU, il ne suffit pas. De plus, il est nécessaire qu'il y ait un poste disponible, de constituer un dossier, de passer devant le groupe d'examen des candidatures et d'être retenu. Les étudiants du DU proposés par les référents régionaux sont au bénéfice d'une organisation spécifique. La secrétaire-assistante, Véronique Picard, s'occupe avec beaucoup de bienveillance de leur accueil et de leur hébergement. Les référents régionaux accompagnent les étudiants de leur région et l'aumônier national

intervient dans le cadre des cours et participe au bilan intermédiaire avec les professeurs.

▷ Le service a assuré une veille des évolutions dans le secteur de la santé. Cette année 2019 a été particulièrement dense (loi d'organisation et de transformation du système de santé, mesures destinées aux urgences, plan pour l'hôpital public, révisions des lois bioéthiques...)

Les actions de la commission du service

La commission, sous la présidence de Bernard Roehrich, s'est réunie 3 fois en plénière, 4 fois en bureau et une fois en bureau élargi aux référents régionaux.

Le groupe des candidatures s'est rassemblé à deux reprises.

La commission a manifesté sa reconnaissance à ses membres qui l'ont quittée et à l'ancien aumônier national et accueilli avec joie les nouveaux.

Elle a travaillé plus spécialement sur le renouvellement de la commission et du responsable de service, la déontologie des aumôniers, les lois bioéthiques, les journées des aumôneries francophones, l'entretien annuel de l'aumônier national au ministère des Solidarités et de la Santé. Elle s'est tenue informée des évolutions des aumôneries, des postes et du suivi des aumôniers.

Le bureau de la commission, outre la préparation des sessions de la commission, a décidé après avis du groupe d'examen des candidatures de 6 agréments : 3 agréments aumônier et 3 agréments aumônier-théologien.

Le bureau élargi aux référents régionaux a été consacré cette année aux auxiliaires d'aumônerie : formation, engagement, accompagnement, agrément, évaluation, mandat.

Les grands axes d'action prévus en 2020

▷ 21 avril 2020 : rassemblement national des aumôniers sur le thème « Spiritualité et religion en aumônerie ». Lors de ce rassemblement le nouvel aumônier national, Victor Adzra, sera installé liturgiquement.

▷ 10-14 juin 2020 : rassemblement du réseau européen des aumôneries hospitalières qui fêtera ses 20 ans d'existence. Il aura lieu en Crète, organisé par l'académie orthodoxe sur le thème : « *Connecting heart to heart – Being a chaplain being with others* ».

▷ Intervention de l'aumônier national à l'EHESP.

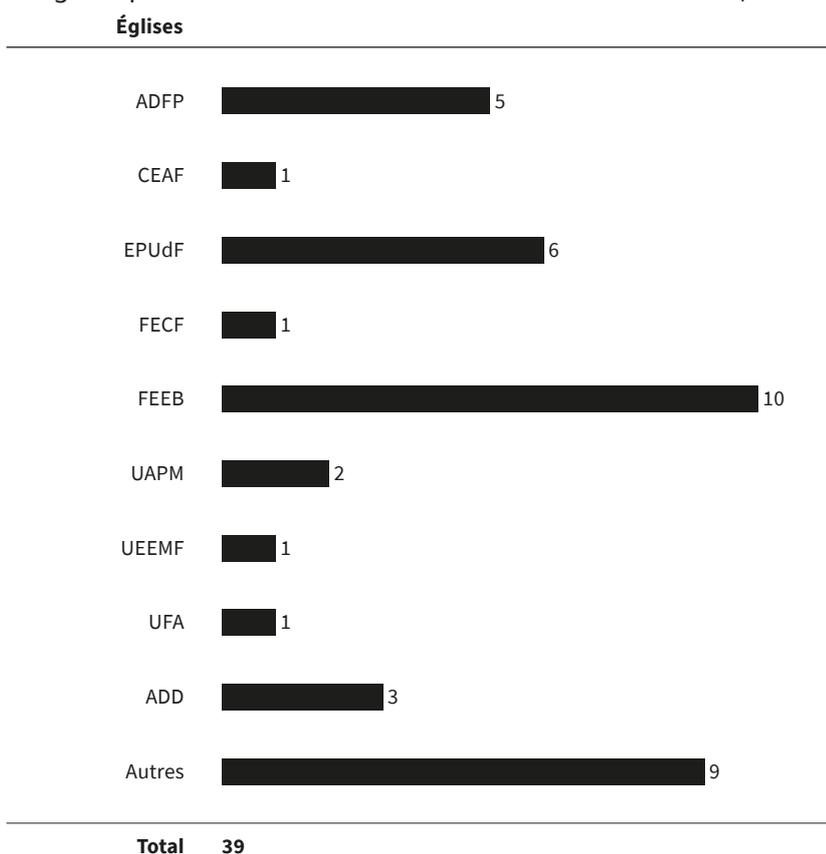
▷ Pourvoir la région Auvergne-Rhône-Alpes d'un nouveau référent régional, Myriam Moyenne renouvelant pas son mandat pour des raisons familiales.

▷ Accompagner les référents régionaux et leurs commissions pour une meilleure appropriation des outils et du cadre mis en place.

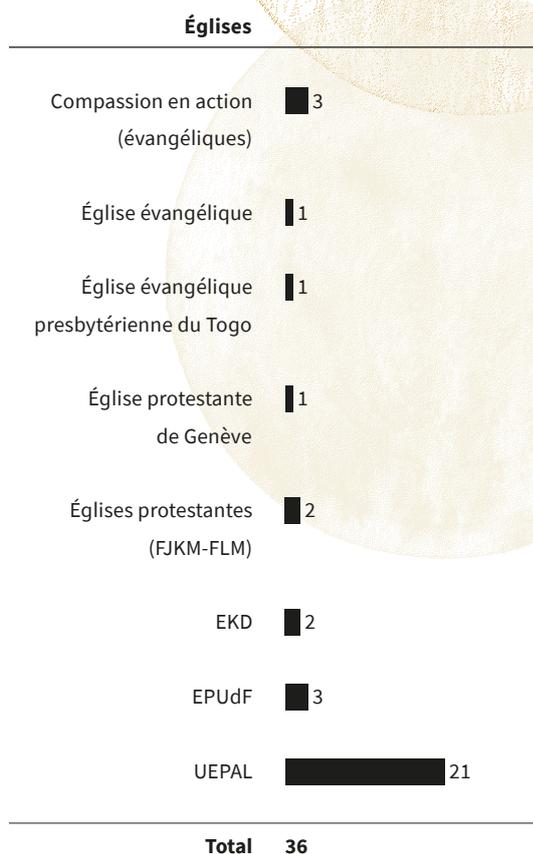
▷ Accent sur la formation des aumôniers et des auxiliaires.

Églises d'appartenance des aumôniers des établissements sanitaires et médico-sociaux

Agréés par le bureau de la commission nationale AESMS / FPF



Pour l'Alsace-Moselle, nommés par le conseil de l'UEPAL



Tous les aumôniers protestants ESMS n'ont pas encore reçu l'agrément FPF. **L'évolution se fait peu à peu.** Ceux qui l'ont reçu sont organisés sur un plan fédératif. La commission locale d'aumônerie est composée de représentants des églises protestantes du secteur qui portent ensemble le projet de l'aumônerie.

Les auxiliaires bénévoles sont agréés au niveau régional et n'apparaissent pas dans ces chiffres.

Service Justice Aumônerie des prisons

Pasteur Brice Deymié, aumônier national
Frédéric Rognon, président de la commission
Jocelyne Le Bivic, présidente de la commission

Une situation carcérale difficile

La situation carcérale dans notre pays est difficile et tous les mois le taux de personnes incarcérées bat son propre record. En cause principalement les petites peines (la moyenne des peines en France est de moins d'un an) et la détention provisoire (21 018 personnes sont en détention provisoire au 1^{er} juillet 2019 sur 71 710 détenus). Les maisons d'arrêt (86 en France), qui accueillent les détenus en attente de jugement ou ceux condamnés pour moins de deux ans, sont surpeuplées à 140 %. Par contre, les maisons pour peine (94), qui accueillent des personnes condamnées à plus de deux ans, ne peuvent pas recevoir plus de personnes que de places. Les conditions de vie des détenus et du personnel en maison d'arrêt sont difficiles et les violences augmentent. Violences des détenus entre eux, violence du personnel contre les détenus et des détenus contre le personnel. L'aumônier doit user de toute sa diplomatie et son sens du dialogue pour s'adapter aux humeurs et contraintes du moment qui, d'un jour à l'autre, peuvent changer, principalement en maisons d'arrêt. L'aumônier est celui qui n'est rien et qui va au plus profond de la détention, dans l'intimité

COMPOSITION DU SERVICE

Brice Deymié, responsable du service
Véronique Picard, secrétaire

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT

DEPUIS LE 7 JUIN

- Présidente : Jocelyne Le Bivic (UEEL)
- Représentant du conseil de la FPF : Mario Holderbaum (Vie et lumière - METF)
- Membres de la commission : François Roynel (ADFP), Sœur Sylvie Farges (EPUDF / Moria), Gilles Latapie (EPUDF), Élisabeth Ehresmann-Fasiolo (UEPAL), Marguerite Rodenstein (UEPAL), Marie-Pierre Péchoux (UFA), Jean-Claude Walrawens (UNEPREF), Bertrand Mathys (LLB)
- Membres de droit : pasteur François Clavairoly, président de la FPF ; pasteur Georges Michel, secrétaire général

carcérale de ceux qu'il accompagne. L'aumônier est celui qui a d'énormes prérogatives en détention, garanties par le Code de procédure pénale, mais qui doit agir avec prudence quand il s'agit de faire valoir ses droits. L'aumônier de prison est une sorte de héros de l'ombre qui fait sien le verset de Luc : « Nous sommes des serviteurs inutiles, nous avons fait ce que nous devions faire » (Luc, 17, 10) ou en tout cas ce que nous pouvions faire.

Principaux dossiers

▷ Le recrutement et la formation sont des priorités pour nous. Il y a très peu d'établissements non desservis, mais, par contre, beaucoup d'aumôniers en place demandent du renfort. Nous essayons de sensibiliser toutes les Églises membres de la FPF au ministère d'aumônier de prison. Les aumôniers régionaux entreprennent la tournée des communautés ecclésiales pour parler de l'importance d'être présent en prison. Nous essayons, dans la mesure du possible, d'établir dans chacun des établissements des équipes d'aumônerie et ce pour plusieurs raisons : l'aumônier doit pouvoir partager ce qu'il vit à l'intérieur avec des collègues qui vivent la même chose et non avec la famille ou les amis qui s'épuisent vite. La diversité protestante est une richesse qu'il faut essayer de faire vivre à l'intérieur des murs. Enfin, l'aumônier est bénévole et ne peut que consacrer un temps limité à la prison, aussi faut-il multiplier le nombre d'aumôniers pour pouvoir répondre aussi bien que possible à la demande. Le temps passé derrière une porte à attendre est parfois supérieur au temps passé en entretien. La plupart des régions (9 régions métropolitaines et une région d'outre-mer) a une commission de recrutement car, en la matière, une erreur peut avoir des conséquences dramatiques. Nous attachons beaucoup d'importance à ce que l'aumônier soit envoyé par son Église et que l'Église soit à la fois solidaire de la personne qu'elle envoie et solidaire de l'institution qui sous-tend l'aumônerie, c'est-à-dire la FPF. Accepter d'être aumônier c'est participer à une communauté, nous pourrions presque dire, un corps. Depuis cette année, nous demandons aux candidats ADD (Assemblées de Dieu) d'adhérer à titre personnel à l'ADFP (union d'Églises qui regroupe les ADD

adhérents à la FPF) et aux candidats issus d'Églises non-membres de la FPF d'être recommandés par une Église membre de la FPF.

▷ La formation est essentielle parce qu'elle donne des clés de compréhension et d'action et elle contribue à constituer la communauté évoquée plus haut. La formation se décline en deux temps : la formation initiale est assurée par le DU (diplôme universitaire) organisé par l'université de Strasbourg. Ce DU répond à un double enjeu : d'une part, depuis 2017, les pouvoirs publics nous font l'obligation de cette formation et, d'autre part, former ensemble toutes les aumôneries de la FPF, de toutes sensibilités différentes. La plupart des aumôniers de prison qui se forme à Strasbourg n'a pas d'expérience universitaire. Qu'il nous soit une nouvelle fois donné ici de remercier l'attention que porte toute la Faculté de théologie de Strasbourg à l'accueil de ces étudiants. Le deuxième temps de formation est celui organisé en région : deux ou trois rencontres dans chacune des neuf régions métropolitaines. Ces formations, obligatoires, concernent tous les aumôniers d'une région. Les thèmes sont très variés : la culpabilité, l'accompagnement spirituel, différents points de droit, le secret professionnel, la prévention du suicide, la délinquance sexuelle, qu'est-ce qu'appartenir à la FPF ?, rencontres avec des professionnels de l'administration pénitentiaire... Ces rencontres permettent également de partager avec tous les questions et les interrogations.

▷ La certification des heures effectuées : l'administration exerce depuis 2018 un contrôle sur les heures effectuées par les aumôniers dans l'établissement. Au départ il s'agissait de ne contrôler que les seuls vacataires. Or, pour 360 aumôniers sur le terrain, nous ne comptons que 100 vacataires. Comme ces vacances sont reversées intégralement à l'aumônerie FPF, la distinction vacataire et bénévole n'a pas de sens pour nous. En 2019 nous avons obtenu de l'administration pénitentiaire qu'elle compte indifféremment les heures de tous les aumôniers.

▷ Présence à l'international : nous continuons de soutenir le ministère de David Buick, aumônier régional de la région Ouest, qui est le délégué

européen d'IPCA (*International Prison Chaplain Association*) pour le monde. En prévision une conférence mondiale à Bangkok en Thaïlande en novembre 2020. L'association IPCA est principalement protestante mais ouverte à d'autres dénominations chrétiennes, principalement orthodoxes. Son objectif est à la fois de réunir des aumôniers du monde entier pour un partage d'expérience et aussi mettre en place des plaidoyers vis-à-vis des instances nationales et internationales pour faire reconnaître les aumôneries dans tous les pays et sensibiliser l'opinion aux conditions de vie des prisonniers du monde entier.

▷ L'équipe œcuménique « Bible en prison » continue la rédaction du *Manuel des aumôniers*. Nous avançons lentement mais prudemment et sommes en train de mettre un point final au chapitre sur la pénitence. Comme pour celui qui s'intitulait « Du bon usage de la culpabilité », nous éditerons un tiré à part de ce chapitre.

Les actions de la commission

Le service Justice et aumônerie des Prisons (JAP) a trois instances de réflexion et d'administration.

La conférence nationale qui regroupe les aumôniers et les trésoriers régionaux. Elle traite des affaires courantes de l'aumônerie : finances, gestion des postes, relation avec l'administration et les pouvoirs publics, relations avec les partenaires. La conférence se réunit deux fois l'an.

La commission qui regroupe les aumôniers régionaux, les membres délégués des Églises nommés par le conseil de la FPF et des experts du monde pénitentiaire et juridique. Elle se réunit une fois l'an. Une fois par an conférence et commission se réunissent à la communauté de Pomeyrol pour trois jours de réflexion, généralement autour d'un invité. En mai dernier nous avons reçu le théologien protestant Shafique Keshavjee pour son livre controversé *L'islam conquérant*. À l'occasion de cette réunion nous avons dit au-revoir à Frédéric Rognon qui, après dix ans à la tête de la

commission, a souhaité se retirer. Unaniment nous l'avons remercié pour sa présidence aussi pertinente que brillante. Jocelyne Le Bivic a été nommée comme nouvelle présidente.

Et, enfin, le bureau JAP qui compte trois personnes en plus de l'aumônier national. Le bureau prépare les ordres du jour des différentes réunions. Le secrétariat de l'aumônerie est assuré par Véronique Picard qui assure aussi, pour 30 %, celui du service de l'aumônerie des établissements sanitaires et médico-sociaux. Nous nous sommes réjouis d'apprendre que son statut de secrétaire avait évolué vers celui d'assistante.

D'une manière générale nous essayons, dans les différentes instances, de maintenir un équilibre entre réflexion et gestion quotidienne. Nous pouvons cependant regretter de ne pas produire beaucoup d'écrits et d'avoir du mal à réagir sur l'actualité.

Les grands axes d'actions prévus en 2020

▷ Poursuivre les contacts avec les pouvoirs publics pour faire évoluer le contenu du DU. Sans succès jusqu'à présent, nous souhaiterions que ce diplôme soit plus orienté vers les besoins réels des aumôniers. La part du droit des cultes et des questions de laïcité occupe à notre avis trop de place.

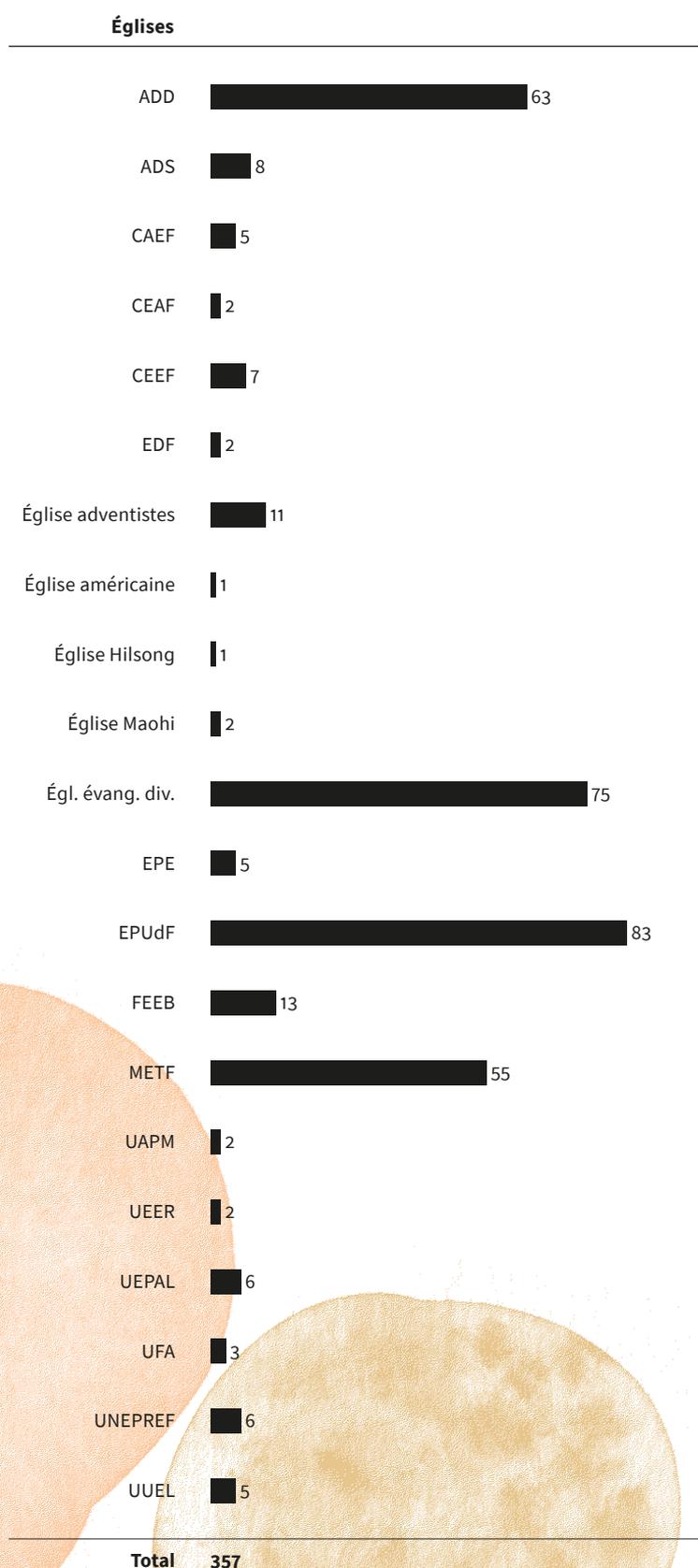
▷ Ouvrir le chantier d'un nouveau colloque à Madagascar pour 2021. Nous souhaiterions, outre Madagascar, l'île Maurice, le Mozambique et les départements français de Mayotte et de la Réunion, qui étaient présents lors du premier colloque en 2018, y adjoindre l'Afrique du Sud, la Tanzanie et les Comores. La formation Guadeloupe-Martinique-Guyane, qui a lieu tous les deux ans, se tiendra cette année en Guyane au mois de mars. C'est la première fois que cette formation se déroulera en Guyane. Nous aborderons des questions spécifiques à ce territoire. Sa proximité avec le Brésil lui donne une coloration religieuse particulière. Nous essayons aussi à travers ces formations de faire vivre une région à la manière de la métropole.

▷ Formation en Polynésie française en mai prochain. Depuis quelques années il y a une tentative, sur ce territoire, de regrouper différentes dénominations ecclésiales protestantes dans le service de l'aumônerie des prisons. Cette formation sera le point d'orgue de cette volonté de travailler ensemble et peut être le départ d'une nouvelle organisation.

▷ Organiser un rapprochement en vue d'un échange de formations entre l'aumônerie des prisons de la FPF et l'aumônerie de prison de ECC (Église du Christ au Congo) en RDC.

▷ Poursuivre la réflexion, qui pourrait donner lieu à un écrit, sur la pertinence du ministère d'aumônier de prison au regard du sens de la peine. Encourager et solliciter l'organisation d'un grand débat sur le comment et pourquoi punir en 2020 ? La manière de punir est encore bien archaïque et la prison reste la peine de référence. Toutes les autres formes de réponses pénales ne sont pas considérées comme des peines, pourquoi ?

Églises d'appartenance des aumôniers de prison



Service Aumônerie protestante aux aéroports

L'Aumônerie protestante aux aéroports ne couvre que les aéroports parisiens de Paris-Charles-de-Gaulle, de Paris-Orly et de Paris-Le Bourget avec plus de 101 millions de passagers accueillis dans les trois plateformes, sans compter les dizaines de milliers de personnels des diverses sociétés qui œuvrent dans ces aérogares. La majorité du temps des aumôniers – 2 à CDG dont l'un à mi-temps et 1 à Orly – est consacré à la desserte classique des zones aéroportuaires, tant publique qu'en accès réservé. Les aumôniers assurent des permanences dans les lieux de culte interreligieux, sillonnent les aérogares, renseignent et échangent avec les passagers mais aussi maintiennent et développent les relations avec les personnels. Lors de leurs rencontres, ils accueillent, écoutent et conseillent tous ceux qui en expriment le besoin et sont en demande de dialogue.

C'est un ministère qui se vit au jour le jour, principalement de façon informelle et nécessitant de réagir aux divers imprévus de l'exploitation du transport aérien. À noter qu'au 2 juillet 2019, la pasteure Anniel Hatton a quitté son poste pour une retraite amplement méritée, au cours d'une réception à la fois formelle – présences du directeur de l'aéroport et de ses principaux adjoints, du sous-préfet du Val-de-Marne – et amicale, avec les représentants des différents cultes, des membres de la commission et des personnels de l'aéroport

COMPOSITION DE LA COMMISSION DEPUIS LE 7 JUIN

- Aumôniers : Anne-Sophie Dentan-Verseils (Roissy-Charles-de-Gaulle), Pierre de Mareuil (Roissy-Charles-de-Gaulle), David Gonzalez (Paris-Orly).
 - Président : Jacques Odier (EPUDF)
 - Représentant du conseil de la FPF : Patrick Lagarde (UFA)
- Membres de droit : pasteur François Clavairoly, président de la FPF, pasteur Georges Michel, secrétaire général
- Membres de la commission : Alan Hornstein (EPUDF), Laurence Arrieu (EPUDF), Etienne Meyer (CEEF), pasteur Claude Roussel (ADFP), Pascal Rychen (FEEDF)

qui ont été en relation avec Anniel. Le pasteur David Gonzalez (EPUDF) lui a succédé et tous les participants lui ont souhaité un ministère aussi riche et engagé que celui d'Anniel !

Les relations avec Paris Aéroport

L'année 2019 continue d'être marquée par les motifs d'inquiétude du personnel du Groupe ADP vis-à-vis de la situation sur la privatisation. Les événements nationaux du printemps 2019 ont conduit le gouvernement à lancer la procédure de préparation à un référendum sur le sujet, ce qui se traduit par le lancement d'une pétition nationale qui, théoriquement, doit rassembler 4,7 millions de signatures vérifiées pour que la question de ce référendum soit débattue au Parlement.

Les conditions de renouvellement de la convention entre le Groupe ADP et la FPF concernant la mise à disposition des aumôniers protestants dans les aéroports apparaissent finalement plus complexes qu'envisagées en 2018 du fait de l'attentisme d'ADP ne souhaitant pas actuellement toucher à cette convention. Or l'aumônerie protestante a besoin d'évoquer auprès d'ADP la nécessité de convertir le mi-temps actuel du 2^e poste de CDG en plein temps, d'une part pour couvrir l'augmentation du nombre de lieux de recueillement dans les aéroports comme on le verra au paragraphe suivant, mais aussi de faire face aux demandes d'ADP d'une présence plus statique des aumôniers dans ces différents lieux de recueillement.

Le fait interreligieux

L'aumônerie protestante est particulièrement active dans la gestion des relations avec les autres communautés religieuses. La direction des aéroports s'appuie d'ailleurs beaucoup sur les aumôniers protestants pour le maintien de ces liens, trouvant ainsi auprès d'eux, du fait de leur présence plus affirmée, un relais avec les ministres des autres cultes.

Le déjeuner-rencontre le 10 septembre dernier avec la direction générale d'Orly, l'évêque Michel Santier (Créteil), David Gonzalez et l'aumônerie catholique a permis un échange fructueux sur l'organisation de l'aumônerie en aéroport.

Les infrastructures étant en évolution permanente :

- sur CDG, deux chantiers sont en cours qui verront l'ouverture en 2020 de deux nouveaux lieux de culte, l'un au Terminal 1 et l'autre pour l'ensemble constitué au Terminal 2 par d'anciennes aérogares rénovées (ABCD). Il devrait donc y avoir à terme cinq à six lieux de culte interreligieux sur CDG.
- sur Orly, après la mise en œuvre en mars 2019 de la réorganisation des aérogares et l'ouverture du nouvel ensemble d'enregistrement-embarquement de « Orly 3 », la direction de l'aéroport envisage de restructurer les locaux des aumôniers.

À ce titre, il est envisagé d'identifier une zone de 80 m² au plus proche du centre du terminal désormais unique, comprenant la création de salles de prières pour les 3 cultes, chrétiens, juif et musulman, un espace de bureau d'aumônerie et un espace d'accueil personnalisé permettant de s'isoler. En outre, deux espaces de prière interreligieux supplémentaires d'environ 40 m² chacun, sont envisagés dans les zones d'embarquement internationales.

La question de l'accueil du culte musulman, notamment le vendredi, dans des locaux suffisamment vastes, reste une affaire délicate afin de ne pas déborder sur l'espace public.

Cultes et temps de prière

Il est de moins en moins possible à CDG de mettre en œuvre un véritable culte du fait même de la continuité de l'exploitation. Toutefois, en juin 2019 un culte a été célébré à la demande d'un groupe de passagers.

Sur Orly, des temps de prière œcuméniques ont lieu régulièrement.

Activités d'accueil, d'écoute et de soutien

La situation sur les SDF est stable. Elle représente une activité commune à CDG et Orly.

Près de 100 SDF sont recensés par mois en moyenne à CDG. Les aumôniers des deux aéroports participent aux réunions de suivi des SDF avec la Croix Rouge, les directions des plates-formes, les différents services impactés par leur présence jugée plus ou moins indésirable et la Police. Parmi ces SDF, quelques personnes ont un profil réintégré, mais ne rentrent pas forcément dans les circuits classiques.

Plus particulièrement à CDG, organisation de l'accueil des couloirs humanitaires, à laquelle la FPF participe, permettant l'arrivée de migrants sur critères de vulnérabilité en provenance de camps de réfugiés (Syriens, Iraquiens). Depuis 2017, près de 400 personnes ont été accueillies, mais la pérennité de ce dispositif est fragilisée par certaines positions des Évêques de France...

À CDG, l'accueil régulier d'une dizaine de familles d'enfants malades en provenance du Royaume Uni - association *Wishes4kids* - qui viennent en séjour à Disneyland Paris.

Sur les deux plates-formes, les aumôniers s'attachent à prendre contact régulièrement avec les personnels de différentes entreprises implantées sur les aéroports en besoin de soutien : notamment à Orly du fait de la faillite de la compagnie aérienne Aigle Azur et des personnels de ses sous-traitants.

Activités d'animation et de réflexion

Participation régulière au Hub-Culture du siège du Groupe ADP (conférences-débats organisés à la pause méridienne pour les employés du Groupe) Exposition itinérante « Martin Luther King, 50 ans après » mise en place à la Maison de la Découverte d'ADP à Orly en début d'année 2019, avec une conférence qui a été animée par la pasteur Anniel Hatton et William, son mari.

Sur Orly, David Gonzalez s'attache également à promouvoir l'existence de l'aumônerie en aéroport en général, en préparant la production en partenariat avec Jean-Luc Mouton et Antoine Nouis d'un récit documentaire interreligieux de l'aumônerie d'aéroport pour la Fondation Eugène Bersier.

Dans la même idée, un dossier sur l'aumônerie protestante d'aéroport est en préparation pour les mensuels de l'EPUDF *Réveil* et *Paroles Protestantes* avec les informateurs régionaux G. Machabert et F. Gentil.

Actions internationales des aumôniers

▷ Participation active de Pierre de Mareuil et de David Gonzalez au congrès de l'IACAC (Association internationale des aumôniers de l'aviation civile) en Australie à l'automne 2019.

▷ Pierre de Mareuil a organisé la participation des aumôniers français des différents cultes. En qualité de vice-président de l'association, Pierre de Mareuil a œuvré collégialement avec le bureau de l'association pour la finalisation d'un document de référence (*Training & Competencies*) pour les aumôniers en aéroports, document initié lors du congrès IACAC de 2016 à Paris.

▷ Pierre de Mareuil a été élu président de l'IACAC pour l'année 2019-2020.

▷ Pierre organisera le prochain congrès de l'IACAC avec le bureau l'association.

Actions de la commission

La commission pour l'aumônerie protestante aux aéroports s'est réunie quatre fois en 2018 dont une fois sur chacun des aéroports.

Une rencontre du président de la commission avec la direction de l'aéroport d'Orly et une visite complète des lieux dédiés aux activités interreligieuses s'est tenue le 19 avril 2018. Il est envisagé une prise de contact identique sur l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle courant premier semestre 2019.

Sur le plan interne, il est à noter que la composition des membres de la commission a évolué pour la période juillet 2019 – juin 2023. Ainsi, Laurence Arrieu (EPUDF) en poste chez ADP à Roissy-Charles-de-Gaulle a rejoint la commission et apporte un éclairage très apprécié sur les débats internes dans l'entreprise.

Le pasteur Claude Roussel (ADFP) a été désigné par son Église comme membre de la commission. Son occupation principale à Albi restreint toutefois sa participation à nos travaux mais nous espérons néanmoins sa venue à l'une de nos réunions. Le pasteur Claude Roussel est tenu systématiquement informé des activités de la commission. Il se pose également la question pour la commission de déterminer les meilleures solutions permettant de soutenir l'action de pasteurs bénévoles comme à l'aéroport de Nice-Côte d'Azur (terminal international) et d'animer un espace interreligieux nouvellement ouvert à l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

Accueil couloir humanitaire à l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle.



Rapport des commissions du conseil

**Droit et
liberté
religieuse**

**Écologie
Justice
climatique**

**Relations
avec l'islam**



Relations avec le judaïsme

Jeunesse

Conseil scolaire

Éthique et société

Commission Droit et liberté religieuse

Le calendrier d'examen et de validation, puis de diffusion, des rapports préparatoires à l'assemblée générale annuelle de la FPF est tel que ces rapports doivent être rédigés au mois d'octobre. C'est dire que celui présenté lors de la dernière assemblée générale ne pouvait pas tenir compte des propositions de réforme de la loi de 1905 présentées le 10 janvier 2019. Celles-ci comportaient notamment les dispositions suivantes :

- confier à nouveau au préfet la responsabilité de reconnaître la qualité d'association culturelle ;
- accroître les compétences de l'assemblée générale (y inclus pour la nomination des ministres du culte) ;
- soumettre les financements venant de l'étranger à une procédure de déclaration.

Les représentants de la FPF ont immédiatement mis en évidence les contradictions entre de telles mesures et d'une part le libre exercice des cultes et d'autre part le respect de l'autonomie de gestion interne, et le Premier ministre nous a indiqué dès le mois de mars que ce projet était abandonné... du moins tel que présenté alors. Car, si un tel projet ne constitue plus une priorité, il semble toujours dans l'intention du gouvernement de réexaminer le statut des associations culturelles. Or nous devons bien constater que plusieurs des demandes

COMPOSITION DE LA COMMISSION DEPUIS LE 7 JUIN

- Président : Jean-Daniel Roque (EPUDF)
- Représentant du conseil de la FPF : Patrick Lagarde (UFA)
- Membres de la commission : Sabine Angely Manceau (EPUDF), Catherine Bergeal (EPUDF), Philippe Bartolo (FEEBF), François Filippiak (UAPM), Jocelyne Le Bivic (UEEL), Pierre-Étienne Rosenstiehl (UEPAL), Robert Hertzog (UEPAL), Gabriel Golea (UFA), Jean-Claude Walrawens (UNEPREF), Patrice Rolland (expert)
- Membres de droit : pasteurs François Clavairolly et Georges Michel

anciennes de la Fédération ne sont toujours pas prises en compte, notamment :

- la suppression de l'exclusion des associations cultuelles de la possibilité générale de posséder, administrer (et donc louer) un immeuble reçu en libéralité (loi du 31 juillet 2014, art.74) ;
- le retour à l'ordonnance du 23 juillet 2015 excluant le droit de préemption communal des aliénations à titre gratuit au bénéfice des organismes sans but lucratif ayant la capacité de recevoir ses libéralités ;
- la ratification de l'ordonnance du 23 juillet 2015 portant simplification du régime des associations (simplification du régime de transmission des biens, par exemple lors du regroupement d'associations cultuelles, et suppression des obligations et limitations en matière de réserves financières).

Cette situation, ainsi que diverses propositions de loi déposées par des parlementaires et plusieurs publications, nous ont paru justifier que les arguments qui fondent la position de la Fédération sur trois questions primordiales soient présentés aux membres de l'assemblée générale et, à travers eux, à toutes les personnes intéressées.

Quelle motivation pour justifier des prescriptions législatives spécifiques aux cultes ?

Tout au long du débat parlementaire préparatoire à l'adoption de la loi du 9 décembre 1905, une question a été soulevée : quel serait le régime légal des nouvelles institutions en charge de l'exercice du culte à la suite de la suppression des établissements publics du culte ? Suffirait-il de se référer au « droit commun » publié quatre ans plus tôt ou était-il nécessaire d'instaurer un régime spécifique ? En définitive, le titre IV de la loi retint à la fois une référence à la seconde partie du titre premier de la loi du 1^{er} juillet 1901 pour la formation de l'association et des dispositions supplémentaires (articles 10 à 24) pour son fonctionnement.

La loi de 1905 imposa la création de ces associations cultuelles en vue de l'affectation des édifices d'exercice public du culte qui étaient la propriété des établissements publics du culte ou qui, propriétés de l'État, des départements ou des communes, devaient demeurer gratuitement à la disposition des associations cultuelles. C'est ce transfert de propriété ou de jouissance de biens qui justifia les dispositions spécifiques ajoutées à la loi du 1^{er} juillet 1901.

Depuis lors, et notamment depuis la loi du 23 juillet 1987 relative au développement du mécénat et la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, la capacité juridique d'un grand nombre des associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 a été fort significativement étendue. De même, dans les départements d'Alsace et de Moselle, le maintien de la loi d'Empire du 19 avril 1908 et du code civil local permet aux associations de droit local à objet cultuel de bénéficier d'une capacité étendue. Corrélativement, les associations bénéficiaires sont soumises aux mêmes obligations que toute association de désignation d'un commissaire aux comptes et de publication des comptes lorsqu'elles reçoivent des subventions publiques (Code de commerce, article L. 612-4) ou des dons (art. 4-1 de la loi du 23 juillet 1987) d'un montant annuel supérieur à 153 000 €.

Dans cette situation, quelle serait en 2020 la motivation de dispositions contraignantes supplémentaires pour les seules associations cultuelles : a-t-il été constaté des éléments précis, significatifs et en nombre qui ne pourraient pas être réprimés par les règles en vigueur et qui justifieraient de nouvelles exigences indispensables au maintien de l'ordre public ? En l'absence de tels éléments de motivation, qu'est ce qui justifierait des mesures qui pourraient être perçues par l'opinion publique comme la justification de l'existence de comportements répréhensibles propres à ce type d'institution, et légitimer ainsi soupçon et dénigrement ?

Pourquoi demander aux associations cultuelles de « respecter non seulement l'ordre public mais aussi les droits et libertés garantis par la Constitution » alors même qu'une telle obligation concerne tous les groupements établis en France ?

Quel respect des règles générales d'organisation de chaque culte ?

S'il est vrai que les deux premiers articles de la loi sont regroupés sous le titre « Principes », un autre principe fondamental a été inscrit à l'article 4 : les associations cultuelles doivent « se conformer aux règles d'organisation générale du culte dont elles se proposent d'assurer l'exercice ». C'est la reconnaissance de l'auto-organisation de chaque culte. En concluant son rapport, Aristide Briand soulignait aux députés qu'en votant le projet de loi « vous aurez accordé à l'Église ce qu'elle a seulement le droit d'exiger, à savoir la pleine liberté de s'organiser, de vivre, de se développer selon ses règles et par ses propres moyens, sans autre restriction que le respect des lois et de l'ordre public. » Le vote de l'article 4, à l'issue d'un discours remarqué de Jean Jaurès, a été un « tournant décisif » lors de l'examen du projet de loi par l'Assemblée nationale. Et ce principe a été en outre retenu par toute une jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH)¹. Dans ces conditions, comment justifier dans un alinéa traitant du contrôle de l'assemblée générale que le recrutement d'un ministre du culte soit soumis à sa délibération : il ne respecterait pas davantage le principe posé à l'article 4 de la loi, car pour bien des Églises protestantes, la nomination des ministres du culte ne relève pas de l'assemblée générale, mais de conseils élus, voire même de décisions conjointes prises par plusieurs conseils.

¹ « L'autonomie des communautés religieuses est indispensable au pluralisme dans une société démocratique et se trouve au cœur même de la protection offerte par l'article 9 de la Convention » CEDH, Gde ch, 12 juin 2014, req. 56030/07 § 127

Quel contrôle pour les associations cultuelles ?

Aucune institution ne peut affirmer être toujours en totale conformité avec les règles de son pays, et il est légitime que la justice de celui-ci puisse être saisie pour examiner ses décisions et activités. En conformité avec l'article 111 de la loi du 12 mai 2009 de simplification du droit, la circulaire du 23 juin 2010 des ministres de l'intérieur et de l'économie relative au support institutionnel de l'exercice du culte (paragraphe 1.1.3) rappelle la compétence liée de l'autorité préfectorale pour la délivrance du récépissé de déclaration : « Si le préfet estime qu'une " association est fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs, ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du Gouvernement ", il doit délivrer le récépissé, puis saisir le tribunal de grande instance dans le ressort duquel l'association a son siège social afin de faire constater la nullité de l'association, ce qui conduira le tribunal à prononcer sa dissolution judiciaire. »

Transformer pour les associations à objet cultuel cette procédure facultative en procédure préalable obligatoire et périodique constituerait une profonde modification des règles en vigueur : en substituant le préfet aux tribunaux, elle contreviendrait aux principes de séparation et ne créerait cette nouvelle obligation que pour les associations cultuelles. Une fois de plus, quelle serait la motivation d'une telle règle spécifique ?

Et pourquoi prévoir un contrôle des sommes reçues par les associations cultuelles plus contraignant que pour les autres associations, alors même que des flux plus importants sont constatés dans d'autres domaines ?

Conclusion : Attachement à la laïcité, nécessité de concilier plusieurs principes en poursuivant l'adaptation des modalités d'application

Les protestants français, longtemps pourchassés dans leur propre pays, sont logiquement et constamment des partisans d'un État laïc. Ils ont été d'ardents défenseurs de la loi de 1905 et, compte-tenu des choix divers de confessions de foi et d'organisation des Églises protestantes, leurs associations culturelles se trouvent constituer plus de la moitié des associations culturelles existantes. Leur expérience pratique de la loi du 9 décembre 1905 justifie l'intérêt tout particulier qu'elles portent à la mise en œuvre dans ce cadre du principe de laïcité.

Le principe de laïcité doit être conjugué avec celui d'égalité de tous les citoyens devant la loi et avec celui d'égalité de traitement entre tous les cultes. Certes, la consistance juridique de la laïcité est le résultat d'un processus de création continue, nourri, sous trois républiques, de textes et d'apports jurisprudentiels successifs. N'est-ce pas d'ailleurs en adaptant les solutions juridiques à l'évolution de la société et des institutions que perdurent les grands principes ? Mais, alors que l'article premier de la loi du 9 décembre 1905 « garantit le libre exercice des cultes », certains des projets récents nous interrogent : l'intention libérale et le savant équilibre élaboré progressivement depuis un siècle demeurent-ils les fils conducteurs ?

Commission Écologie Justice climatique

L'année 2019 fut à la fois une année de transition et de préparation. Avec l'élection d'un nouveau conseil de la FPF, notre commission, qui fut créée en 2017, a en effet entamé son premier véritable mandat de quatre ans. Elle fut renouvelée de manière significative, avec quatre nouveaux membres ; son président, par ailleurs, a été élu membre du conseil.

L'enjeu principal fut de parvenir à tenir ensemble la poursuite des chantiers qui avaient été entamés et le travail de réflexion stratégique et de planification pour la période 2019–2023. La commission fut épaulée, comme à son habitude, par un cercle plus large d'invités ou de personnes ressources qui ont contribué ponctuellement.

Le contexte fut celui d'une montée claire de la préoccupation sociétale face aux défis écologiques. L'été dernier, des records de chaleur ont été battus dans de nombreux lieux en France ; en septembre, le mouvement mondial des jeunes pour le climat a rassemblé plus de 7 millions de personnes dans les rues. Pour beaucoup, ces derniers mois ont été de vrais moments de prise de conscience de l'urgence climatique. Un indicateur de cette évolution est que, pour la première fois, le climat est l'inquiétude n° 1 des Français, devant le pouvoir d'achat. La pertinence du travail de la commission en est soulignée.

COMPOSITION DE LA COMMISSION

DEPUIS LE 7 JUIN

- Président : Martin Kopp (UEPAL)
- Représentant du conseil de la FPF : François Clavairolly (EPUdF)
- Membres de la commission : Claire Balverde (ASAH, Michée France), Jean-Philippe Barde (EPUdF), Jean-Pierre Charlemagne (A Rocha France), Marine d'Allancé (A Rocha France), Coline Eychène (EEUdF), Christophe Hahling (FEEBF), Silvère Lataix (EPUdF), Romina Sanfourche (FEP), Timothée Wagnon (UFA), Ruth Wolff-Bonsirven (UEPAL)
- Membres de droit : pasteur François Clavairolly, président de la FPF ; pasteur Georges Michel, secrétaire général
- Invitée permanente : Isabelle Veillet (EPUdF)

Principaux dossiers

1. Réflexion stratégique et planification

La commission a commencé son travail par une retraite de lancement. Durant deux jours, elle a étudié les données scientifiques, les contextes et les acteurs en jeu, ses propres forces et faiblesses, puis a identifié et traité les questions stratégiques pour son travail ; les résultats seront présentés au conseil. La mise en œuvre a commencé d'être planifiée.

2. La question de la militance

Suite à la mobilisation en Alsace sur le Grand contournement ouest (GCO) de Strasbourg et consciente que des engagements locaux face aux questions écologiques vont se multiplier, la commission a eu un temps de réflexion sur la notion de « militance » et l'engagement de protestants – dont des pasteurs – dans de telles luttes locales.

3. Destruction de la biodiversité

En vue de l'année 2020, durant laquelle la France accueillera le Congrès mondial de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et se tiendra la COP15 de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB) en Chine, la commission s'est pour la première fois emparée de ce sujet et a initié sa propre réflexion.

Les actions de la commission en 2019

1. Le plaidoyer auprès de l'État

S'il n'y eut pas de démarche de plaidoyer direct en 2019, il y eut trois moments forts de plaidoyer indirect. D'abord, en réponse à la recommandation votée par l'assemblée générale, la commission a rassemblé et partagé en ligne des ressources sur le défi écologique afin « d'encourager les protestants à s'informer et à participer au Grand débat national tout en restant vigilants sur les conditions de ce débat et les résultats ».

Ensuite, le président de la FPF fut signataire d'un texte interreligieux français de soutiens aux marches pour le climat, publié dans de grands médias nationaux. En lien avec le président de la commission, le brouillon de cet appel avait été amendé de manière importante à la demande de la FPF, notamment pour adopter un ton résolument interreligieux et rappeler le rôle historique du Conseil œcuménique des Églises.

Enfin, François Clavairolly accompagné de Nadine Marchand et Martin Kopp, respectivement présidents des commissions jeunesse et climat, ont participé à la marche des jeunes pour le climat qui s'est tenue à Paris le 20 septembre. Le président de la FPF fut en outre signataire d'un texte interreligieux international de soutien à cette mobilisation mondiale, parmi de grands noms tels Leonardo Boff ou le Dalai Lama.

2. L'accompagnement pour la sensibilisation et l'action des membres

La commission a poursuivi sa promotion du label Église verte, qu'on ne présente plus ici. De nombreuses conférences ont été tenues partout en France ; l'exposition Église verte, qui existe en 5 exemplaires, a prolongé ses pérégrinations ; de la communication fut faite en ligne, notamment sur les réseaux sociaux (par exemple, @FPFclimat sur Twitter). Rappelons que la FPF est représentée dans le comité de pilotage du label, par Jean-Pierre Charlemagne, membre de la commission, et Robin Sautter, qui a quitté la commission.

Durant cette deuxième année d'existence, Église verte a encore une fois dépassé les espérances. On compte 410 communautés engagées dans le processus à ce jour, dont 107 sont protestantes (soit 26 %). La commission voit une vraie dynamique sur le terrain, même si la mobilisation est hétérogène selon les lieux et les courants. Un point d'attention est celui du financement participatif du label : les communautés qui s'y engagent sont invitées à contribuer à couvrir ses coûts de fonctionnement, à leur mesure.

Un second projet a mobilisé la commission et fera partie de son travail chaque année : la préparation d'une ressource pour la « Saison de la Création » (anciennement : « Temps pour la Création »). En lien avec les partenaires œcuméniques français, elle a choisi d'adopter le nom officiel et le thème discerné par les institutions œcuméniques internationales. Elle a ainsi produit un dossier pour la Saison sur le thème : « Biodiversité : toucher et être touché », rassemblant une note de synthèse, 2 liturgies et 3 prédications reflétant la diversité interne au protestantisme. En outre, 5 réflexions théologiques et bibliques ont été publiées entre le 1^{er} septembre et le 4 octobre.

Enfin, la commission a alimenté la page « Écologie – Justice climatique » du site de la FPF (notamment lors de la « Saison de la création ») et mis des informations en une du site. Il convient de saluer à cet endroit le rôle joué par les membres du personnel de la FPF, qui sont invités à la commission. Des membres de la commission sont intervenus dans les médias (de *Réforme* à France 2, en passant par *La Croix*, *La Vie*, *Regards protestants* ou encore RCF).

3. La représentation et les liens au niveau européen

La commission a été représentée par son président à la rencontre du Réseau chrétien environnemental européen (ECEN) qui s'est tenue à Oslo du 25 au 28 mai. Comme à l'assemblée de l'ECEN l'an dernier, la commission a été invitée à présenter le label Église verte en assemblée plénière. Elle se réjouit par ailleurs de l'accueil en France de l'assemblée de l'ECEN de 2022 ; il conviendra de soutenir cet événement.



Marche des jeunes pour le climat.

Perspectives pour 2020

L'année 2020 débutera par la planification de la structure de travail en réseau et par cercles. Puis, le travail entrera dans sa phase de mise en œuvre. 2020 sera la « phase 1 » du quadriennal, c'est-à-dire un lancement avec les forces en présence, avant un point d'étape et une évaluation courant 2021. La biodiversité sera certainement un enjeu clé, avec l'accueil par la France du Congrès mondial de l'UICN et la COP15 en Chine, en octobre.



Retraite de la commission.

Commission Relations avec l'islam

En 2019, la commission Relations avec l'islam s'est entièrement consacrée à la conception et rédaction finales d'une nouvelle plaquette intitulée *Travailler avec et pour des musulmans. Quels enjeux pour les œuvres et mouvements protestants ?*

Ce travail s'inscrit dans le même esprit que celui qui avait donné lieu à la publication de *Couples protestants musulmans* aux éditions Olivétan. Il s'agit de donner une ressource pour la réflexion et l'action à tous ceux qui, au sein du protestantisme, sont confrontés à de nouveaux enjeux et défis à relever, en lien avec des personnes de confession ou de culture musulmanes.

Le manuscrit a été rendu le 28 août 2019 à Georges Michel, secrétaire général de la FPF.

Projets 2020

La commission Islam de la FPF sera animée par une nouvelle équipe à laquelle nous souhaitons bonne route !

COMPOSITION DE LA COMMISSION DEPUIS LE 7 JUIN

- Président : Pierre Lacoste (UEEL)
- Représentant du conseil de la FPF : Isabelle Veillet (EPUdF)
- Membres de la commission : Bernard Coyault (EPUdF), Nicole Fabre (EPUdF), Jean-Louis Jabin (FEEBF), Frédéric Hubault (UEEL), Ove Ullestad (UEPAL), Pierre Kempf (UFA), Jean-Luc Blanc (Défap – UNEPREF)
- Membres de droit : pasteur François Clavairoly, président de la FPF ; pasteur Georges Michel, secrétaire général

Commission Relations avec le judaïsme

La commission s'est réunie rue de Clichy quatre fois en 2019 : 24 janvier, 12 avril, 17 juin, 23 septembre, plus une fois par audio conférence, le 28 novembre.

Les actes du colloque qui a eu lieu rue de Clichy, le 22 mars 2018, intitulé *Parler de l'autre, regards croisés juifs et protestants*, sont en instance de publication.

La commission a reçu :

- le 24 janvier Mireille Hadas-Lebel, alors chargée par le CRIF des relations avec le monde chrétien ;
- et le 12 avril le frère Louis-Marie Coudray, o.s.b., alors chargé des relations avec le judaïsme auprès de la Conférence des évêques de France, en vue d'un futur colloque de dialogue juifs-chrétiens élargi aux Églises chrétiennes non-protestantes.

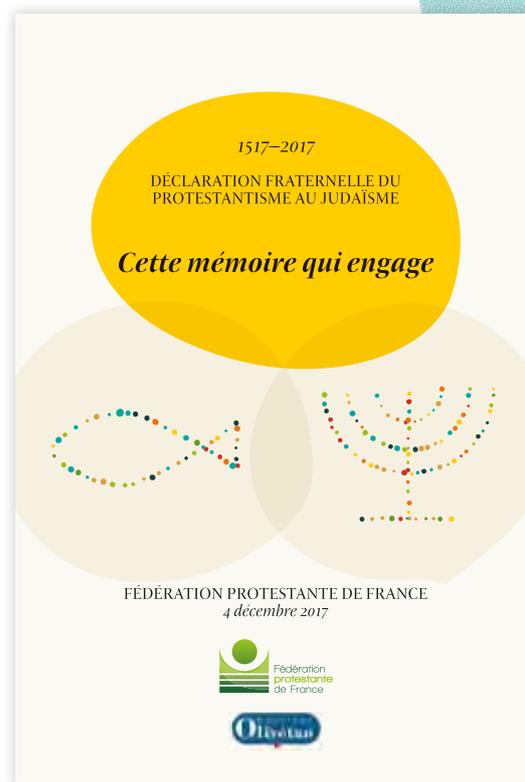
Roland Poupin a été reçu le 26 mars par la commission Relations avec l'islam, en retour à l'invitation du 19 octobre 2018 de son président, Philippe Gaudin à la commission Relation avec le judaïsme.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DEPUIS LE 7 JUIN

- Président : pasteur Roland Poupin (EPUdF)
- Représentant du conseil de la FPF : pasteur Christian Krieger (UEPAL)
- Membres de la commission : Alain Boyer (EPUdF), Alain Massini (EPUdF), Danielle Vergniol (EPUdF), Serge Wüthrich (EPUdF), Evert Van De Poll (FEEBF), Samuel Duval (FEEBF), Evelyne Will-Muller (UEPAL), Olivier Maire (UFA).
- Membres de droit : pasteur François Clavairoly, président de la FPF ; pasteur Georges Michel, secrétaire général.

Les grands axes pour l'année 2020

- ▷ Une réflexion en vue d'un nouveau colloque de travail sur nos rapports avec le judaïsme, élargi, côté chrétien, aux Églises non-protestantes.
- ▷ Recueillir les différentes déclarations protestantes des dernières décennies concernant les rapports avec le judaïsme, en vue d'une publication complétant le volume regroupant les déclarations catholiques publiée en 2019.
- ▷ Élaboration d'une note à destination des Églises de la FPF clarifiant les termes d'antisémitisme, d'antisionisme, d'antijudaïsme, etc.



Commission Jeunesse

2019, vers un nouveau souffle pour la commission Jeunesse

La commission Jeunesse composée de différents représentantes et représentants des Églises, œuvres et mouvements de la Fédération a accueilli cette année une nouvelle présidente, Nadine Marchand, secrétaire générale des EEUdF. Il a donc fallu reprendre ses marques et apprendre à se connaître pour conjuguer ensemble l'avenir de cette commission. Nous avons donc principalement œuvré dans l'objectif de créer une nouvelle dynamique autour d'un nouveau cahier des charges et d'un nouveau plan d'action ! La commission s'est réunie à 4 reprises au cours de l'année.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DEPUIS LE 7 JUIN

- Présidente : Nadine Marchand (EEUdF)
- Représentante du conseil de la FPF : Patricia Rohner Hege (UEPAL)
- Membres de la commission : Christine Mielke (EPUdF) ; Suzanne Wilson (FEEBF) ; Mathieu Busch (UEPAL) ; Matthias Dietsch (UEPAL) ; Pascal Rodet (UFA) ; Samuel Gerber (Visa AD) ; Cédric Graser (YMCA France) ; David Vandebeulque (ADS) ; Patricia Glaizal (AEPP) ; Amélie Franco-Thierry (LLB)
- Membres de droit : pasteur François Clavairoly, président de la FPF ; pasteur Georges Michel, secrétaire général.

2019, de la réflexion mais aussi des projets

Nous noterons deux actions phares qui ont rythmé l'année de la commission jeunesse.

Accueil des mineurs en église : enfin dans les bacs !

« Il n'y a "âme" que s'il y a "souffle". Le souffle est une énergie dynamique et vivifiante. On ne peut travailler au service de la jeunesse sans âme et sans souffle qui nous poussent à persévérer et à nous poser, toujours et encore, les bonnes questions. » La commission Jeunesse de la Fédération protestante de France, accompagnée d'experts, s'est lancée un incroyable défi : doter les animateurs et acteurs jeunesse des Églises, œuvres et mouvements d'un outil unique pour les soutenir. Cadre légal, posture d'animateurs, repères utiles : l'ouvrage *Accueil des Mineurs en Église (A.M.E.)* est né.

Un outil pratique :

- 25 fiches techniques qui décortiquent les questions pratiques et légales d'organisation des accueils de mineurs. Mais pas uniquement : l'A.M.E. se penche aussi sur des repères utiles, des sujets de réflexions pour toute personne étant amenée à intervenir auprès de mineurs.
- l'A.M.E. c'est un regard sur notre mission auprès des enfants, des adolescents et des jeunes que nous souhaitons accompagner sur le chemin de leur foi, sur le chemin de leur vie, avec justesse dans le respect de nos convictions, de notre culture mais aussi de notre responsabilité. C'est un appel à tous et à toutes de se doter des bons outils pour accompagner au quotidien celles et ceux qui forgeront le monde de demain.
- l'A.M.E. en pratique c'est le document qu'il faut avoir lu un jour, qu'il faut avoir sous la main quand on prépare une activité jeunesse et qu'il faut avoir dans son sac pour partir en séjour !

Le Service national universel (SNU) dans le collimateur

C'est une commission Jeunesse inquiète qui s'est emparée de la question du projet de loi sur le Service national universel et ce pour plusieurs raisons.

- Les œuvres, mouvements et Églises de la Fédération protestante de France ont une culture de l'engagement et de l'objection de conscience, en contraste avec le caractère obligatoire du SNU. Le SNU devra s'articuler avec les structures socio-éducatives qui poursuivent également un objectif de cohésion sociale et dont les moyens se restreignent de plus en plus.
- de plus, la formulation du SNU semble insister sur les questions de défense, de République, de santé et d'orientation professionnelle, là où nous souhaiterions voir apparaître des valeurs plus profondes et plus humanistes. Les acteurs protestants, qui disposent d'un savoir-faire et de compétences certaines relatives à la jeunesse, souhaitent être associés à sa réflexion et à sa mise en œuvre.
- Par ailleurs, la question d'un encadrement de qualité face aux défis d'effectifs, de brassages ou de non-adhésion se pose, tout comme sur les conditions d'accueil au sein des structures pour tous. Les organisations protestantes peuvent là aussi être impliquées et partenaires.
- Enfin nous souhaitons questionner la place des structures à caractère culturel dans ce dispositif de crainte qu'elles n'en soient écartées sous prétexte de « laïcité ».

Toutes ces inquiétudes nous ont conduits à interpellier le conseil qui s'est à son tour saisi de la question. Deux entretiens avec le cabinet de Gabriel Attal, en charge du dispositif ont pu avoir lieu en présence de Samuel Gerber et François Clavairolly. Un échange riche qui n'a cependant pas levé toutes nos inquiétudes mais présentant aussi des avancées.

La commission Jeunesse s'est engagée à suivre le dossier pour la fédération et les associations membres dans la suite du projet de loi et sa mise en œuvre.

Mais 2019 c'est aussi...

- 4 rencontres de la commission Jeunesse ;
- la soumission d'un cahier des charges ajusté au conseil de la FPF ;
- une co-construction du plan d'action de la commission ;
- une audition au Sénat avec le président de la fédération sur les questions de pédophilie et protection des mineurs ;
- le suivi et la nomination de représentant-e-s au comité ZE Bible ;
- une rencontre avec Anne-Laure Danet, responsable œcuménisme de la FPF
- une marche pour le climat le 20 septembre 2019.
- des rencontres et des synergies entre les acteurs de la jeunesse qui enrichissent nos pratiques.

Et la suite ?

2020 est centrée sur cinq axes de travail principaux :

- veille sur les politiques jeunesse et notamment le SNU ;
- déploiement d'une dimension fédérative des événements jeunesse avec l'encouragement et le soutien à de nombreux rassemblements prévus ;
- travail autour de la Bible et la foi des jeunes ;
- soutien à tout le projet autour de l'engagement et de l'œcuménisme ;
- veille pédagogique technique et juridique et notamment du livret A.M.E.

Nous souhaitons enfin, que 2020 génère davantage de travail collaboratif au sein de la fédération avec les services et les autres commissions, de belles perspectives se dessinant déjà avec la commission Écologie et justice climatique !



AME - EEUdF



Marche des jeunes pour le climat.



AME - EEUDF



EEUDF de l'Étoile à l'hôtel de ville de Paris.



AME

Christian Albecker, président
Guy Mielcarek, secrétaire général

Commission Conseil scolaire

Le Conseil scolaire, créé en 1993, regroupe les écoles porteuses d'un projet éducatif d'inspiration protestante et sous contrat d'association avec l'État.

Le Conseil scolaire est un lieu de concertation et de partage d'expériences sur l'éducation, en France, avec la Fédération internationale de l'enseignement (FIPE), en dialogue avec d'autres réseaux éducatifs. Il est présidé par Christian Albecker, membre du conseil de la FPF et président de l'UEPAL.

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS REPRÉSENTÉS

- École protestante d'Endoume à Marseille (Bouches du Rhône)
- École Marie Durand à Nîmes (Gard)
- Collège-Lycée Bernard Palissy à Boissy-Saint-Léger (Val de Marne)
- Collège-Lycée Maurice Tièche à Collonges-sous-Salève (Haute Savoie)
- École-Collège-Lycée Le Gymnase à Strasbourg (Bas-Rhin)

	Maternelle	Élémentaire	Primaire	Collège	Lycée	Secondaire	Ensemble	Académies
École d'Endoume		105	105	-	-	-	105	Aix-Marseille
École Marie Durand	80	128	208	-	-	-	211	Montpellier
Cours P. Palissy	-	-	-	214	94	308	308	Créteil
Maurice Tièche	18	60	78	95		95	173	Grenoble
Le Gymnase	75	449	524	721	741	1462	1986	Strasbourg
							2783	

Établissements scolaires et effectifs à la rentrée 2018

Principaux dossiers

Bien des préoccupations sont communes : à côté des dotations horaires se trouvent celles des mises aux normes de sécurité et d'accessibilité des locaux, des évolutions pédagogiques, de la stabilisation des financements notamment des collectivités, de l'affirmation d'une parole protestante.

De nouvelles interpellations s'ajoutent avec les multiples pistes ouvertes par l'évolution du système éducatif dans son ensemble, ainsi que celle des attentes sociétales. La mise en œuvre à la rentrée 2019 de la réforme du lycée n'a pas été facile et provoque des comportements inédits des familles et des élèves en termes de choix d'orientation intra lycée et post-baccalauréat. Les postures professionnelles des enseignants devront s'adapter à ces nouvelles données. Les efforts de formation devront être conséquents et le chantier sera d'une importance stratégique majeure. En 2019-2020, le Conseil scolaire souhaite, à l'instar de l'an passé, être – à côté de son rôle auprès du ministère et dans les limites de ses possibilités – un lieu de réflexion et de proposition pour un monde de l'éducation en forte mutation, au sein de l'Éducation nationale.

Comment trouver les ressources humaines et matérielles, mais aussi les modalités les plus adaptées pour continuer à transmettre des connaissances au meilleur niveau mais aussi des valeurs et des repères en se référant à l'humanisme dans son approche protestante ? Ces questions sont déclinées de façon extrêmement différentes dans les différentes écoles du réseau, mais tous

les établissements se retrouvent sur l'esprit qui doit présider à leur analyse. Le Conseil scolaire a débuté, en mai 2019, un travail collectif qui a pour objet de préciser ce qui est appelé, dans les instances de l'Éducation nationale, le « caractère propre des établissements privés sous contrat d'association avec l'État ». Autour de quelques thématiques précises, il nous faudra tenter de cerner ce qui pourrait être le dénominateur commun du caractère propre de nos établissements scolaires protestants. Qu'est-ce qui pourrait leur être reconnu comme singularité vis-à-vis des établissements publics ou des établissements privés catholiques par exemple ?

Cette réflexion s'ouvre aux autres réseaux de l'enseignement sous contrat avec l'État mais aussi aux écoles, notamment évangéliques, qui se situent en dehors du cadre de l'Éducation nationale.

Rapport d'activité 2018–2019

Représentation auprès du ministère de l'Éducation nationale

Le Conseil scolaire est intervenu pour préserver les moyens d'une présence et d'une parole protestante dans le monde scolaire. Sa situation très minoritaire (0,13 % de l'enseignement privé) le contraint à disposer d'appuis pour être écouté dans un contexte complexe. Comme l'an dernier, il a accompagné la restructuration menée au Cours B. Palissy auprès du ministère. Celle-ci est menée de façon très volontariste par la nouvelle équipe de direction. La fermeture progressive du lycée et l'ouverture concomitante de nouvelles classes de collège semble répondre à la demande locale. Il faudra s'assurer du maintien des moyens globaux pour cet établissement en pleine mutation. Pour les autres établissements du réseau, la quasi-stagnation des effectifs a permis le maintien des moyens horaires dans un contexte de réduction marginale d'environ 5 % pour le secondaire.

Suivi de l'évolution des établissements scolaires

▷ Les écoles d'Endoume à Marseille (fondées en 1882) et Marie Durand à Nîmes (fondée en 1884) répondent à un besoin éducatif de proximité et prônent une éthique protestante, chacune dans son contexte. Marie Durand a réceptionné en septembre 2019 d'importants travaux de mise aux normes et d'augmentation des surfaces pédagogiques, qui vont améliorer de façon marquante la qualité de vie dans l'établissement. Le budget a été respecté, l'ensemble de la communauté scolaire s'en est félicité.

▷ Le Cours B. Palissy à Boissy-Saint-Léger (fondé en 1942), du fait de l'amélioration globale de ses finances (liées à une restructuration pédagogique et une meilleure utilisation des moyens d'État) a commencé à améliorer son bâti. Des espaces sont progressivement réhabilités et la mise aux normes est réalisée progressivement.

▷ L'Ensemble scolaire Maurice Tièche à Collonges-sous-Salève (fondé en 1934) a bénéficié du passage sous contrat de la totalité de son collège, grâce à un suivi déterminé du Conseil scolaire. Deux classes élémentaires sur cinq attendent encore de bénéficier de la même mesure. L'augmentation d'effectif attendue par le ministère n'est pas encore d'actualité. Il faudra attendre pour envisager une dotation complémentaire.

▷ Le Gymnase Jean Sturm à Strasbourg (fondé en 1538 pour le site de Jean Sturm et 1871 pour celui de Lucie Berger) développe un projet éducatif dont la question centrale est « Comment enseigner au XXI^e siècle ? ». À côté de la transmission de savoirs, il veille, avec l'association La Croisée des Chemins, à la transmission de valeurs et de repères humanistes aux jeunes qui lui sont confiés. 2 000 élèves sont scolarisés dans cet établissement à la vocation internationale de plus en plus marquée. En juin 2019, l'établissement a permis à la première cohorte d'élèves de la filière BISS (*Bilingual International School of Strasbourg*) de passer le baccalauréat international. Les résultats (86 % de réussite) sont au-delà de la moyenne mondiale et laissent augurer un bel avenir pour cette filière hors contrat scolarisant aujourd'hui du CP à la terminale, plus de 200 élèves.

Contacts et échanges

▷ Le Conseil scolaire participe aux travaux de la FIPE (Fédération internationale protestante de l'enseignement). Audrey Sanchez (directrice adjointe en charge du primaire au Gymnase de Strasbourg) succédera à Jean-Claude Graeff en qualité de représentant du Conseil scolaire à la FIPE. Elle représentera le Conseil scolaire à Vienne (Autriche) en novembre 2019.

▷ Le Conseil scolaire participe au groupe « École et religions en dialogue », initié par l'AP2E. Il présente la rare particularité d'être un lieu de dialogue suivi entre représentants catholiques, juifs, protestants et musulmans impliqués dans l'enseignement sous contrat ou dans l'enseignement public : secrétariat général de l'Enseignement catholique, Alliance israélite universelle, Fonds social juif unifié, Fédération nationale de l'enseignement privé musulman, Chrétiens dans l'enseignement public, Association protestante pour l'éducation et l'enseignement (AP2E). Les réflexions portent encore actuellement sur le « caractère propre » des établissements d'enseignement privé confessionnels.

▷ Le Conseil scolaire, conscient de n'accueillir qu'une fraction des élèves scolarisés dans des établissements scolaires qui se réclament du protestantisme, s'est penché sur ses relations avec ces écoles, notamment hors contrat. Le souhait de ces écoles est en général de se développer sans les contraintes pédagogiques imposées par un passage sous contrat avec l'État. Une rencontre récente avec la présidente-fondatrice de l'École Siloé de Sarre-Union, pasteure de l'UEPAL, a permis de découvrir le projet original de cette école élémentaire inclusive de 68 élèves créée en 2013.



École d'Endoume à Marseille

Commission Éthique et société

La commission est reconnaissante au pasteur Christophe Jacon, aux docteurs Karine Rouvière et Joël Petitjean et à Jean-François Mouhot d'avoir accepté de venir grossir ses rangs en 2019. Elle continue de se réjouir de la collaboration harmonieuse persistante entre les courants luthéro-réformés et évangéliques au sein de la FPF dans le respect des différences. L'année a été marquée par une activité soutenue liée au souhait de la commission de participer à la réflexion sur la loi de bioéthique qui a finalement été votée par le conseil des ministres en juillet, par le Parlement en septembre mais pas encore par le Sénat. Le texte intitulé « Interpellations protestantes sur l'Assistance médicale à la procréation et la Gestation pour autrui », validé par le conseil de la FPF en mars 2018, présenté au Comité consultatif national d'éthique en avril 2018 a fait couler beaucoup d'encre. Plusieurs membres de la commission ont été interviewés par des journalistes de journaux à grand tirage, religieux et non religieux, et ont été invités à participer à des soirées d'informations sur l'assistance médicale à la procréation souvent avec des représentants d'autres confessions et religions. La commission réfléchit à la publication d'un communiqué concis prenant acte de l'ouverture de l'assistance médicale à la procréation aux couples de femmes et aux femmes seules tout en rappelant les réticences du protestantisme à cet égard.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DEPUIS LE 7 JUIN

- Président de la commission : docteur Jean-Gustave Hentz, (UEPAL)
- Représentante du conseil de la FPF : pasteur Emmanuelle Seybold (EPUDF)
- Membres : Bernard Brillet (EPUDF), Jean-Paul Willaime (EPUDF), Louis Schweitzer (FEEBF), Luc Olekhnovitch (UEEL), Karsten Lehmkuhler (UEPAL), Karine Rouvière (UFA), Joël Petitjean (UNEPREF), Jean-François Mouhot (A Rocha)

Principaux dossiers

Les demandes d'interventions lors de soirées paroissiales, d'assemblées consistoriales mais aussi de soirées d'entrepreneurs et dirigeants chrétiens voire de cercles complètement laïques sur les thèmes bioéthiques traités et publiés par la commission sont en augmentation.

En janvier 2019 la commission a publié après acceptation par le conseil de la FPF un texte portant sur la fin de vie intitulé « Interpellations protestantes sur la prise en charge de la fin de vie : soins palliatifs, euthanasie et suicide assisté ». Ce texte est disponible sur le site de la FPF. Toujours dans le cadre de la révision des lois de bioéthique nous avons publié un texte intitulé « Contribution protestante au dialogue sur les questions éthiques relatives à la recherche sur l'embryon humain, aux cellules souches embryonnaires, à la modification du génome humain. » Conscient de la difficulté à communiquer sur les sujets abordés, la commission a travaillé à un résumé de quatre pages présentant l'essentiel du sujet. Celui-ci est à présent en ligne sur le site de la FPF. Enfin la commission a travaillé, sous la direction du professeur Jean-Paul Willaime, un texte intitulé « Pour une France et une Europe solidaires : réflexions et interpellations de la FPF sur la question migratoire » après avoir auditionné le préfet Didier Leschi, directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration, François Héran, titulaire de la chaire Migrations et sociétés au Collège de France et Marc Kieny, bénévole à La Cimade. Ce texte a été présenté au conseil de la FPF mais n'est pas encore validé par celui-ci. La commission envisage la publication de ses quatre derniers textes dans une brochure en 2020.



Les membres de la commission.

Actuellement la commission travaille sur l'intelligence artificielle. Nous essayons de voir ce que la théologie protestante pourrait dire à ce sujet. Tout en étant ouverts à d'autres thèmes qui pourraient nous être proposés par le conseil. Nous envisageons par ailleurs de reprendre le thème du désarmement nucléaire.

Sœur Christiane Jouve (Communauté de Pomeyrol), présidente
Pasteur Benoît Ingelaere (Communauté de Caulmont), vice-président

Communautés, Fraternités et Communion

RÉUNIES
SOUS LE
SIGLE DRC

Enjeux pour l'année écoulée

Plutôt que de parler « d'enjeux », je parlerais de pistes de réflexion plus approfondies sur un thème donné. Cette année, le thème de notre rencontre annuelle était autour des « Communautés comme une interpellation de la Communion des Églises ».

Une réflexion toujours actuelle dans notre protestantisme, et pour nous particulièrement, communautés de la FPF, dont les membres sont, tous et toutes, héritiers des réformes successives de l'Église. Un appel à un recentrage : « Solus Christus » !

D'autre part, les communautés, fraternités spirituelles et communions portent toutes dans leur ADN la dimension œcuménique de la vie évangélique. Chacune l'incarne à sa manière, selon sa vocation propre. Enfin, nous sommes situées institutionnellement dans la FPF : elle est notre lieu « d'incarnation » communautaire dans le corps visible de l'Église, et les membres des différentes communautés sont, en général, personnellement membres ou proches des vies paroissiales locales.

Les communautés vivent profondément les interrogations qui parcourent aujourd'hui la vie de l'Église et des paroisses. Nos vies de communautés apparaissent, dans leur petitesse et leur fragilité, comme un laboratoire d'Église, en même temps que comme des lieux d'accueil largement ouvert, et des sortes de « cités refuges » (selon le mot du président de la FPF à notre dernière rencontre du DRC).



Rencontre annuelle des Communautés,
Fraternités et Communions

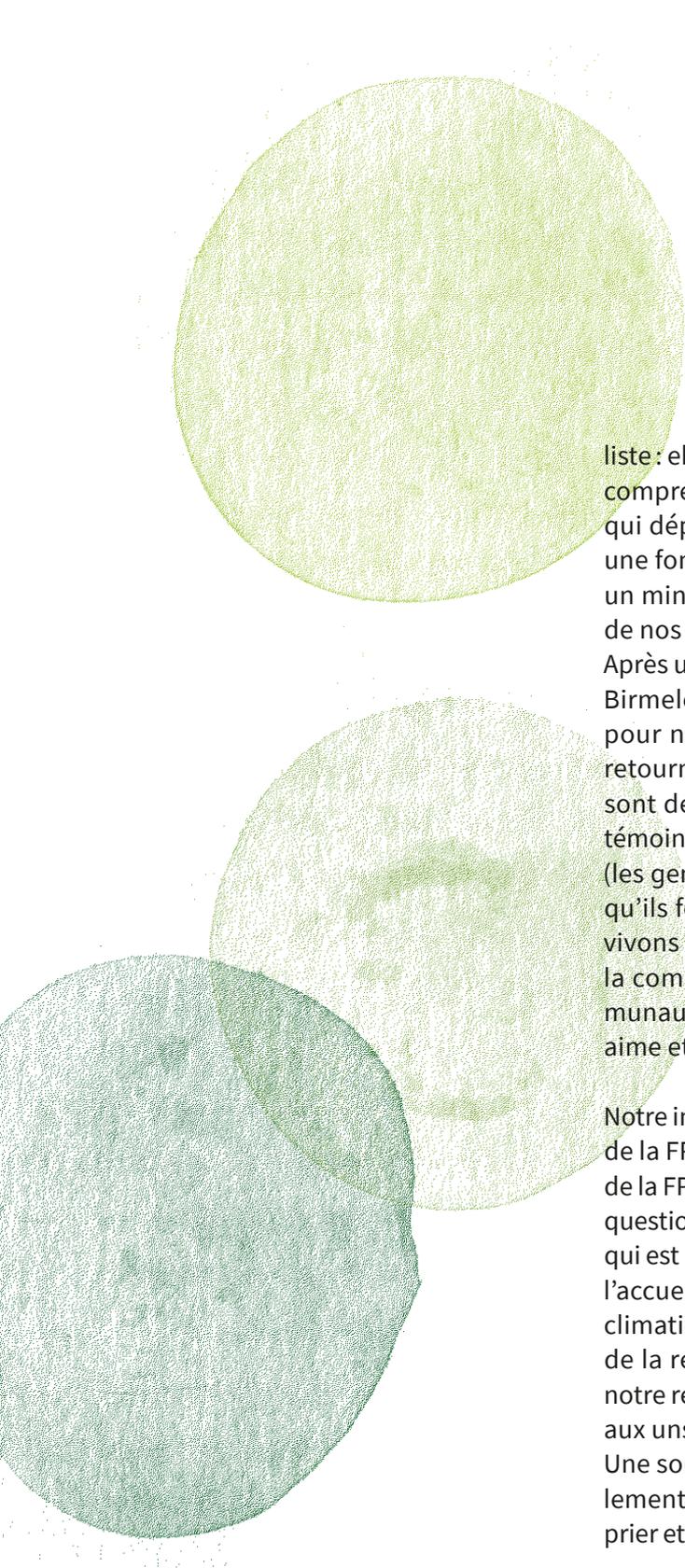
Principaux événements en 2019

Événements pour l'ensemble du DRC

▷ Rencontre annuelle des Communautés, Fraternités et Communions

- Du jeudi 14 au dimanche 17 mars 2019 au Hohrodberg, centre communautaire des diaconesses de Strasbourg dans la vallée de Munster (68).
- Participants convoqués : les membres du DRC soit 6 communautés de vie religieuses, 6 communautés de couples et de familles, une communauté de prière (invitée permanente du DRC : la Communauté Saint-Nicolas de Strasbourg), les invités (membres protestants de communautés œcuméniques ou / et de communautés religieuses de Suisse et d'Italie, soit 12 communautés), ainsi que les autres invités cette année : la communauté-collectif de Goshen (en probation à la FPF) et Sichem, petite fraternité de Strasbourg.
- Participants présents : 22 communautés, communions et fraternités spirituelles représentées.
- Excusés : 4 communautés de Suisse.
- Intervenant principal : professeur André Birmelé.
- Thème : « Les communautés comme une interpellation de la Communion des Églises ».

Le professeur Birmelé nous rappelle les enjeux de la Réforme, avec Luther. Puis, après un très rapide parcours historique, nous passons à l'actualité et aux enjeux pour l'Église d'aujourd'hui. Dans la situation actuelle de mutation des vies d'Églises, nous dit le professeur Birmelé, les communautés sont un défi dans une société individua-



liste : elles rappellent à la radicalité de la vie de foi, elles offrent une compréhension plus large du corps de l'Église, en tant que réalité qui dépasse nos réductions locales ou institutionnelles. Elles ont une fonction éducative de formation spirituelle et théologique, et un ministère d'évangélisation : dans les communautés, beaucoup de nos contemporains renouent avec la vie de foi.

Après une redéfinition du sens du mot « communion », le professeur Birmelé nous entraîne à considérer « un changement de logique pour nos contemporains : oser la radicalité de l'Évangile » en 4 retournements : le retournement de la vie et de la mort (nos vies sont désormais dans un mouvement pascal et nous avons à être témoins de la vie) ; le retournement de l'enchaînement foi et œuvres (les gens sont accueillis pour ce qu'ils sont et non d'abord pour ce qu'ils font) ; le retournement de l'aujourd'hui et du demain (nous vivons l'aujourd'hui à la lumière de demain) ; le retournement de la compréhension de Dieu par-delà la métaphysique : « Les communautés ont pour vocation de faire vivre ce Dieu relationnel qui aime et parle ».

Notre invité, le pasteur François Clavairoly nous donne des nouvelles de la FPF : d'abord un peu d'histoire et un regard sur la dynamique de la FPF, puis des nouvelles des services et aumôneries, et quelques questions d'actualité, en ce qui concerne la vie interne de la FPF et ce qui est porté par la FPF, aujourd'hui. Là, principalement 3 questions : l'accueil des réfugiés, le dialogue interreligieux, et le changement climatique. Nous avons apprécié que le président prenne le temps de la rencontre et de pouvoir dialoguer avec lui sur le thème de notre rencontre et sur les sujets ecclésiaux qui nous tenaient à cœur aux uns et aux autres.

Une sortie d'une après-midi nous a permis de rencontrer fraternellement, dans leur monastère, les sœurs dominicaines d'Orbey, de prier et de dialoguer librement avec elles dans la confiance mutuelle.

▷ **Rencontre des responsables de communautés, fraternités et communions**

Le 14 mai 2019, chez les diaconesses de Reuilly, à Paris. 4 communautés de vie religieuse représentées sur 6 (absentes : les sœurs du Neuenberg et les sœurs du Bethesda), 5 communautés de couples et familles, communions et fraternités représentées sur 6 (absente : la communion de Pénouël).

Un temps pour faire le point sur la rencontre de mars, échanger des nouvelles, préparer notre prochaine rencontre annuelle de 2020, et prier ensemble.

Événements marquants dans quelques communautés du DRC

▷ Les vicaires de l'UEPAL ont effectué un stage d'immersion dans la vie communautaire de 15 jours - 3 semaines, obligatoire dans le plan de formation. Ce stage s'est bien passé. Chaque vicaire a choisi son lieu de stage. Les communautés qui ont accueilli un vicaire chacune cette année : la Fraternité de Moria, Grandchamp, le Moûtier, les diaconesses de Strasbourg (à Strasbourg et au Hohrodberg), et le monastère de Bose.

▷ Les événements violents entre les communautés anglophone et francophone au Cameroun ont causé des bouleversements chez les Sœurs de l'Emmanuel, à Bafut, communauté de sœurs africaines liée par fondation aux diaconesses de Reuilly. Les Sœurs de l'Emmanuel ont aussi pu être un lieu de refuge pour bien des personnes.

▷ Juin 2019 - Chez les diaconesses de Strasbourg : fête des 40 ans de vie du centre communautaire du Hohrodberg.

▷ Août 2019 – Communauté des sœurs de Pomeyrol : le 18 août, fête d'installation de la nouvelle prieure, sœur Marthe Élisabeth.

▷ Communauté des diaconesses de Reuilly : les 24 et 25 août, fête d'inauguration du Nouveau Moûtier (au Mazet-Saint-Voy, 43).

▷ Communauté-collectif de Goshen : les 24-25 août, fête des 10 ans.



Fête d'installation de la nouvelle prieure, le 18 août à Pomeyrol.

Perspectives pour 2020

Au terme des deux ans de probation, la demande d'admission au sein de la FPF pour Goshen sera présentée à l'assemblée générale de la FPF fin janvier 2020.

Cette communauté encore jeune nous interpelle sur comment être ensemble témoins de l'évangile de Jésus Christ en paroles, et surtout en actes – et par notre vie communautaire tout simplement – à l'intérieur de nos Églises, comme hors des frontières de nos vies ecclésiales traditionnelles.

La Rencontre annuelle des Communautés, Fraternités et Communions de la FPF aura lieu du jeudi 12 au dimanche 15 mars à la Communauté de Pomeyrol, sur le thème: « Ensemble témoins du Dieu créateur et sauveur dans ce monde et pour ce monde ». Intervenant: pasteur Jean Marc Potenti.

Un après-midi sera consacré à l'exploration de comment nous vivons aujourd'hui dans l'attention à la création et dans le respect du Créateur, avec un responsable d'A Rocha. Une information-débat sera faite autour de la dynamique des Églises vertes et Communautés vertes.



Hôtel de ville de Paris, conférence de Denis Mukwege.



François Clavairolly et Nikolaus Meyer-Landrut. Conférence « Les Chrétiens et l'Europe ». Ambassade d'Allemagne.

Sigles

ACM	Assises chrétiennes sur la mondialisation
ACO	Action chrétienne en Orient
ADELFI	Assemblée des Églises luthériennes de France (Synode général EELF et Consistoire supérieur EPCAAL)
ADFP	Assemblées de Dieu membres de la FPF
ADS	Armée du Salut
AEPPGF	Association évangélique protestante des policiers et gendarmes de France
AESMS	Aumônerie des établissements sanitaires et médico-sociaux
AMSP	Association médico-sociale protestante
ANELF	Alliance nationale des Églises luthériennes de France
AP2E	Association protestante pour l'éducation et l'enseignement
ARTP	Amis de la Radio Télévision protestante
ASAPA	Association de soutien de l'Aumônerie protestante aux Armées
BOSEB	Bibliothèque œcuménique et scientifique d'études bibliques
CAF	Caisse d'allocations familiales
CASP	Centre d'action sociale protestant
CCME	Commission des Églises auprès des migrants en Europe
CEAF	Communauté des Églises d'expressions africaines en France
CEC	Conférence des Églises européennes
CECEF	Conseil des Églises chrétiennes en France
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEF	Communion des Églises protestantes de l'espace francophone
CEEFE	Communauté d'Églises protestantes francophones
CEIA	Centre évangélique d'information et d'action
CEPE	Communion d'Églises protestantes en Europe
CEPEE	Communion d'Églises protestantes évangéliques
CERJ	Comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme
CESE	Commission des Églises suisses à l'étranger
CEVAA	Communauté d'Églises en mission
La CIMADE	Comité inter-mouvements auprès des évacués
COM	Communautés, Œuvres et Mouvements
CNEF	Conseil national des Évangéliques de France
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
COE	Conseil œcuménique des Églises
CPCV	Organisme protestant de formation
CPLR	Communion protestante luthéro-réformé
CRCF	Conférence des responsables de culte en France
CRIF	Conseil représentatif des institutions juives de France
DEFAP	Service protestant de Mission-Défap
EA	Église apostolique

EAPPI	Programme œcuménique d'accompagnement en Palestine et en Israël
EARB	Équipes d'animation et de recherche bibliques
EDF	Église de Dieu en France
EELF	Église évangélique luthérienne de France
EEUdF	Éclaireuses et éclaireurs unionistes de France
EPCAAL	Église protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine
EPRAL	Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine
EPF	Église de Pentecôte de France
EPUdF	Église protestante unie de France
FAMIS	Fédération des associations et mouvements d'intégration sociale
FECF	Fédération des Églises coréennes en France
FEEBF	Fédération des Églises évangéliques baptistes de France
FEP	Fédération de l'entraide protestante
FI-FPF	Fondation individualisée FPF
FPF	Fédération protestante de France
FOSCAF	Fédération des œuvres socio-culturelles et caritatives d'Agapè France
FECF	Fédération des Églises coréennes en France
FPMA	Église protestante malgache de France
GBU	Groupe biblique universitaire
IPT	Institut protestant de théologie
ISEO	Institut supérieur d'études œcuméniques
JAP	Justice et Aumônerie des prisons de la FPF
JMJ	Journées mondiales de la Jeunesse
KEK	Conférence des Églises européennes
LEKKJ	Commission européenne luthérienne pour l'Église et le Judaïsme
LLB	Ligue pour la lecture de la Bible
METF	Mission évangélique tzigane de France
MPEF	Mission populaire évangélique de France
RGPD	Règlement général sur la protection des données
SREC	Service des relations avec les Églises chrétiennes
SRI	Secrétariat des relations avec l'islam
UAPM	Union d'Assemblées protestantes en mission
UBF	Union bouddhiste de France
UEEAF	Union des Églises arméniennes de France
ADFP	Union d'Assemblées de Dieu membres de la FPF
UEEL	Union des Églises évangéliques libres de France
UEEMF	Union des Églises évangéliques méthodistes de France
UEER	Union des Églises évangéliques de Réveil
UEPAL	Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine
UEPEH	Union des Églises protestantes évangéliques Horizon
UEPFF	Union des Églises protestantes Foursquare-France
UEPN	Union de l'Église protestante du Nazaréen
UFA	Union des Fédérations adventistes de France
UMCF	Union des militaires chrétiens de France
UNEPI	Union des Églises pentecôtisantes indépendantes
UNEPREF	Union nationale des Églises protestantes réformées évangéliques de France
VISA-Année Diaconale	Volontariat International au Service des Autres

© FPF, 17-01-2020

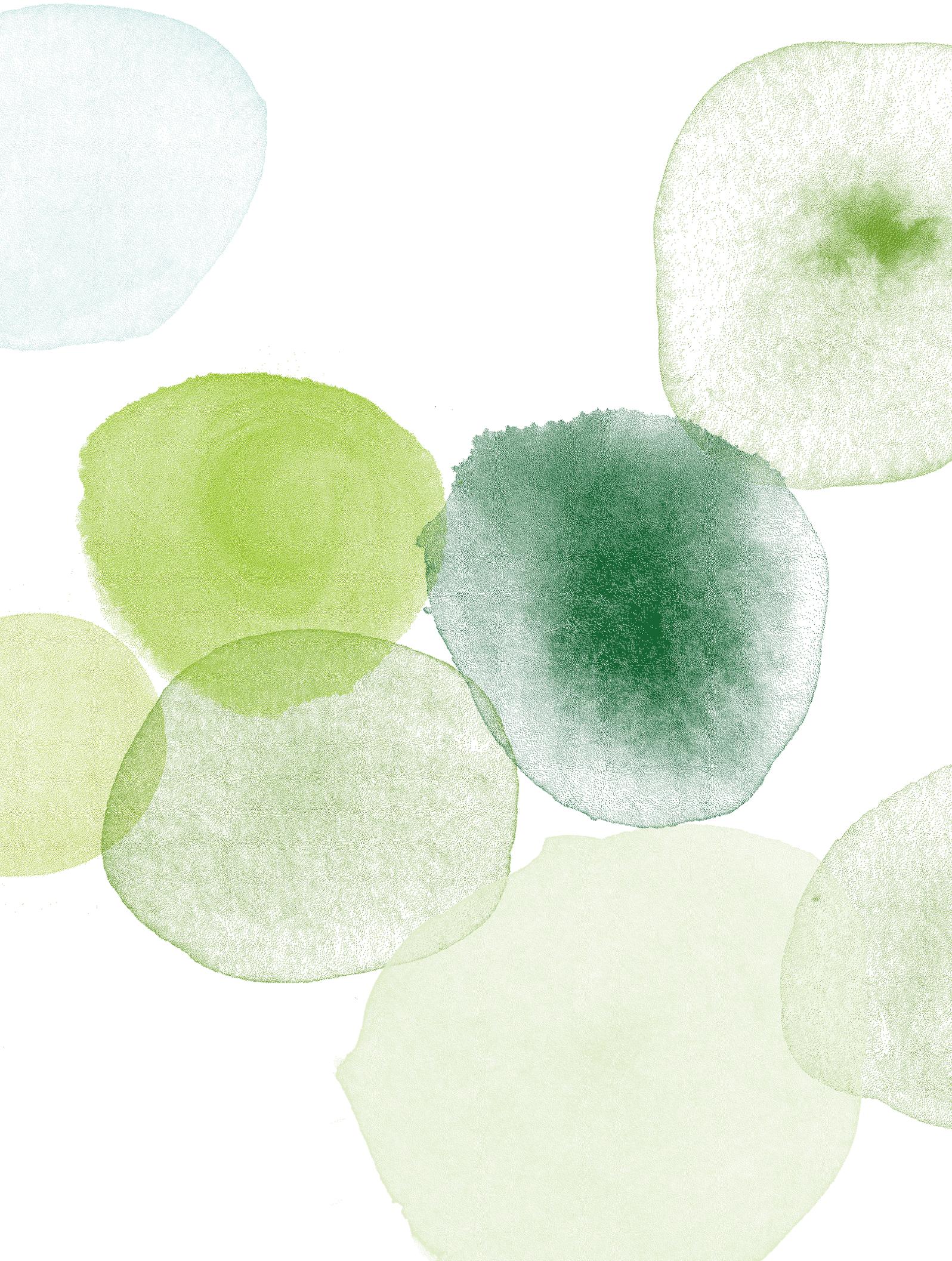
Conception, relecture, suivi graphique : Aude Millet-Lopez, service Communication FPF.

Illustration de la carte de vœux 2020 : Édith Chambon.

Crédits photographiques : FPF service Communication, Karine Bouvatier, Éditions Olivétan, Corinne Simon (CIRIC), EEUdF.

Graphisme : Étienne Pouvreau, www.etiennepouvreau.fr

Imprimé par Alliance, partenaires graphiques, sur du papier recyclé.



Tu es précieux
à mes yeux.
N'aie pas peur,
car je suis avec toi.

ÉSAÏE 43, 4-5

 FederationProtestante

 @FPFCom



Fédération
protestante
de France

Fédération protestante de France

47 rue de Clichy - 75009 Paris

www.protestants.org